

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

**Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de
Master en Sciences de Gestion**

Spécialité : Monnaie, Finance et Banque

Thème :

La gestion du risque de crédits accordés aux PME

Méthode : Cotation du risque emprunteur ; Cas banque BADR. »

« Cas : banque BADR »

Elaboré par :

Igheroussene Yacine

Encadré par :

Mme : Gherass Nehla

Lieu de stage : Groupe Régional d'Exploitation-Banque BADR Tizi-Ouzou

Période du stage : de 04/04/2018 au 16/05/2018

Année Universitaire

2017/2018

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à mon encadreur de mémoire Madame la professeure Gherass Nehla, qui m'a guidé et m'a fait progresser tout au long de ce travail de recherche.

Je remercie également les membres du jury pour l'honneur qu'ils me font en acceptant de juger ce travail et de participer à la soutenance.

Ma reconnaissance va également à l'ensemble du personnel de le groupe régional d'exploitation de la banque BADR Tizi-Ouzou qui ont contribués à la réalisation de notre recherche, particulièrement à Monsieur Mersel Hacene Le directeur de le GRE-BADR Tizi-Ouzou et monsieur Zerraf Youcef chef de service Animation Commerciale dans la Banque ainsi mon superviseur de stage et tout le personnel de Service crédit tout me conseillent, m'aident et m'encourageant tout au long de mon stage pratique.

Je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble des professeurs de l'Ecole Supérieur de Commerce, qu'ils trouvent ici l'expression de toute ma reconnaissance et ma gratitude.

Je terminerai ces remerciements par les personnes qui me sont chères, Ma famille pour leur soutien et encouragements.

Dédicaces

Je tiens à dédier ce modeste travail :

Aux deux êtres les plus chers à moi, ceux qui m'ont toujours soutenu dans les moments difficiles de ma vie, à mes parents que je ne remercierai jamais assez ;

A mes sœurs et frères ;

A mes oncles, tantes et toute ma famille ;

A tous mes collègues et mes amis ;

A tous ceux qui, m'ont aidé et encouragé tout en longe de mes années d'étude.

TABLE DES MATIERS

- I. LISTE DES ABREVIATION**
- II. LISTE DES TABLEUX**
- III. LISTE DES FIGURES**
- IV. LISTE DES ANNEXES**

Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : Banques Algériennes et risque de Crédit Introduction.....	6
Section 1 : Section 01 : Banques et activités bancaires	
1- Définition d'une banque.....	7
1-1 Définition économique.....	7
1-2 Définition juridique.....	7
2- Définition de l'établissement financier.....	8
3- Les différents Types de banques.....	9
4- les grandes catégories d'activités au sein des banques.....	10
5- Le rôle de la banque.....	12
5-1 Le rôle économique de la banque.....	14
5-2 Le rôle des banques auprès des agents économiques.....	15
Section 02 : Evolution de système bancaire Algérien période (2006-2017)	
1- la structure actuelle du système bancaire algérien.....	18
1-1 Les banques publiques.....	19
1-2 Les banques privées et Etrangers.....	20
1-3 Les établissements financiers.....	22
2- Le développement de l'activité bancaire durant la période (2007-2016).....	25
2-1 Collecte des dépôts.....	25
2-1-1 Collecte des dépôts durant la période 2007-2011.....	25
2-1-2 Collecte des dépôts durant la période 2011-2016.....	26
2-2 L'octroi des Crédits.....	28
2-2-1 L'activité de crédit à l'économie des banques entre 2007-2011.....	28
2-2-2 L'activité de crédit à l'économie des banques entre 2012-2016.....	29
3- les réformes du système bancaire (2007-2016).....	30
3-1 Cadre légal et réglementaire.....	30
3-2 La supervision et le contrôle.....	31
3-2-1 Les activités de contrôle.....	31
3-2-2 Le Renforcement du contrôle interne.....	32
Section 3 : Les crédits bancaires accordés aux entreprises : typologie et risque associés	
1- Les crédits bancaires.....	35
1-1 Définition du crédit.....	35
1-2 Rôle de crédit.....	36
2- Typologie des crédits bancaires accordés aux entreprises.....	36
2-1 L'origine des besoins de financement.....	36
2-2 Le financement du cycle d'exploitation.....	37

2-2-1 Les crédits de trésorerie	37
2-2-2 Le financement des stocks	38
2-2-3 Les engagements par signature	38
2-2 Le financement des investissements	39
2-3-1 Les crédits moyens longs terme	39
2-3-2 Le crédit-bail.....	40
2-3-3 Les concours bancaires	40
A- Les crédits classiques.....	41
B- Le prêt participatif	41
3- Les risques de l'activité bancaire	41
3-1 le risque de contrepartie	41
3-2 Le risque de liquidité.....	42
3-3 Le risque de marché	43
3-4 Le risque de change.....	44
3-5 Le risque de position sur actions.....	44
3-6 Le risque opérationnel.....	45
3-7 Le risque de solvabilité	45
4- les risques liés aux PME.....	46
4-1 le risque financier.....	46
4-2 Le risque d'investissement.....	46
4-3 Risque de portefeuille	46
4-4 Risque d'exploitation	46
4-5 Risque d'inflation.....	47
Conclusion de chapitre	48

Chapitre II : Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

Introduction	49
---------------------------	----

Section 1 : la gestion du risque de crédit. Identification et évaluation.

1- Définition de risque de crédit.....	50
2- la réglementation prudentielle internationale.....	50
2-1 L'accord de Bâle I (IRB) 1988	51
2-1-1 L'Amendement de 1996	52
2-1-2 Les limites de Bâle I	53
2-2 L'accord de Bâle II.....	53
2-2-1 pilier (ratio McDonough) : principe de capital minimum.....	54
2-2-2 pilier 2 : Processus de surveillance prudentiel.....	55
2-2-3 pilier 3 : Discipline de marché.....	55
2-2-4 Fonds propres et risque crédit selon Bâle II	55
A- L'approche standard.....	55
B- L'approche IRB.....	56
C- L'approche IRB Fondation	57
D- L'approche IRB Avancée	57
2-2 L'accord de Bâle III.....	57
2-3-1 Définition des fonds propres requise.....	58
2-3-2 Coussin de conservation en fonds propres	58
2-3-3 Coussin contra cyclique	59
2-3-4 Ratio de levier.....	59
2-3-5 Risque de liquidité	59

2-3-6 Risque de crédit de contrepartie.....	60
Section 2 : les méthodes d'évaluation du risque de crédit :	
1- Composantes du risque crédit.....	61
2- L'approche traditionnelle d'évaluation du risque crédit	62
2-1 L'analyse financière.....	62
2-1-1 Les éléments de l'analyse financiers	63
2-1-1-1 L'utilisation des états comptables	63
A- Le bilan financier.....	64
2-1-1-2 Analyser et maîtriser la situation financière.....	65
A- Le haut de bilan et le fonds de roulement.....	65
B- Le bas de bilan et le besoin en fonds de roulement.....	66
C- La Trésorerie nette.....	67
D- Les soldes intermédiaires de gestion (SIG)	67
2-2 Méthode des ratios.....	70
2-2-1 les ratios de solvabilité et d'endettement	70
2-2-2 Ratio de rentabilité	71
2-2-3 Ratios de trésorerie	71
3- Les nouvelles méthodes d'évaluation du risque de crédit.....	72
3-1 La notation financière (Le rating	72
3-1-1 La notation interne	72
3-1-2 La notation externe	73
3-2 La méthode scoring (Crédit scoring.....	74
Section 3 : La méthode de cotation du risque emprunteur :	
1- Définition générale de la méthode de cotation risque emprunteur	76
2- Critères de la méthode cotation du risque emprunteur	77
3- Notions d'évaluation des emprunteurs	78
3-1 L'entreprise et son activité.....	79
3-2 L'entreprise et son management	80
3-3 L'entreprise et ses finances	81
A- Ratios d'équilibre financier	81
B- Ratios de Structure.....	82
C- Ratios de Gestion	83
D- Ratios de Rentabilité.....	84
E- Exploitation prévisionnelle.....	84
3-4 Résultat Final de cotation du risque Emprunteur	85
4- Synthèse et appréciation de l'analyse de ma méthode	85
Conclusion de Chapitre	86
Chapitre 3 : l'application de la méthode cotation du risque emprunteur Banque (BADR)	
Introduction.....	87

1- présentation générale de la banque BADR	88
1-1 Historique et évolution	88
A- Premier étape : 1982-1990	88
B- Deuxième étape : 1991-1999	89
C- Troisième étape : 2000- 2002	89
1-2 Missions et objectifs	89
2- présentation de la direction ayant fait l'objet de stage GRE_BADR Tizi-Ouzou ...	91
2-1 Définition d'une direction régionale d'exploitation.....	91
2-2 Présentation de la GRE 015-BADR Tizi-Ouzou	92
2-3 Rôle du GRE	92
2-4 L'organigramme de GRE-BADR Tizi-Ouzou.....	93
3- Les différents crédits offerts par la GRE-BADR Tizi-Ouzou	93
3-1 Type des crédits	93
3-2 Les Crédits offert par la GRE-BADR Tizi-Ouzou	94
3-2-1 Les crédits d'exploitation	94
A- Crédit par caisse	94
B- Les Crédits par signature.....	95
3-2-2 Les Crédits d'investissement.....	96
A- Les crédits à moyen terme (CMT)	96
B- le crédit à long terme.....	96
C- Le Crédit-Bail	96
3-2-3 Financement des particuliers	97
A- Les crédits (ANSEJ ; CNAC ; ENGM)	97
A-1 Les crédits à l'emploi de jeunes : ANSEJ	97
A-2 Les crédits aux chômeurs promoteurs CNAC	98
A-3 le crédit ENGM.....	99
B- Les crédits ordinaires.....	100
C- Financement des Agriculteurs	100
C-1 Le Crédit agricole « R'FIG ».....	100
C-2 Le Crédit « ETTAHADI ».....	100
4- Les Garanties de la BADR.....	101
4-1 Les garanties personnelles	101
4-2 Les garanties réelles.....	101

Section 2 : Evaluation du risque de crédits accordés par le GRE-BADR de TIZI

OUZOU

Premier élément : Présentation de l'échantillon de travail

1. Présentation de l'échantillon de travail	102
1-1 La Population Ciblée	102
1-2 Critères des crédits.....	102
1-3 L'échantillonnage	102
1-4 Condition de collecte des données.....	103
2- Présentation des Variables.....	103
2-1 Le diagnostic financier.....	103
2-2 La Cotation du risque Emprunteur.....	103
2-3 Les indicateurs comptables.....	104

Deuxième élément : **Application de la méthode cotation de risque emprunteur sur l'échantillon des entreprises**

3- Etude de cas n°1 : SARL MINOTERIE105	
3-1 Présentation de la société.....	105
3-2 Diagnostic financier de l'entreprise.....	105
3-2-1 Présentation des bilans financiers de l'entreprise.....	106
3-2-2 Les ratios d'analyse financière.....	107
A- Ratios de structure.....	107
B- Ratios de Gestion.....	108
C- Ratios de rentabilité.....	109
3-2-3 Soldes intermédiaires de Gestion (le SIG).....	109
3-2-4 Plan de trésorerie.....	110
3-2-5 Compte du résultat prévisionnel.....	111
3-3 Cotation du Risque Emprunteur.....	111
3-3-1 Grille D'évaluation des risques.....	112
A- L'entreprise et son activité.....	112
B- L'entreprise et son management.....	113
C- L'entreprise et ses finances.....	113
C-1 Equilibre financier.....	114
C-2 Ratios de Structure.....	114
C-3 Ratios de Gestion.....	115
C-4 Ratios de Rentabilité.....	115
C-5 Exploitation prévisionnelle.....	116
D- Résultat Finale de cotation risque Emprunteur.....	116
3-4 Synthèse Finale de l'analyse de premier cas « entreprise SARL Minoterie ».....	117
4- Etude de cas n°2 EURL OVO.....	118
4-1 Présentation de la société.....	118
4-2 Diagnostic financier de l'entreprise.....	118
4-2-1 Présentation des bilans financiers de l'entreprise.....	119
4-2-2 Etude de marché.....	119
4-2-3 Fiche technique du projet.....	120
4-2-4 Structure d'investissement et de financement du projet ..	121
4-2-5 Compte de résultat (Données Client).....	122
4-2-6 T.C.R (Données aménagées).....	124
4-2-7 Tableaux Ressources Emplois.....	125
4-2-8 Tableau des Flux nets de Trésorerie.....	125
4-2-9 Indicateurs de rentabilité.....	126
4-3 La cotation risque emprunteur.....	126
A- L'entreprise et son activité.....	126
B- L'entreprise et son management.....	127
C- L'entreprise et ses finances.....	127
C-1 Indicateur de rentabilité.....	128
D- Résultat Finale de cotation risque Emprunteur.....	128
4-4 Synthèse finale de l'analyse.....	129
5- Etude de cas N°3 EURL ACCOUVAGE.....	130
5-1 Présentation de la société.....	130
5-2 Le diagnostic financier.....	130

5-2-1 Etude de marché	130
5-2-2 La structure d'investissement et de financement du projet	131
5-2-3 Compte résultat (Données Client)	132
5-2-4 TCR (Données Aménagées)	133
5-2-5 Tableau Ressources / Emplois.....	133
5-2-6 Tableau des flux Nets de Trésorerie.....	134
5-2-7 Indicateurs de la Rentabilité	135
5-3 Cotation Risque emprunteur	135
A- L'entreprise et son activité	135
B- L'entreprise et son management.....	136
C- L'entreprise et ses finances.....	137
D- Résultat finale de cotation risque emprunteur	138
5-4 Synthèse Finale de l'analyse	138
<i>Conclusion de Chapitre</i>	<i>139</i>

Conclusion Générale

V. Bibliographié

VI. Annexe

I. LISTE DES ABREVIATION

Abréviation	Signification
PME	Petite et Moyenne Entreprise
BADR	Banque d'Agricole et de Développement Rural
GRE	Groupe Régional d'Exploitation
BDL	Banque de Développement Local
BEA	Banque Extérieur d'Algérie
CNEP	Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance
BNA	Banque Nationale d'Algérie
CPA	Crédit Populaire d'Algérie
Banque HSBC	Hong Kong & Shangal Banking Corporation
SRH	Société de Refinancement Hypothécaire
ALC	Arab Leasing Corporation
MLA	Maghreb Leasing Algérie
ILA	Ijar Leasing Algérie
Banque ABC	Arab Banking Corporation
TBA	Trust Bank Algeria
CNMA	Caisse Nationale de Mutualité Agricole Etablissement Financier
FR	Fonds de Roulement
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
TN	Trésorerie Nette
SIG	Soldes Intermédiaires de Gestion
CAF)	Capacité d'Autofinancement
CMT	Crédits à Moyen Terme
CLT	Crédit à Long Terme
ANSEJ	Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes
CNAC	Caisse National d'Assurance de Chômage
ENGM	Agence National de Gestion du Micro-crédit
MADR	Ministre de l'Agriculteur et de Développement Rural
DLMT	Dettes à Long et Moyen Terme
DCT	Dettes à Court Terme
CA	Chiffre d'Affaire
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
VA	Valeur Ajouté
EAR	Effective Annual Rate
EENE	Effets Escomptés Non Echus
TCR	Tableau de Compte de Résultat
VAN	Valeur Actuelle Nette
IP	Indice de Profitabilité
TRI	Taux de Rendement Interne
AC	Actif Circulant
IBS	Impôt sur Bénéfice
PMI	Petite et Moyenne Institution
HT	Hors taxe
BC	Banque Central

II. LISTE DES TABLEAUX

NUMERO	DESCRIPTION	PAGE
1-1	Collecte des dépôts banques publiques/privées	25
1-2	Collecte des dépôts banques publiques/privées	26
1-3	Les crédits accordées par les banques publique/privées	28
1-4	Les crédits accordées par les banques publique/privées	29
2-1	Présentation de bilan financière	64
2-2	Le tableau de SIG	67
2-3	L'entreprise et son activité	79
2-4	L'entreprise et son management	80
2-5	Ratios d'équilibre financier	81
2-6	Ratios de Structure	82
2-7	Ratios de Gestion	83
2-8	Ratios de Rentabilité	84
2-9	Exploitation prévisionnelle	84
2-10	Résultat Finale de cotation risque Emprunteur	85
3-1	Liste des ratios financiers	104
3-2	Bilan financier SARL Minoterie	106
3-3	Ratios de structure financière	107
3-4	Les ratios de gestion	108
3-5	Les ratios de rentabilité	109
3-6	Le SIG de l'entreprise	109
3-7	Plan de trésorerie de l'entreprise	110
3-8	Compte du résultat prévisionnel de l'entreprise	111
3-9	Le bilan financière	118
3-10	Fiche technique du projet	119
3-11	Structure d'investissement et de financement du projet	120
3-12	Compte de résultat de l'entreprise	121
3-13	Marchandise vendue de l'entreprise	121
3-14	Les frais personnel de l'entreprise	122
3-15	Impôts et taxes de l'entreprise	122
3-16	Les charges financières de l'entreprise	123
3-17	Les dotations aux amortissements	123
3-18	TCR (Données aménagées)	124
3-19	Ressources / Emplois de l'entreprise	124
3-20	Flux nets de Trésorerie	124
3-21	Indicateurs de rentabilité	124
3-22	La structure d'investissement et de financement du projet	130
3-23	Compte résultat de l'entreprise	131
3-24	Les charges financières de l'entreprise	132
3-25	Les dotations aux amortissements	132
3-26	TCR (Données Aménagées)	132
3-27	Ressources / Emplois	133
3-28	flux Nets de Trésorerie	133
3-29	Les indicateurs de la rentabilité de l'entreprise	134

III. LISTE DES FIGURES

NUMERO	DESCRIPTION	PAGE
1-1	l'intermédiation bancaire	11
1-2	les activités de la banque universelle	11
1-3	le rôle économique de la banque	14
1-4	La structure actuelle du système bancaire Algérien	24
1-5	Le champ du risque bancaire	47
2-1	pondération au risque des postes au bilan sous Bâle I	52
2-2	pondération des éléments de hors bilan sous Bâle I	52
2-3	les pondérations de l'accord Bâle II	54
2-4	pondération au risque (en pourcentage du principal)	56
2-5	Restriction sur le dividende lié au coussin de conservation en fonds propres	59
2-6	les méthodes traditionnelle du l'analyse bancaire sur le risque	62
3-1	Organigramme générale de la banque BADR	90
3-2	l'organigramme de GRE-BADR Tizi-Ouzou	93
3-3	Structure de financement d'un crédit (ANSEJ, CNAC, ANGEM.)	99
3-4	Etude de marché de l'entreprise	119
3-5	étude de marché	129

Résumé

Les banques sont un instrument fondamental du développement des structures productives et assurent actuellement l'octroi de la majeure partie des crédits à l'investissement. Elles ont pour objectif de financer des investissements nécessitant la mobilisation d'une importante quantité de fonds.

Toutefois l'activité principale des banques est la collecte des dépôts et l'octroi des crédits. Cette activité est génératrice de risques de contrepartie qui représente un des plus grands soucis des banques. En effet les banquiers doivent agir contre ce risque, il s'agit de la gestion de risque crédit et l'évaluation de ce risque

Dans notre travail de recherche nous avons essayé d'évaluer les risque de crédits accordés par la banque BADR de Tizi-Ouzou aux PME, par l'application du modèle de cotation de risque emprunteur.

Ce dernier a pour but de faire une évaluation basée sur trois critères essentiels : l'activité de l'entreprise, son management et enfin ces finances. Nous avons utilisé les données financières de trois entreprises différentes activant dans le secteur agricole : SARL et minoterie ; EURL OVO produit, et enfin EURL Accouvage. L'étude s'est étalée sur trois années (2013-2015) Après l'application du modèle nous sommes arrivés aux résultats suivants :

- Les trois entreprise à savoir (**SARL Minoterie; EURL OVO MEDITERRANEE; EURL ACCOUVAGE**) sont des entreprise saine et la Demande de Crédit a été accordé par le comité de crédit après l'étude financière des trois entreprise.
- L'entreprise **SARL Minoterie** à plus d'avantage dans l'octroi de crédit par rapport à aux deux autres entreprises suite à ses bons résultats financier de ses trois dernières années et son chiffre d'affaire réalisé
- L'entreprise **EURL OVO MEDITRRANE** investi dans un marché vierge et les opportunités sont nombreuses (Fabrication OVO produits, Œufs liquides pasteurisés) où y a pas de concurrence rude au niveau national.
- L'entreprise **EURL ACCOUVAGE** aussi lancé dans le marché de fabrication des plateaux à œufs qui représente un secteur avantageux et trop demandé En raison que peu d'unités de fabrications de ce type d'emballage Existe en Algérie.
- Le logiciel de cotation du risque emprunteur a donné des note plus au moins favorable pour les trois entreprise à savoir **3A** pour chaque une des **SARL Minoterie** et **EURL ACCOUVAGE** et **3B** pour **L'EURL OVO MEDITRRANEE**.

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

L'évolution de l'activité bancaire durant ces dernières décennies implique l'apparition de divers risques et l'aggravation de ceux déjà existants. C'est pourquoi, la gestion des risques dans le domaine du crédit est un enjeu important, une attention particulière devrait lui être accordée vu sa contribution à renforcer la solidité financière des établissements de crédit.

Plusieurs types de risques peuvent affecter une banque. Toutefois, le risque de contrepartie ou risque de crédit est à la fois le risque le plus courant et le plus dangereux auquel est confronté un établissement financier.

D'une façon générale, le risque de crédit se définit comme étant le risque qu'un emprunteur manque à ses engagements : qu'il soit incapable de tenir sa promesse, de verser le paiement des intérêts en temps voulu ou de rembourser le principal à échéance.

Les banques sont un instrument fondamental du développement des structures productives et assurent actuellement l'octroi de la majeure partie des crédits à l'investissement. Elles ont pour objectif de financer des investissements nécessitant la mobilisation d'une importante quantité de fonds.

Toutefois Le financement bancaire se trouve renforcé par les besoins nécessaires des entreprises et particulièrement les PME à rechercher des sources de l'autofinancement, ce financement bancaire justifie l'existence d'une structure hiérarchisée de financement.

Les PME ne se caractérisent par aucune définition unique. En effet, ce secteur n'a rien d'homogène puisqu'on compte les très petites entreprises, les petites, les moyennes, les travailleurs autonomes.

La définition statistique de la PME varie d'un pays à l'autre. On tient généralement compte de la valeur du chiffre d'affaire et/ou de la valeur des actifs ou du nombre des effectifs employés.

Au sens de **La loi d'orientation sur les PME N°01-18 du 12 Décembre 2001** (La présente loi a pour objet de définir les petites et moyennes entreprises dénommées Ci-après "PME" et les mesures d'aide et de soutien à leur promotion.) est considérée comme PME en Algérie toute entreprise, quel que soit son statut juridique, de production de biens et/ou de services :

- Employant une à 250 personnes travaillant à temps plein ;
- Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas deux milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel (dernier exercice de 12 mois clôturé) n'excède pas 500 millions de dinars;
- et qui respecte le critère d'indépendance (entreprise dont le capital n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de PME).

Cette même loi distingue :

- La moyenne entreprise qui est définie comme une entreprise employant 50 à 250 employés et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards DA ou dont le total du bilan annuel est compris entre 100 et 500 millions DA.
- La petite entreprise qui est définie comme une entreprise employant 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 200 millions DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 100 millions DA.
- La très petite entreprise (TPE), ou micro-entreprise, qui est une entreprise employant un à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires inférieure à 20 millions DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions DA.

Le financement des PME au cours de la période récente est au centre d'un débat concernant leur fragilité caractérisée par une conjoncture marquée par une hausse sans cesse croissante du taux d'intérêt, atteignant d'importants seuils et un ralentissement de l'activité Économique qui se manifeste avec acuité chez ces dernières.

De ce fait, et vue que la prise de risque est un synonyme de plus de rentabilité, les banques font une grande partie de leurs profits avec leurs activités de prêts, il est donc très important de développer des modèles d'évaluation du risque de crédit toujours plus précis afin d'optimiser le rendement des prêts consentis.

Plusieurs méthodes ont été proposées pour prévoir le risque de crédit. La technique utilisée par la direction régionale de la BADR Tizi-Ouzou est la « **cotation risque emprunteur** » à partir de l'analyse discriminante.

La Cotation risque emprunteur : est l'une des techniques recommandées pour évaluer et surveiller les risques des prêts autres que personnels et hypothécaires, Cette technique exige que l'on répartisse les prêts en une série de catégories par ordre de risque croissant, en se basant sur une analyse du crédit et le marché local.

D'où la problématique suivante : Démontrer l'importance de la méthode Cotation risque emprunteur dans l'évaluation des risques de crédits accordés par la banque BADR au PME au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou? »

Les hypothèses :

H1- la BADR comme toutes les autres banques publiques est exposée à un risque de crédit lors de l'octroi du crédit aux PME ;

H2- un modèle de prévision du risque de crédit bancaire par la méthode Cotation risque emprunteur à de meilleures performances prévisionnelles qu'un modèle de prévision par les méthodes classiques ;

H3- les mécanismes mis en place par la BADR lui permettent de minimiser les risques qu'elle encourt lors de l'octroi du crédit.

L'importance de la recherche :

Parmi les raisons qui ont motivé le choix de notre thème :

1-l'importance des PME dans la dynamique de relance économique et leurs caractéristiques en terme : de créativité, de compétitivité et de performance ;

2-la complexité de la problématique du risque crédit dans le cadre de la relation banque-PME ;

3-la nécessité pour les banques de disposer d'outils fiables et encore plus forts dans ce contexte caractérisé par le risque de crédit ;

4-la réalisation d'un modèle de notation statistique d'octroi de crédit par la cotation risque crédit est d'une grande importance pour la gestion de risque de crédit.

- **Le but ou objectif de la recherche :**

Démontrer l'importance de la méthode Cotation risque emprunteur dans l'évaluation du risque avant l'octroi du crédit aux PME, au sein de la BADR de tizi-ouzou

- **La méthodologie utilisée :**

Notre étude s'appuie sur une méthodologie à la fois quantitative (modélisation statistique) et qualitative ; elle se propose de fournir un modèle de prédiction des risques de crédit chez les clients de la BADR .ce modèle sera développé à partir de la modélisation mathématique. À terme, le système d'estimation attendu permettra aux gestionnaires et aux analystes crédit de prévoir avec un très bon seuil de confiance le niveau de risque lié à chaque nouvelle demande de crédit.

- **Le plan de travail :**

La structure de notre travail de recherche sera présentée de la manière suivante :

Chapitre I : Banques Algériennes et risque de crédit

Introduction

Section 01:Banques et activité bancaire.

Section 02 : évolution de système bancaire algérien durant la période (2007-2016).

Section 03: les crédits accordées aux entreprises et le risque crédit identification et évaluation.

Conclusion

Chapitre II : Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

Introduction

Section 1 : le risque crédit et la réglementation bancaire.

Section 2 : les méthodes d'évaluation du risque de crédit.

Section 3 : la méthode de cotation risque emprunteur.

Conclusion

Chapitre III : l'application de la méthode cotation de risque emprunteur

Banque (BADR)

Introduction

Section 1 : Présentation de la direction BADR Tizi-Ouzou.

Section 2 : Les PME en Algérie état des lieux.

Section 3 : Evaluation du risque de crédits accordés par la BADR de TIZI OUZOU.

Conclusion

Conclusion général

Chapitre I : Banques Algériennes et risque de crédit

Introduction

La banque désigne une entreprise ou une institution, ayant un statut juridique un système de pilotage, des produits, une stratégie. Elle est l'interlocuteur de sa clientèle : (particuliers, entreprise, et des pouvoirs publics).

Mais ce qui la différencie des autres entreprises est que son activité consiste à créer de la monnaie, de recueillir l'épargne du public, de gérer les moyens de paiement. Et aussi la transformation d'échéances et de risque.

Le terme « banque » présente un coté passe-partout, recouvre en fait tout un ensemble d'organisation à fonctions, statuts ou activité fort différents. Dans l'activité de la distribution des crédits par la banque, notamment dans le cas d'octroi de crédit à la clientèle entreprises (grandes entreprises / petites et moyens entreprises), qui consiste à l'avance des fonds à titre onéreux, permettre à la banque de dégager des ressources qui viendront alimenter son produit net bancaire. Mais toute opération de crédit est en même temps une prise de risque dont le principal est naturellement la défaillance pur et simple de l'emprunteur (la contrepartie), dans notre cas qui est l'entreprise (PME en particulier).

L'objet du présent chapitre est de donner une définition plus au moins précise de la banque, en adoptant une approche globale (section1), de présenter l'évolution de système bancaire algérien (section 2) et les crédits bancaires accordés aux entreprises ainsi que ses risques associés (Section3).

Section 01 : Banques et activités bancaires

Dans toute économie, la banque joue un rôle important. Elle est l'une des premières ressources de financement de l'activité économique, comme elle intervient aussi dans la création d'entreprise dans la plus parts des cas et aussi dans son financement. C'est la raison pour laquelle il faut d'une part que le banquier ai un esprit d'initiative et d'autre part, et qu'il soit doté d'une bonne méthode dans les études des dossiers pour que la banque accomplisse son rôle avec succès.

1- Définition d'une banque :

« une banque est une entreprise pas comme les autres qui fait profession habituelle de recevoir du public sous forme de dépôts ou autrement des fonds qu'elle emploie pour son propre compte en opérations de crédits ou en opérations financières »¹.

Selon J.V.capal et O.Garnier « la banque est une entreprise d'un type particulier qui reçoit les dépôts d'argent de ses clients (entreprises ou particuliers), gère leurs moyens de paiement (carte de crédit, cheque, etc...) Et leur accord des prêts »².

La banque est un établissement privé ou public qui facilite les paiements des particuliers et des entreprises, avance et reçoit des fonds et gère des moyens de paiement³.

Le concept de la banque varie, donc il convient de lui donner une définition économique et juridique.

1-1 Définition économique :

Les banques sont des organismes qui gèrent dans leur passif les comptes de leurs clientèles qui peuvent être utilisés par chèque ou virement dans les limites de la prévision disponible. Elles sont prestataires de services, assurant les règlements et le transfert des fonds, elles distribuent des crédits⁴

1-2 Définition juridique :

Cette définition a connu plusieurs apports à la lumière des lois adoptés successivement :

¹ Bernard Yves et Jean-Claude Coli « Dictionnaire économique et financier », Seuil, Paris, 1996, page 170.

² J-V. Capal et O. GARNER, « dictionnaire d'économie et de science sociale », Hâtier, Paris, 1996, page20

³ Dictionnaire LAROUSSE, page 124.

⁴ J-P. PATAT, « Monnaie, institution financier et politique monétaire », Economica, Paris, 1993, page3.

Donnée par la loi 86-12 du 19 aout 1986 « est réputée banque, tout établissement de crédit qui effectue pour son propre compte et à titre de profession habituelle, principalement les opérations suivantes :

- Collecter du crédit, quelle qu'en soit la durée ;
- Effectuer dans le respect de la législation et de la réglementation en la matière les opérations de change et de commerce extérieur ;
- Assurer la gestion des moyens de paiements, procéder au placement à la souscription, achat, gestion, garde de vent de valeurs mobilières et de tous produits financiers ;
- fournir conseil assistance et d'une manière générale, tous service destiné à faciliter l'activité de sa clientèle.»⁵

Donnée par la loi du 12 janvier 1988 : « la banque est une personne morale commerciale dotée d'un capital, soumise à ce titre, au principe de l'autonomie financière et de l'équilibre comptable.»⁶

Donnée par la loi 90-10 du 14 avril 1990 : « les banques sont des personnes morale qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement la réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à la dispositions de la clientèle des moyens de paiement et de gestion de ceux-ci. Sont considères comme fond reçus du public, les fonds recueillis des tiers, notamment sa forme de dépôt avec le droit d'en disposer pour son propre compte, mais à charge de restituer, constituer une opération de crédit, Pour l'application de la présente loi tous actes à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne; prend dans l'intérêt de celle-ci un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie. Sont assimilés à des opérations de crédits, les opérations de location assorties d'option d'achat notamment les permettent à tout personne de Transfer des fonds et ce quel que soit le support ou le procédé technique utilisé. »⁷

Selon la loi de la monnaie et du crédit, il existe deux types d'institutions : les banques et les établissements financiers

2- Définition de l'établissement financier :

Les établissements financiers sont des personnes morales qui effectuent à titre profession habituelle et principalement des opérations de banque à l'exclusion de la réception de fonds du public.

⁵ Loi n 86-12 du 19 aout 1986 relative au régime des banques et du crédit JORA (34) 20 /8/86.

⁶ Loi du 12 janvier 1988, article2 définit la banque comme étant une personne morale commerciale, dotée d'un capital, soumise à ce titre, au principe de l'autonomie financière et de l'équilibre comptable.

⁷ Article 111 de la loi n 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit.

❖ la différence entre la banque et l'établissement financier :

Les banques et les établissements financiers peuvent effectuer les opérations connexes à leur activités telles que :

- les opérations de change ;
- les opérations sur or, métaux précieux et pièces ;
- le conseil et la gestion financière et tous les services destinés à faciliter la création et le développement des entreprises en respectant les dispositions légales sur l'exercice des professions ;
- les opérations de location simple de bien meubles et immeubles pour les banques et les établissements financiers habilités à effectuer des opérations de location assorties d'option d'achat

Mais la différence entre les deux consiste dans les points suivants :

- Les établissements financiers ne sont pas autorisés à recevoir des fonds en dépôts du public ; ils travaillent essentiellement avec leurs fonds propres ou avec des capitaux empruntés
- la banque à plusieurs réseaux d'agences et plusieurs guichets contrairement à l'établissement financier.⁸

3- les différents types de banques :

Il existe plusieurs types de banques qui peuvent être classés en différentes catégories. La découverte de ces catégories permet de mieux connaître les principales activités et les rôles d'une banque :

➤ **Les banques de dépôts :**

Appelées aussi banque commerciales ou banques de détail, ces banques recueillent les ressources monétaires de leurs clients pour les prêter à d'autres clients (Ménages, PME) qui ont en besoin pour financer leurs activités économiques.⁹

➤ **Les banques d'affaires, banques de financement des investissements et les banques privés**

Ces banques ne sont pas spécialisées dans la gestion des comptes courants. Elles mettent en contacte leurs clients et les marchés financiers en offrant des services spécialisés.

⁸ Loi n 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

⁹ BEGUIN.J-M et BERNARD, l'essentiel des techniques bancaire, groupe Eyrolles, paris, 2008, P.2

✓ **Les banques d'affaires :**

Ces sont des institutions qui ne reçoivent pas de dépôts et ne sont pas vraiment des intermédiaires financiers. Elles aident les entreprises à émettre des titres, et les conseillent sur le type d'opération à réaliser ensuite en garantissant les émissions et en organisant leurs placements dans le public. Elles aident les entreprises à préparer les fusions et les acquisitions.

✓ **Les banques de financement et d'investissement :**

Ces banques fournissent des services financiers aux gouvernements, aux entreprises et aux particuliers très fortunés. Elles diffèrent des banques commerciales qui acceptent les dépôts des épargnants et octroient des crédits aux particuliers et aux entreprises. Les banques d'investissements fournissent des services de conseil de fusion-acquisition et de levée de capitaux sur les marchés financiers. Elles ont aussi la tradition d'investir pour leur propre compte sur ces marchés¹⁰.

➤ **Les banques privées**

Ce sont des banques qui se spécialisent dans la gestion du patrimoine des clients fortunés à qui des produits et des services spécifiques sont proposés.

➤ **Les banques universelles :**

Les banques universelles sont des grands conglomérats financiers regroupant les différents métiers des banques de détail, des banques de financement et d'investissement.

4- les grandes catégories d'activités au sein des banques

➤ **Les activités de la banque détail (banque de dépôts) :**

Les principales activités des banques de détail sont :

- ✓ la collecte des dépôts.
- ✓ l'octroi de crédits.
- ✓ la gestion des moyens de paiement.

Ainsi que d'autres produits et services d'une autre nature.

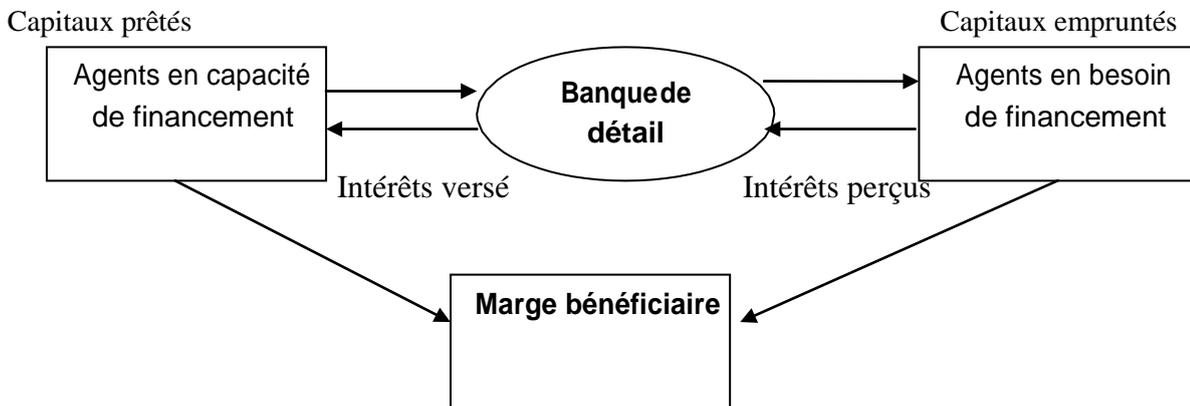
Les activités citées ci-dessus s'orientent vers la clientèle de particuliers, et professions libérales et d'entreprises de petite taille.

¹⁰ F.Mishkin, monnaie, banque et marché financiers, Pearson, 2010, P.410-411, (9ème Edition)

Le bénéfice de la banque de détail est égal à la différence entre le taux d'intérêt versé aux prêteurs et celui demandé aux emprunteurs.

On peut schématiser l'activité de la banque de détail comme suivant :

Figure 1-1 : l'intermédiation bancaire



Source : SCIALOM.L Economie bancaire, collection repère économique, édition la découverte, paris, 2013.P62

➤ les activités de la banque de financement de d'investissement BFI

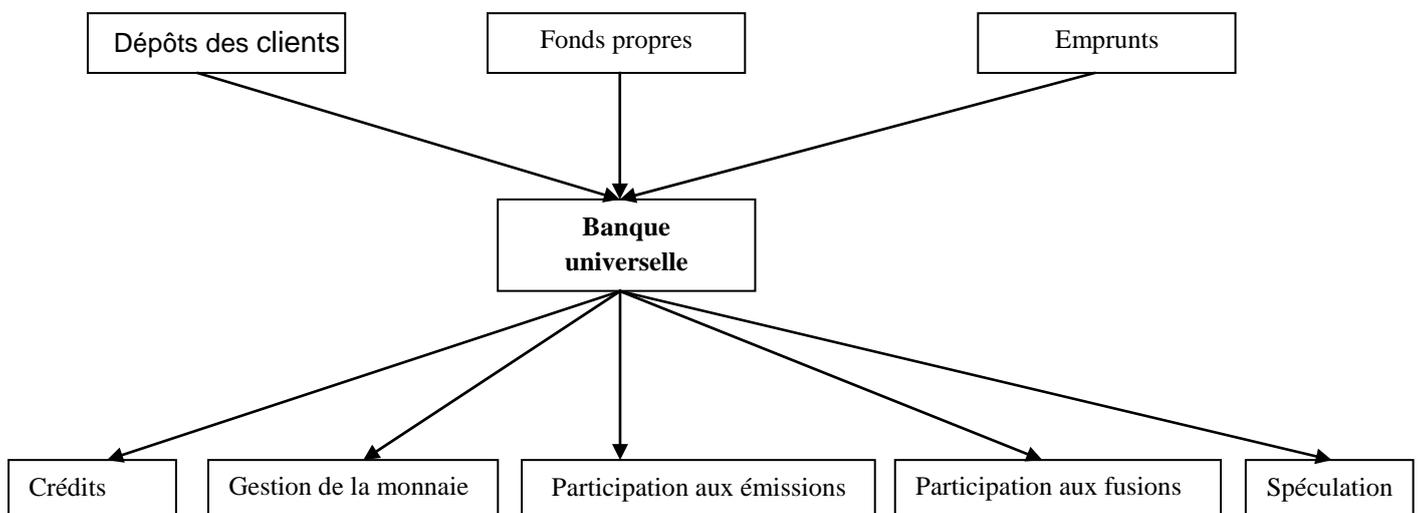
Les principales activités des BFI s'articulent sur les opérations financières comme introductions en bourse, les fusions acquisitions des sociétés, les émissions de titres ou de produit financiers et les opérations de vente de trading sur les marchés.

Les principaux clients des BFI sont les grandes entreprises, les investisseurs institutionnels, les gestionnaires de fonds, les Etats.

➤ les activités des banques universelles :

Les banques universelles regroupent les activités des banques de détail et celles des BFI. On peut schématiser ces activités comme suit :

Figure 1-2 : les activités de la banque universelle



Source : Principes de technique bancaire, auteur Luc BERNET-ROLLANDE, 25e édition DUNOD, Paris, 2008

La banque universelle ajoute aux fonctions des banques de dépôt des fonctions qui étaient celles des banques d'affaires ou d'investissement :

- **La banque participe aux émissions de titres** des sociétés et des administrations publiques (augmentation de capital, émissions d'obligations, de titres de la dette publique) qu'elle va ensuite proposer à ses clients comme placement. Elle fait donc le lien entre les épargnants et le marché financier. Elle finance également le déficit public puisqu'elle achète les titres de la dette publique (bons du trésor, obligations du trésor public...).
- **La banque conseille ses clients** en matière de fusion-acquisition, d'opérations de Bourse, de gestion du patrimoine, d'optimisation fiscale. La banque produit donc des services financiers de plus en plus sophistiqués pour répondre aux différents besoins de leurs clients.
- **La banque spéculer sur les marchés financiers** c'est-à-dire qu'elle achète (ou vend) des actifs pour les revendre (ou acheter) à terme dans l'espoir de réaliser une plus-value, pour le compte de ses clients qui ont pu lui emprunter une partie des capitaux ou pour son propre compte (avec ses capitaux propres). Cette activité de "**trading**" est devenue très importante pour les banques. Elle n'est pas exempte de conflits d'intérêts car la banque dispose d'informations confidentielles sur ses clients qu'elle peut utiliser pour spéculer pour son propre compte.

Pour effectuer toutes ces opérations, les banques universelles disposent de trois types de ressources:

- **Les dépôts** à vue et à terme de ses clients ;
- **Les capitaux propres** c'est-à-dire les capitaux apportés par les propriétaires et les bénéfices accumulés ;
- **Les capitaux empruntés** par les banques qui émettent des titres à court terme (certificats de dépôt) ou à long terme (obligations) pour augmenter leurs fonds prêtables.

5- Le rôle de la banque¹¹ :

Pour satisfaire leur clientèle, particuliers, entreprises et collectivités locales, les établissements de crédit doivent exercer plusieurs activités :

¹¹ Principes de technique bancaire, auteur Luc BERNET-ROLLANDE, 25e édition DUNOD Dunod, Paris,

a. En empruntant des fonds :

➤ Collecte des dépôts

À chaque fois qu'elle le peut la banque emprunte à ses clients qui deviennent ainsi ses fournisseurs ; cette activité est appelée la collecte de dépôts. On entend par dépôts, l'ensemble des disponibilités confiées par la clientèle au banquier. Ces dépôts peuvent être effectués à vue, c'est-à-dire avec possibilité de retrait à tout moment ou à terme, le retrait n'étant alors, en principe, possible qu'à une échéance déterminée d'avance. Il est imposé au banquier de restituer au déposant la chose déposée après en avoir assuré la garde ; entre-temps, le banquier peut utiliser ces dépôts pour son propre compte. Seules les banques à réseau ou certaines banques de siège à clientèle haut de gamme sont à même de collecter des fonds auprès de leur clientèle.

➤ Emprunts sur les marchés

Si la collecte des fonds est insuffisante, les banques peuvent emprunter sur le marché monétaire qui est le marché des capitaux à court terme. Les prêteurs sont des banques, des compagnies d'assurance, des caisses de retraite, des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (SICAV et fonds communs de placement) voire la Banque de France. Elles peuvent aussi, pour disposer de ressources, emprunter sur le marché financier en émettant des emprunts obligataires.

b. En accordant des crédits :

On peut définir le crédit comme une assistance financière du banquier à l'égard de son client. Ce crédit peut donner lieu à mise à disposition de fonds et l'on parlera alors de crédits par décaissement (ex : découvert).

Il peut être aussi, plus simplement, l'engagement par le banquier d'honorer la signature de son client en cas de défaillance de ce dernier, il s'agira alors de crédits par signature (ex. cautions). Les crédits par décaissement peuvent être à court, moyen ou long terme. Les crédits par signature sont le plus souvent à court terme et appelés, dans le langage courant, des cautions.

c. En effectuant des placements

Les établissements de crédit peuvent aussi effectuer des opérations sur les marchés monétaire et financier sous la forme de placements ou d'opérations spéculatives plus complexes sur les actions, les taux d'intérêt, les devises ou sur des produits dérivés.

d. En proposant des services

Il existe un certain nombre de services proprement dits que le banquier est à même d'offrir à sa clientèle. Services matériels : service de caisse, location de coffres, etc. Services intellectuels : conseils, gestion de portefeuille, etc.

En effet La banque est avant tout un organisme financier : elle joue le rôle d'intermédiaire entre les détenteurs et les demandeurs de capitaux. Elle reçoit les fonds que lui confient ceux qui en disposent, et elle prête une partie de cet argent à ceux qui ont en besoin.

Elle a aussi un rôle dynamique dans la mesure où elle crée des capitaux. Elle remplit donc un rôle de service public. Elle joue un rôle clé dans le développement de l'entreprise.

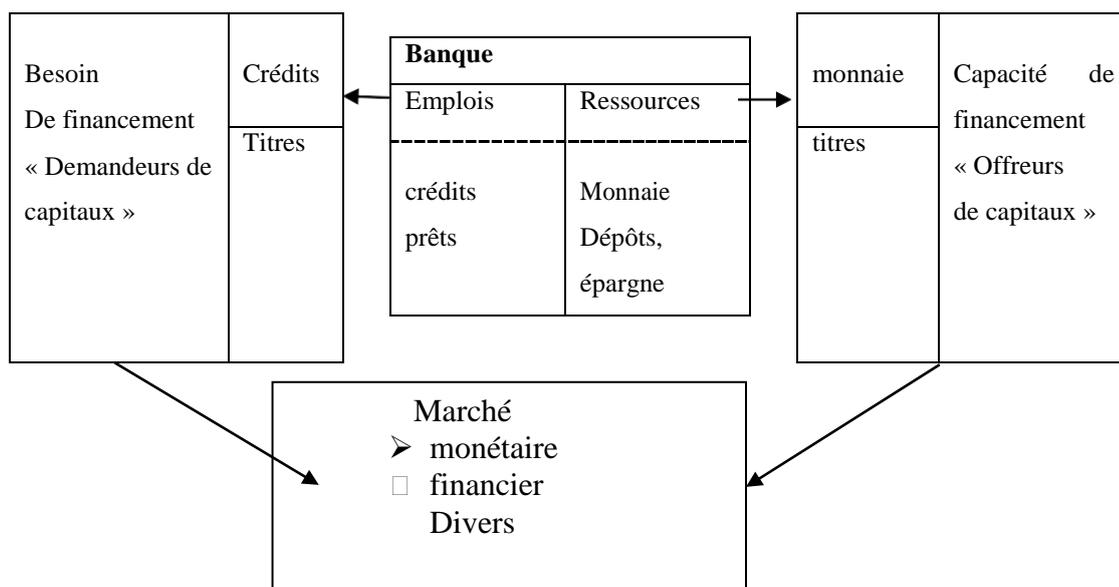
En plus de la mission fondamentale de la banque qui consiste à pourvoir des capitaux cette dernière se présente ainsi comme le partenaire et le conseiller de l'entreprise :

- la banque est partenaire des entreprises et en partage les succès et les échecs ;
- la banque est conseillère de l'entreprise, cette fonction s'étend à plusieurs domaines (l'investissement, etc.)

Outre les éléments précités, la banque joue également un rôle économique présenté par le schéma suivant :

5-1 Le rôle économique de la banque

Figure 1-3 le rôle économique de la banque



Source : Sylvie de Coussergues, « La banque ; structure, marché, gestion », Dalloz, Paris, 1996, P.6

Ce schéma illustre le rôle économique de la banque. Les agents à besoin et à capacité de financement « demandeurs, offreurs de capitaux » entrent directement en relation sur les marchés des capitaux. Les agents à besoin de financement émettent des titres souscrits par les agents à capacité de financement. Ce qui revient pour les premiers à emprunter des capitaux aux seconds. Une durée et un prix « le taux d'intérêt ». D'une part, les emprunteurs dont le besoin de financement découle d'opérations d'investissement émettent des titres à long terme, alors que les prêteurs préfèrent les placements à court terme. Mais surtout, les marchés des capitaux sont des marchés imparfaits où règnent l'incertitude et l'asymétrie d'information, certains agents détiennent des informations que les prix ne reflètent pas.

L'intervention d'un intermédiaire financier réside dans le processus de financement indirect par la banque en s'interposant entre le prêteur et l'emprunteur. L'intermédiaire émet des titres à terme et à risque mieux adaptés aux préférences des prêteurs : il collecte des capitaux qu'il redistribue par la suite sous forme de crédits aux agents à besoin de financement.

5-2 Le rôle des banques auprès des agents économiques

a) Les banques et les ménages

Les banques offrent à leurs clients :

- la possibilité de collecter leurs liquidités (argent) dont ils disposent et de leur donner les moyens de les utiliser et de les faire fructifier. Pour cela, elle leur propose : (L'ouverture de compte à vue, L'ouverture de livret d'épargne, L'ouverture de plans d'épargne) ;
- La mise en place de différents plans (plan d'épargne logement, plan d'épargne en action...). Ces plans permettent d'accumuler une épargne (versements réguliers dans leur périodicité et dans leur montant) qui vont rapporter des intérêts capitalisés et donner droit à un prêt pour l'achat d'un logement à un intérêt plus intéressant que celui du marché ;
- L'ouverture d'un compte titre qui comprend les titres financiers que peut acheter l'épargnant (actions, obligations, sicav ou FCP...). Ces titres rapportent des dividendes (actions) et des intérêts (obligations, titres monétaires) auquel peut s'ajouter une plus-value si le titre est revendu plus cher qu'il n'a été acheté ;
- Proposition des crédits aux ménages : Un crédit bancaire est la mise à disposition par une institution financière (le créancier) d'une ressource (une somme d'argent) à un client (le débiteur) contre l'engagement d'être payé ou remboursé dans le futur, à une date déterminée avec le versement d'un intérêt.

Chapitre I : Banques Algériennes et risque de crédit

Un crédit bancaire suppose donc un certain nombre de conditions : (La solvabilité du client, Le taux d'intérêt).

Le type de crédit : les ménages peuvent faire appel à différents types de crédit selon leur situation financière :

- **Le découvert** : autorisation d'avoir un compte débiteur pour une période limitée. La somme prêtée par le banquier donnera lieu à un paiement d'agios (intérêts + frais de dossier) ;
- **Le crédit à la consommation** : Il permet de financer les biens d'équipement courants (automobiles, meubles, équipement hi-fi ou électroménager) ;
- **Le crédit immobilier** : Le crédit immobilier est un financement par emprunt destiné à couvrir tout ou partie d'un achat immobilier, d'une opération de construction, ou des travaux sur un bien immobilier existant. Il est établi sur une durée longue (plusieurs années ou décennies) pour un taux fixe sur toute la durée du prêt immobilier.

b) Les banques et les entreprises.

Les banques offrent un certain nombre de crédits spécifiques aux entreprises à savoir :

- **Facilité de caisse** : autorisation de découvert de votre compte de quelques jours par mois, pour faire face aux décalages entre dépenses et recettes de votre entreprise ;
- **Le crédit de campagne** : la solution pour les difficultés de financement liées à la saisonnalité d'une activité. D'une durée supérieure à 1 mois, il permet de financer les décalages dans le temps entre les dépenses et les recettes ;
- **Le découvert** : Il permet de financer des décalages supérieurs à 1 mois entre le paiement des fournisseurs et les entrées d'argent clients ;
- **Le crédit-bail** : Le crédit-bail couramment appelé « Leasing » est un contrat par lequel une personne, le crédit bailleur (société de financement, banque...) achète un bien et le met à la disposition d'une autre personne, le preneur (locataire), moyennant le paiement d'un loyer.

Le locataire n'est donc pas juridiquement propriétaire du bien mis à sa disposition. Cependant dans une logique de comptes consolidés, les biens acquis en crédit-bail sont assimilés à des immobilisations. Ce contrat est assorti d'une promesse unilatérale de vente, selon laquelle le preneur a la possibilité, au terme de la période convenue, d'acheter le bien.

En effet, au terme de la durée de location du bien, le preneur peut, soit racheter ce bien à un prix convenu d'avance et fixé par le contrat de crédit-bail (valeur résiduelle), soit continuer à le louer, soit mettre fin au contrat.

c) Les banques et la création monétaire

Les banques créent de la monnaie scripturale à l'occasion d'une opération de crédit à court et moyen terme.

Un crédit consiste à transformer une créance (une reconnaissance de dette) en monnaie. Lorsqu'un client obtient de sa banque un prêt ou un crédit son compte est alors crédité de la somme. La banque crée ainsi de la monnaie scripturale par une inscription au crédit du compte à vue de la personne qui a obtenu le prêt.

L'argent prêté n'a pas été retiré aux autres clients de la banque (il résulte d'un simple jeu d'écriture). Il y a donc bien création de monnaie supplémentaire. Lorsqu'un client rembourse le prêt, il y a alors destruction de monnaie scripturale.

Il existe une autre façon pour les banques commerciales d'octroyer des crédits à leurs clients, elle consiste à créer de la monnaie, c'est-à-dire à effectuer un prêt sans avoir le montant correspondant en ressources.

Pour ce faire, les Banques commerciales vont créditer le compte courant de leur client du montant du prêt accordé. Par un simple jeu d'écriture, elles vont ainsi créer de la monnaie. Dans ce cas « les crédits font les dépôts » puisque le montant de crédit octroyé vient alimenter le compte courant du client de la banque commerciale.

Ce processus permet la croissance du stock de monnaie du système économique. Seules les banques commerciales ont ce pouvoir de création monétaire.

Section 02 : Evolution de système bancaire algérien période (2006-2017)

L'émergence de la concurrence au sein du système bancaire algérien, avec l'entrée dans ce secteur de banques privées et le renforcement patrimonial des banques publiques a conduit le Conseil de la Monnaie et du Crédit et la Banque d'Algérie à améliorer et renforcer les conditions d'exercice de l'activité bancaire, pendant que la Banque d'Algérie et la Commission Bancaire ont exercé une supervision bancaire, conforme aux normes et principes universels, de plus en plus rigoureuse. Et cela dès l'année 2006 qui s'est caractérisée par la mise en place effective de mécanismes de surveillance.

Cette section portera sur l'analyse du système bancaire algérien et des différents changements et réformes qu'a connu le système bancaire durant la période (2006-2017) sur le plan suivant :

- 1- La structure actuelle du système bancaire algérien (la composition du système bancaire algérien en 2016) ;
- 2- Le développement de l'activité bancaire durant la période (2006-2016) qui sera divisé en deux parties ;
 - Collecte des dépôts durant la période 2007 -2016 ;
 - Octroi du Crédit durant la période 2007-2016.
- 3- les réformes du système bancaire algérien (2006-2016).

1- la structure actuelle du système bancaire algérien :

Les banques, en tant qu'intermédiaires financiers, assurent la collecte des ressources auprès du public, distribuent des crédits à la clientèle directement ou par le biais d'acquisition d'obligations émises sur le marché financier par les entreprises et autres institutions financières et mettent à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et assurent leur gestion. Elles effectuent aussi différentes opérations bancaires connexes. En revanche, les établissements financiers effectuent toutes les opérations de banque à l'exception de la collecte de dépôts auprès du public et de la gestion des moyens de paiement.

« La dernière liste des banques agréées arrêtée au 2 janvier 2017, comprend une vingtaine de banques publiques et privées et 9 établissements financiers, selon la dernière décision de la banque d'Algérie portant publication de la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés et qui vient d'être publiée sur le journal officiel. »¹²

¹² Rapport de la banque d'Alger janvier 2017

Chapitre I : Banques Algériennes et risque de crédit

Les banques publiques sont en nombre de 6 banques à savoir la Banque extérieure d'Algérie(BEA), la Banque nationale d'Algérie(BNA), le Crédit populaire d'Algérie(CPA), la Banque de développement local (BDL), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP Banque).

Les banques privées et étrangers sont au nombre de 14 à savoir : la Banque Al Baraka d'Algérie, Citibank Alegria, Arab Banking Corporation – Alegria, Société Générale – Algérie, BNP Paribas Al-Djazair, Bank ABC, Natixis-Algérie, Trust-Bank, Housing bank, Gulf bank, Fransa bank, CIB-algeria, Al-salam bank et HSBC-Algeria.

Quant aux établissements financiers, on trouve la Société de Refinancement Hypothécaire (SRH) ; la société financière d'investissement, de participation et de placement – SPA – « Sofinance -SPA » ; Arab Leasing Corporation (ALC) ; Maghreb Leasing Algérie (MLA) ; Cetelem Algérie ; Caisse Nationale de Mutualité Agricole Etablissement Financier ; Société Nationale de Leasing – SPA ; Ijar Leasing Algérie – SPA et El Djazair Ijar – SPA.

1-1 Les banques publiques :

A- La création de la BADR et la BDL :

La banque d'agriculture et de développement rurale BADR a été créée par le décret n°82-106 du 13 mars 1982 sous forme de société nationale, née de la restriction de la BNA pour financer l'ensemble du secteur agricole et de l'agro-industrie.

La banque de développement locale BDL créée par le décret n°85-85 du 30 avril 1985 elle reprend certaines opérations prérogatives du CPA spécialisé dans le financement des PME (unités économique locale). Elle intervient également dans le financement d'investissement productif par les collectivités.

B- la Banque extérieure d'Algérie(BEA) :

Créée par l'ordonnance n° 67-204 du 1^{er} Octobre 1967. La BEA est une banque de dépôts ayant pour mission particulière dans le Domain du développement des relations financiers avec l'extérieur.

C- La Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance (CNEP) :

Créée par l'ordonnance n°64-227 du 10 août 1964.Ses principales missions étaient la collecte de l'épargne et le financement de l'habitat.

D- La banque nationale d'Algérie (BNA) :

La BNA a été créée par l'ordonnance n°66-178 du 13 juin 1966. La BNA devrait financer le secteur agricole et les grandes entreprises.

E- le Crédit populaire d'Algérie(CPA) :

Le CPA a été créé par l'ordonnance n°66-366 du 29 décembre 1966. Le CPA est une banque de dépôts ayant traité à la promotion du secteur tertiaire (l'hôtellerie et le tourisme, la pêche, l'artisanat...) mais également d'autres activités (le financement des PME, financement de crédit à la consommation)

1-2 Les banques privées et Etrangers :

A- Banque Al Baraka d'Algérie :

La Banque Al Baraka d'Algérie est le premier Établissement bancaire à capitaux mixtes (publics et privés). Créée le 20 mai 1991, avec un capital de 500.000.000 DA, la Banque a entamé ses activités bancaires proprement dites durant le mois de septembre 1991.¹³

B- Citibank Alegria¹⁴ :

Présente en Algérie depuis 1992 à travers un bureau de liaison, la Citibank a développé véritablement ses activités bancaires à partir de l'année 2000. Elle ne travaille qu'avec une clientèle haut de gamme comme les compagnies pétrolières et d'autres firmes qui explorent ou exploitent l'or noir en partenariat avec Sonatrach. La Citibank gère presque tous nos dollars, Ainsi, la Citibank New York gère et détient le compte en dollars de la Banque d'Algérie. C'est par ce compte que transitent tous les paiements en dollars de l'Algérie.

C- Arab Banking Corporation – Alegria¹⁵ :

Bank ABC (constituée sous le nom de Arab Banking Corporation) fondée en 1980 est une banque internationale basée à Manama, au Royaume de Bahreïn. Son réseau s'étend sur cinq continents et couvre des pays du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, d'Europe, des Amériques et d'Asie.

La Banque ABC a été la première banque privée internationale autorisée à opérer dans le cadre de la législation algérienne par une décision officielle du Conseil de la monnaie et du crédit de la Banque centrale d'Algérie en septembre 1998. Elle a commencé ses activités le 2 décembre 1998 en ouvrant sa succursale principale à Bir Mourad Raïs, Alger.

¹³ WWW.albaraka-bank.com

¹⁴ WWW.Citibank-algeria.com

¹⁵ WWW.bank-abc.com

D- Société Générale Algérie :

La Société Générale Algérie détenue à 100% par le Groupe Société Générale, est l'une des toutes premières banques privées à s'installer en Algérie, soit depuis 2000. Son réseau, en constante croissance, compte actuellement 87 agences dont 11 Centres d'Affaires ou Business Center dédiés à la clientèle des Entreprises.

E- BNP Paribas Al-Djazair

BNP Paribas El Djazaïr, filiale à 100% du Groupe BNP Paribas, exerce une activité de banque universelle, s'adressant ainsi à tout type de clientèle : les Particuliers (dont les Algériens Résidant à l'Etranger), les Professionnels et les Entreprises.

F- Natixis-Algérie¹⁶ :

Natixis Algérie est la filiale du Groupe BPCE adossée à Natixis (Pôle Services Financiers Spécialisés) installée en Algérie depuis 1999.

Avec près de 800 collaborateurs et 28 agences réparties sur tout le territoire algérien, Natixis Algérie offre une gamme étendue de produits et services financiers aux grandes entreprises, PME-PMI, professionnels et particuliers Algériens.

Natixis Algérie assure également des prestations de services pour le compte de Natixis (connaissance client « KYC », Trade).

G- Trust-Bank :

Trust Bank Algeria (TBA) est une banque de droit algérien à capitaux privés. Dont l'activité a démarré en avril 2003 avec un capital initial de 750 Millions de Dinars- porté dès la neuvième année d'exploitation, soit en 2012, à 13 Milliards de Dinars.¹⁷

H- Housing bank :

The Housing Bank for Trade & Finance – Algeria s'appuie sur une riche expérience et un savoir-faire de plus de trente années dans le domaine financier et bancaire. La Housing Bank Algérie a opté, dès le démarrage de son activité en octobre 2003, pour le lancement d'une gamme variée de produits destinés tant aux particuliers qu'aux entreprises.

I- Gulf bank :

Banque commerciale de droit Algérien, filiale de Burgan bank group, au capitale 10 000 000 000 DZD début son activité en Mars 2004 et se fixe pour principale mission de contribuer au développement économique et financier de l'Algérie.

¹⁶ www.natixix.dz

¹⁷ www.Trustbank.dz

J- Fransa bank :

FRANSABANK El Djazaïr-SPA, société par actions à capitaux mixtes majoritairement libanais, a débuté ses activités en Algérie en date du 1er Octobre 2006, offrant à sa clientèle composée de Petites et Moyennes Entreprises ainsi que de grands groupes nationaux et internationaux, tous les produits et services d'une banque commerciale à vocation. Universelle.

K- CIB-algeria :

Autorisée à fonctionner en tant que banque à part entière en Mai 2007, Crédit Agricole CIB en Algérie offre à ses clients locaux et internationaux une large palette de services bancaires commerciaux, de gestion de trésorerie et de financement du commerce.

La Banque est également en mesure d'accompagner les clients du groupe Crédit Agricole dans les relations d'affaires en Algérie grâce à une collaboration étroite avec les grandes banques du pays, notamment en matière de contrats avec le secteur public.

L- Al-salam bank

Al Salam Bank - Algérie, une banque complète fonctionnant conformément aux lois algériennes, et conformément aux dispositions de la loi islamique de la charia dans toutes ses relations.

Al Salam Bank - Algérie a été installé sur territoire algérien en Septembre 2008, pour commencer à pratiquer son activité visant la prestation de services bancaires innovants.

M- Banque HSBC :

HSBC France s'est implantée en Algérie en août 2008 en ouvrant une agence et un siège social à Alger (Pins Maritimes). En 2009, le Conseil de la Monnaie et du Crédit a autorisé le transfert de la tutelle de HSBC Algérie de HSBC France (HBFR) à HSBC Bank Middle East Limited (HBME).

En mai 2010, la Banque d'Algérie a autorisé l'ouverture d'une seconde agence dans le quartier de Hydra (Alger). Une troisième agence a ouvert ses portes dans la ville d'Oran en septembre 2012.

1-3 Les établissements financiers :

A- la Société de Refinancement Hypothécaire SRH : Créée le 27 novembre 1997, la Société de Refinancement Hypothécaire est un établissement financier, qui a le statut d'une Entreprise Publique Economique, société par actions (SPA) dotée d'un capital social initial de 3.290.000.000 DA, augmenté à 4.165.000.000 DA en 2003.

Son capital est intégralement libéré et souscrit, il est composé de 833 actions d'une valeur de 5.000.000 DA¹⁸.

B- la société financière d'investissement, de participation et de placement – SPA – « Sofinance -SPA » :

Sofinance-SPA, est un établissement financier public agréé par la Banque d'Algérie le 09 janvier 2001, doté d'un capital social de 5.000.000.000 DA, en 2017 son capital social est passé à 10.000.000.000 DA.

SOFINANCE a été créée à l'initiative du Conseil National des Participations de l'Etat (CNPE) avec comme principales missions l'accompagnement dans la modernisation de l'outil de production national et le développement de nouveaux produits financiers.

C- Arab Leasing Corporation ALC : Arab leasing Corporation (ALC) au capital 3 500 023 744 DZD est la première société de leasing à s'établir en Algérie. ALC a été créé en octobre 2001, par les institutions actionnaires suivants¹⁹ :

- ABC-Algeria : 41%
- CNEP-Banque : 27%
- T.A.I.C : 25%
- Capitaux propres : 7%

D- Maghreb Leasing Algérie MLA : Née en 2006, Maghreb Leasing Algérie (MLA Leasing) a été créée à l'initiative de TUNISIE LEASING avec le concours de son actionnaire de référence Groupe Amen. Son objectif principal est de devenir le partenaire privilégié des PME, PMI, des professions libérales et commerçantes en matière de financement des équipements et immobiliers nécessaires à leurs activités.

E- Cetelem Algérie ; Cetelem Algérie est une filiale de la BNP Paribas spécialisée dans le crédit à la consommation localement, en Algérie. Créée depuis 2006, Cetelem Algérie propose des solutions de financement directement sur lieu de vente avec une seule formule le crédit amortissable classique. Lié à plus de 400 partenaires dans tout le pays.

Cetelem Algérie travaille dans le monde de l'automobile et celui de la distribution.

F- Caisse Nationale de Mutualité Agricole Etablissement Financier ;

Société Nationale de Leasing – SPA est un Etablissement financier créé en 2010 ce forme juridique SPA au Capital de 3 500 000 000 DZD, spécialisé dans le financement, d'acquisition ou le renouvellement des véhicules, matériels d'industrie ou de travaux publics, Equipement médicaux ou d'informatique et de tourisme (hôtellerie , restauration.)

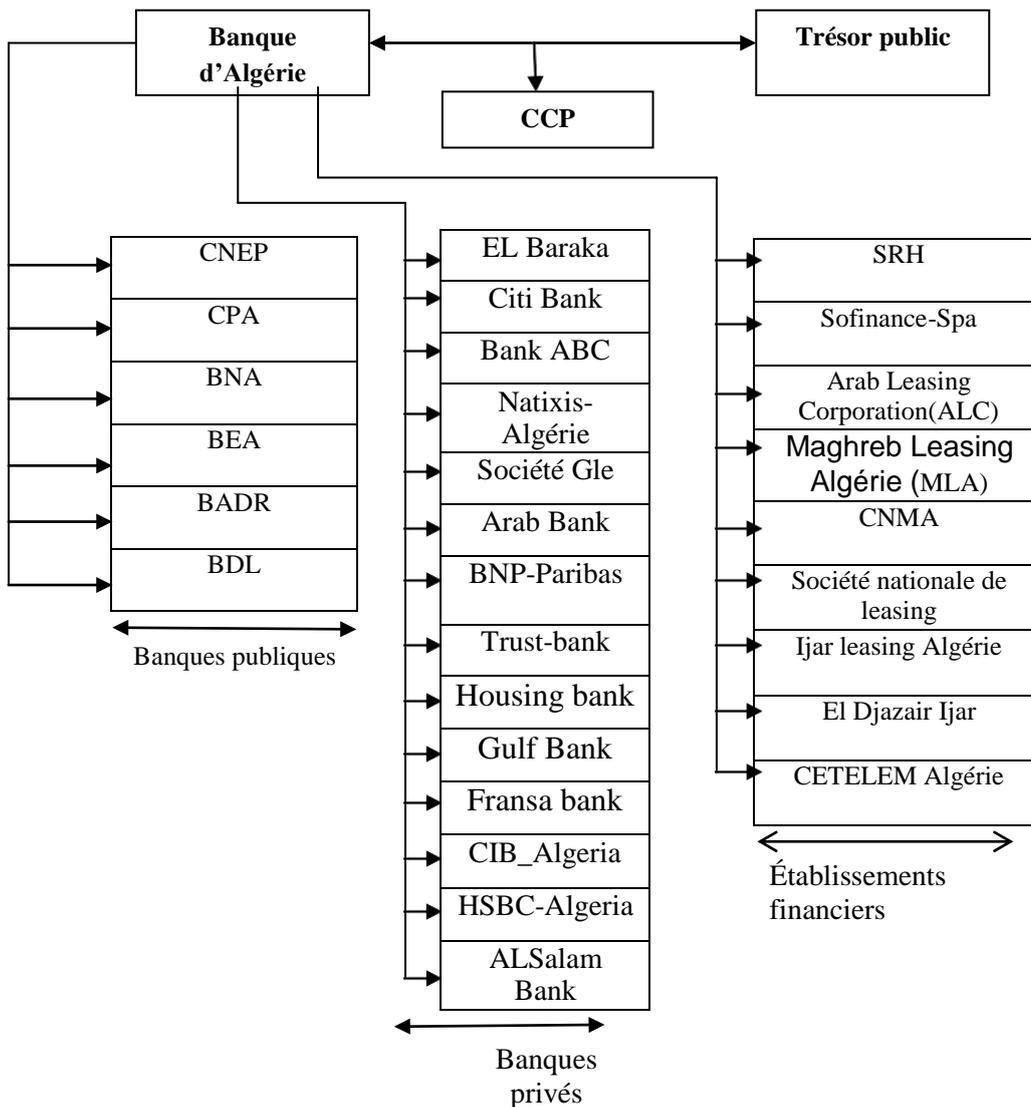
¹⁸ www.SRH-dz.org

¹⁹ Site Arab Leasing Corporation ALC

G- Ijar Leasing Algérie (ILA) – SPA Ijar Leasing Algérie SPA (ILA) est un établissement financier de Crédit-Bail (Leasing²⁰), au capital social de 3.500.000.000 DA créé par la Banque Extérieure d'Algérie (BEA).

H- El Djazair Ijar – SPA : Le leasing d'El Djazair Idjar, est un mode de financement souple et approprié, qui consiste à mettre à votre disposition des biens mobiliers et des équipements de votre choix, contre le paiement des loyers périodiques durant une période de location. A la fin de la période de location et après paiement de la valeur résiduelle vous deviendrez propriétaires.

Figure n° 1-4- La structure actuelle du système bancaire Algérien



Source : A L G E R I E , Le journal officiel donne la liste exhaustive des banques et établissements financiers qui activent en Algérie le 09/02/2018.

²⁰ « Le leasing est un instrument de financement de moyen à long terme destinée aux Professionnels, par le biais duquel le crédit bailleur (ILA) s'engage moyennant le Paiement de loyers, à céder au crédit-preneur (client), l'utilisation temporaire d'un Bien mobilier à la demande de celui-ci qui pourra l'acquérir au terme de la période Convenue, pour un prix prédéfini (valeur résiduelle) dans le contrat . »

2- Le développement de l'activité bancaire durant la période (2007-2016) :

Pour faciliter l'analyse de cette période récente nous diviserons cette période en deux parties : De 2007 à 2011 ; et de 2012 à 2016.

2-1 Collecte des dépôts :

2-1-1 Collecte des dépôts durant la période 2007-2011 :

Le tableau ci-dessous résume l'activité de collecte des dépôts des banques privées et publiques entre 2007-2011 :

Tableau n°1-1 : collecte des dépôts banques publiques/privées

Année		2007	2008	2009	2010	2011
Dépôts à vue	Banques publiques	2 369,7	2 705,1	2 241,9	2 462,5	3 095,8
	Banques privées	191,1	241,8	261,0	301,2	400,0
Totale		2560,8	2 946,9	2 502,9	2 763,7	3 495,8
Dépôts à terme	Banques publiques	1 671,5	1 870,3	2 079,0	2 333,5	2 552,3
	Banques privées	89,5	120,7	149,9	190,8	235,2
Totale		1 761,0	1 991,0	2 228,9	2 524,3	2 787,5
Dépôts Préalable à l'importation (en garantie)	Banques publiques	162,9	185,1	311,1	323,1	351,7
	Banques privées	32,6	38,8	103,8	101,0	98,0
totale		195,5	223,9	414,9	424,1	449,7
Totale des ressources collectées		4 517,3	5 161,8	5 146,7	5 712,1	6 733,0
	Part des banques publiques	93,1%	92,2 %	90,0 %	89,6 %	89,1 %
	Part des banques privées	6,9 %	7,8 %	10,0 %	10,4 %	10,9 %

Source : élaborer par l'étudiant selon les rapports de la banque central d'Algérie (entre 2007-2011) – chapitre

V : Système bancaire évaluation et renforcement de la supervision

L'activité collecte des ressources des banques a connu des fluctuations durant ces années 2007-2011, on peut les résumer par rapport au tableau ci-dessus comme suivant :

Chapitre I : Banques Algériennes et risque de crédit

En 2007 l'activité de collecte des ressources a connu un développement appréciable en 2007 avec une croissance de 27,1% contre 19% en 2006, en juger les données du tableau ci-dessus ;

En 2008 L'activité de collecte des ressources à vue et à terme des banques a connu un développement appréciable en 2008, mais moins important qu'en 2007. Hors dépôts ;

Préalables à l'importation, la croissance des dépôts s'établit à 14,3 % contre 27,1 % en 2007.

En 2009 L'activité de collecte des ressources à vue et à terme des banques a connu globalement un décroissement, voire une baisse en 2009 inhérente à l'effet du choc externe sur les ressources du secteur des hydrocarbures. Cette baisse s'établit à 4,2 % contre un accroissement de 14,3 % en 2008 et 27,1 % en 2007 ;

En 2010 : L'activité de collecte des ressources à vue et à terme des banques a connu globalement une hausse de 11,7 % en 2010 contre une contraction de 4,2 % en 2009, après l'expansion enregistrée en 2008 (14,2 %), année du fort surcroît de ressources ;

En 2011 L'activité de collecte des ressources à vue et à terme des banques a connu globalement une hausse de 16,5 % en 2011 contre 14 % en 2010 et ce après la contraction de 4,2 % enregistrée en 2009, année du choc externe de grande ampleur pour l'Algérie.

2-1-2 Collecte des dépôts durant la période 2011-2016 :

Le tableau ci-dessous résume l'activité de collecte des dépôts des banques privées et publiques entre 2011-2016 :

Tableau n°1-2 : collecte des dépôts banques publiques/privées

Année		2012	2013	2014	2015	2016
Dépôts à vue	Banques publiques	2823,3	2942,2	3705,5	3297,7	3060,5
	Banques privées	533,1	595,3	722,7	594,0	671,7
Totale		3356,4	3537,5	4428,2	3891,7	3732,2
Dépôts à terme	Banques publiques	3053,6	3380,4	3800,2	4075,8	4010,7
	Banques privées	280,0	311,3	290,1	367,6	398,6
Totale		3333,6	3691,7	4090,3	4443,4	4409,3
Dépôts Préalable	Banques publiques	426,2	419,4	494,4	751,2	833,4

Chapitre I : Banques Algériennes et risque de crédit

à l'importation (en garantie)	Banques privées	121,8	138,8	104,6	114,4	104,7
totale		548,0	558,2	599,0	865,6	938,4
Totale des ressources collectées		7238,0	7787,4	9117,5	9200,7	9097,9
	Part des banques publiques	87,1%	86,6%	87,7%	88,3%	87,1%
	Part des banques privées	12,9%	13,4%	12,3%	11,7%	12,9%

Source : élaborer par l'étudiant selon les rapports de la banque central d'Algérie (entre 2012-2016) – chapitre V : Système bancaire évaluation et renforcement de la supervision

L'activité collecte des ressources des banques a connu des fluctuations durant ces années 2012-2016, on peut les résumer par rapport au tableau ci-dessus comme suivant :

En 2012 L'activité collecte des ressources à vue et à terme des banques ont enregistré une progression modérée (6,4 %) en 2012 contre 16,5 % en 2011 et 14 % en 2010 ;

En 2013 L'activité collecte des ressources à vue et à terme des banques ont progressé de 8,1 % en 2013 contre 6,5 % en 2012 et 16,5 % en 2011 ;

En 2014 L'activité collecte des ressources à vue et à terme des banques ont progressé de 17,8 % en 2014 contre 8,1 % en 2013 et 6,5 % en 2012 ;

En 2015 L'encours des dépôts à vue et à terme, collectés par les banques, est en baisse 2015 (- 2,2 %), contre un accroissement de 17,8 % en 2014 et 8,6 % en 2013 ;

En 2016 Après la baisse de 2,2 % enregistrée en 2015, l'encours des dépôts à vue et à terme collectés par les banques a encore baissé en 2016 de 2,3 % (contre une hausse de 17,8 % en 2014).

Après l'analyse de l'activité globale de collecte des dépôts banques publiques/privées, pendant toute la période (2007 jusqu'à 2016), On constate que les banques publiques restent prédominantes avec une part Globale de 89,08%, et une part de 10,92% pour les banques privées.

En fin du 2011 la part globale des banques publique de l'activité de collecte des dépôts s'élève à 90,80%, et 9,20% pour les banques privées

En fin du 2016 la part globale des banques publique de l'activité de collecte des dépôts s'élève à 87,36%, et 12,64% pour les banques privées

Chapitre I : Banques Algériennes et risque de crédit

Nous constatons ainsi que la part des banques privées augment de l'année à l'autre soit une part de 6,9 %et 2007, elle a fait augmenter jusqu'au 12,9% en fin de 2016, on peut expliquer cette augmentation part l'installation des nouvelles banques privées sur le marché algérien qui a fait une lourde concurrence pour les banques publiques.

2-2 L'octroi des Crédits :

2-2-1 L'activité de crédit à l'économie des banques entre 2007-2011 :

L'activité des crédits à l'économie des banques, y compris la caisse d'épargne a évalué comme suite

Tableau n°1-3 : les crédits accordées par les banques publique/privées

Année		2007	2008	2009	2010	2011
Crédits au secteur public	Banques publiques	987,3	1 200,3	1 484,9	1 461,3	1 742,3
	Banques privées	2,0	1,9	1,0	0,1	0,0
Totale		989,3	1 202,2	1 485,9	1 461,4	1 742,3
Crédits au secteur privé	Banques publiques	964,0	1 086,7	1 227,1	1 374,5	1 451,7
	Banques privées	250,4	325,2	372,1	430,8	530,7
Totale		1 214,4	1 411,9	1 599,2	1 805,3	1 982,4
Totale des ressources collectées		2 203,7	2 614,1	3 085,1	3 266,7	3 724,7
	Part des banques publiques	88,5 %	87,5%	87,9%	86,8 %	85,7 %
	Part des banques privées	11,5 %	12,5%	12,1%	13,2 %	14,3 %

Source : élaborer par l'étudiant selon les rapports de la banque central d'Algérie (entre 2006-2011) – chapitre

V : Système bancaire évaluation et renforcement de la supervision

En 2007 Dans le total des crédits distribués, la part des banques privées est en progression. Bien que lente, cette évolution plus particulièrement en 2007, et appréciable ;

En 2008 l'évolution des crédits distribués par les banques est plus importante qu'en 2007, la part des banques privées est toujours en progression en 2008 ;

En 2009 l'évolution des crédits distribués par les banques, est proche de celle enregistrée en 2008 ;

Chapitre I : Banques Algériennes et risque de crédit

L'année 2010 a enregistré une progression moins soutenue des crédits distribués par les banques, la part des banques privées continue à augmenter relativement au total des crédits distribués, soit 13,2 % à fin 2010 contre 12,1 % à fin 2009 ;

L'année 2011 a enregistré une progression soutenue des crédits distribués par les banques, la part des banques privées continue à augmenter relativement au total des crédits distribués, soit 14,3 % contre 13,2 % à fin 2010 et 12,1 % à fin 2009.

Les banques publiques assurent la totalité du financement du secteur public, encore toute long de la durée 2007-2011. Leur part dans le financement du secteur privé demeure importante, à savoir 73,2 % contre 76,1 % en 2010

2-2-2 L'activité de crédit à l'économie des banques entre 2012-2016 :

L'activité des crédits à l'économie des banques, y compris la caisse d'épargne a évalué comme suite :

Tableau n°1-4 : les crédits accordées par les banques publique/privées

Année		2012	2013	2014	2015	2016
Crédits au secteur public	Banques publiques	2040,7	2434,4	3373,4	3679,5	3943,3
	Banques privées	0,0	0,0	9,5	9,5	9,5
Totale		2040,7	2434,3	3382,9	3689,0	3952,8
Crédits au secteur privé	Banques publiques	1675,4	2023,2	2338,7	2687,1	2982,0
	Banques privées	569,5	697,0	781,3	899,5	973,0
Totale		2244,9	2720,2	3120,0	3586,6	3955,0
Totale des ressources collectées		4285,6	5154,5	6502,9	7275,6	7907,8
	Part des banques publiques	86,7%	86,5	87,8	87,5%	87,6%
	Part des banques privées	13,3%	13,5%	12,2%	12,5%	12,4%

Source : élaborer par l'étudiant selon les rapports de la banque central d'Algérie (entre 2011-2016) – chapitre

V : Système bancaire évaluation et renforcement de la supervision

En 2012 L'année 2012 a enregistré une progression des crédits distribués par les banques, Le total des crédits des banques, en 2012 pour un montant de 63,176 milliards de dinars (194,563 milliards en 2011 et 298,596 milliards de dinars en 2010 ;

En 2013 Le total des crédits des banques s'établit à 5 154,5 milliards de dinars à fin 2013, correspondant à un accroissement des crédits de 20,3 % contre 16,8 % en 2012 ;

En 2014 Le total des crédits des banques s'établit à 6 502,9 milliards de dinars à fin 2014, correspondant à un accroissement des crédits de 26,2 % contre 20,3 % en 2013 ;

En 2015 Le total des crédits des banques s'établit à 7 275,6 milliards de dinars à fin 2015, correspondant à un accroissement des crédits de 11,9 %, contre 26,2 % en 2014 ;

En 2016 Le total des crédits, s'établit à 7907,8 milliards de dinars, soit un accroissement de 8,7 % contre 11,9 % en 2015.

Les crédits au secteur public se sont accrus de 7,2 % et ceux au secteur privé de 10,3 %, contre, respectivement, 9,0 % et 15,0 % en 2015.

D'après l'analyse de l'activité globale de L'octroi des crédits (banques publiques/privées), pendant toute la période (2000 jusqu'à 2016), On constate que les banques publiques restent prédominantes sur les crédits octroyés avec une part Globale de 87,25%, et une part de 12,75% pour les banques privées.

En fin du 2011 la part globale des banques publique de l'activité de l'octroi des crédits s'élève à 87,28%, et 12,72% pour les banques privées

En fin du 2016 la part globale des banques publique de l'activité de l'octroi des crédits s'élève à 87,22% et 12,78% pour les banques privées

Nous constatons ainsi que la part des banques privées augment de l'année à l'autre soit une part de 11,5 % en 2007, elle a fait augmenter jusqu'au 12,4% en fin de 2016, on peut expliquer cette augmentation part l'installation des nouvelles banques privées sur le marché algérien qui a fait une lourde concurrence pour les banques publiques.

3- les réformes du système bancaire (2007-2016) :

Donne cette partie on essaye de présenter les réformes qui a connaît le du système bancaire algérien durant la période (2007-2016)

3-1 Cadre légal et réglementaire :

- Les ratios prudentiels relatifs à l'exposition au risque de crédit et à sa couverture sont représentés principalement par le ratio de solvabilité et les ratios de division des risques.

- Le ratio de solvabilité implique que les fonds propres nets (fonds propres de base et fonds propres complémentaires) d'une banque ou d'un établissement financier doivent assurer la couverture d'au moins 8 % des risques encourus. Il s'agit d'un niveau minimum de couverture de risque pour asseoir une solidité financière (santé patrimoniale).
- Pour éviter la concentration des risques sur un client ou un groupe lié, deux ratios de division des risques doivent être respectés²¹ ;
 - Le premier, fixé à 25 %, implique que les crédits accordés individuellement à un client ou à un groupe lié ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres de la banque ou l'établissement financier concerné.
 - Le second ratio limite les grands risques²² à dix fois les fonds propres.
- A l'effet de prendre en charge l'ensemble des dispositions légales, le Conseil de la Monnaie et du Crédit et la Banque d'Algérie ont mis en place un dispositif réglementaire conséquent en matière de contrôle bancaire.

3-2 La supervision et le contrôle :

Un contrôle et une surveillance particulière des agrégats monétaires et financiers et des procédures de gestion et de suivi des risques sont nécessaires pour s'assurer de l'efficacité de l'intermédiation bancaire. La supervision, qui doit être permanente, vise également à protéger les déposants et les investisseurs comme elle permet d'éviter les risques systémiques découlant d'une mauvaise gestion et/ou d'engagements trop importants.

3-2-1 Les activités de contrôle :

A- Le contrôle sur pièces :

Le contrôle sur pièces effectué sur la base des déclarations des banques et établissements financiers transmises à la Banque d'Algérie. Le contrôle sur pièces était assuré, jusqu'à 2001, par l'inspection externe, direction rattachée à la Direction Générale de l'Inspection Générale de la Banque d'Algérie.

Une structure spécialisée a été mise en place en 2002, au sein de la Direction Générale de l'Inspection Générale, en vue de prendre en charge le renforcement du contrôle sur pièces²³.

²¹ Rapport de la banque central d'Algérie(2002) –chapitre V : SYSTEME BANCAIRE EVALUATION ET RENFORCEMENT DE LA SUPERVISION, PUBLIER EN 2003

²² « Les grandes risques sont les risques des crédits dépassent 15% des fonds propres de la banque ou de l'établissement financier concerné. »

²³ Rapport de la banque central d'Algérie Op.Cite.2002

B- Le contrôle sur place :

Sur la base d'un programme de contrôle intégral des banques et établissements financiers, engagé à partir de l'année 2001, les services compétents de la Banque d'Algérie mènent régulièrement des opérations de contrôle intégral sur place²⁴.

3-2-2 Le Renforcement du contrôle interne :

Afin de répondre aux principes élaborés par le Comité de Bâle, le Conseil de la Monnaie et du Crédit a édicté un règlement dont l'objet comme suivant :

- mettre en place par les banques et établissements financiers les mécanismes de contrôle interne de nature à garantir que l'activité bancaire est conduite de manière prudente ;
- Les transactions sont conclues strictement dans les limites des pouvoirs conférés ;
- les actifs sont préservés (gestion prudente des risques) et les passifs sont contrôlés,
- les états financiers fournissent des informations complètes, exactes et aussi récentes que possible en tenant compte des normes comptables universelles ;

Les principaux résultats en 2006 :

- L'entrée en exploitation en 2006 des systèmes de paiements ARTS et ATCI, selon les standards internationaux, qui a assuré la traçabilité des opérations bancaires et une meilleure supervision des flux financiers
- Le renforcement sur le terrain de la supervision des banques et établissements financiers par la Banque d'Algérie et la Commission Bancaire. La conduite rigoureuse des opérations de contrôle intégral sur place, en 2006, ainsi que celle du dispositif de contrôle sur pièces ont constitué les principaux instruments du contrôle permanent et de détection de signes précurseurs de vulnérabilité²⁵.

Les principaux résultats en 2007 :

- La crise de liquidité de l'année 2007, en constitue un exemple supplémentaire des effets négatives qui en résultant sur le système bancaire Algérien.
- Les années 2006 et 2007 sont caractérisées par la mise en application du texte de loi concernant la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et du règlement du Conseil de la Monnaie et du Crédit, pris en application, mais aussi par les règlements édictés par ce dernier relatif aux systèmes de paiement (ARTS et ATCI)²⁶
- La Banque d'Algérie a fait, l'une de ses préoccupations premières, la prise en charge de la supervision et du contrôle des deux systèmes de paiement mis en production en 2006.

Les principaux résultats en 2008 :

Chapitre I : Banques Algériennes et risque de crédit

²⁴ Rapport de la banque central d'Algérie Op.Cite.2002

²⁵ Rapport de la banque central d'Algérie (2006) – CHAPITRE VII : CONTROLE ETSUPERVISION BANCAIRE, PUBLIER EN JUIN 2007

²⁶ Rapport de la banque central d'Algérie (2007) – CHAPITRE VII : CONTROLE ETSUPERVISION BANCAIRE, PUBLIER EN JUILLET 2008

- L'année 2008 a été consacré sur dans l'application du texte de loi concernant la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- Au cours de l'année 2008, l'effort a été poursuivi pour rendre plus efficace le dispositif de contrôle. Cela a permis à la Banque d'Algérie, au Conseil de la Monnaie et du Crédit et à la Commission Bancaire de réagir rapidement à l'évolution de la situation prudentielle de certaines banques et établissements financiers.

Les principaux résultats en 2009 :

L'année 2009, outre l'intensification des contrôles sur place et la préparation du système de notation bancaire, a été marquée par la mise en place du nouveau cadre réglementaire conforme aux dispositions de la loi portant système comptable financier, avec référence aux standards internationaux.

Les principaux résultats en 2010 :

L'année 2010 a été marquée par le renforcement du cadre institutionnel de la supervision bancaire suite aux nouvelles dispositions introduites par l'ordonnance n° 10-04 du 26 août 2010, modifiant et complétant l'ordonnance n° 03-11 relative à la monnaie et au crédit. En effet, les nouvelles dispositions législatives donnent un ancrage légal à la stabilité financière, comme mission de la Banque d'Algérie, tout en renforçant la supervision du système bancaire.

Les principaux résultats en 2011 :

- Le règlement n° 11-03 du 24 mai 2011 relatif à la surveillance des risques interbancaires a fixé le cadre que les banques et les établissements financiers doivent mettre en place afin de mesurer et de limiter leurs risques, notamment de contrepartie, sur leurs opérations de prêts et emprunts interbancaires, particulièrement celles opérées sur le marché monétaire.
- Suite à l'application, depuis le 1er janvier 2010, du nouveau référentiel comptable bancaire, qui s'inspire des normes IAS/IFRS, la Banque d'Algérie a édicté, par voie d'instruction (n° 03-11 du 20/09/2011), un nouveau reporting comptable périodique intégrant les besoins d'information prudentielle.

Les principaux résultats en 2012

- Application des nouveaux amendements introduits par l'ordonnance n° 12-02 du 13 février 2012 modifiant et complétant la loi n° 05-01 du 06 février 2005, le dispositif réglementaire de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a connu des évolutions importantes en 2012.
- Le projet d'implémentation du système de notation bancaire, développé avec l'assistance technique du Trésor américain et du FMI, dans la perspective de faire converger les actions de supervision aux principes fondamentaux d'un contrôle bancaire efficace,

édités par le Comité de Bâle, a été complété et testé en 2012 auprès de deux banques de la place²⁷.

Les principaux résultats en 2013

L'année 2013 a été marquée par l'évaluation du dispositif national de supervision bancaire par une équipe conjointe d'évaluateurs du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, au titre du programme d'évaluation du système financier (FSAP)

Les principaux résultats en 2014

- Le renforcement et la consolidation du cadre de la supervision bancaire en Algérie se sont poursuivis en 2014, année marquée notamment par la promulgation des textes réglementaires consacrant la refonte du dispositif prudentiel national et le passage à l'application de l'approche standard de Bâle II/III.

Les principaux résultats en 2015²⁸

- Le cadre de surveillance du système bancaire a subi des réformes substantielles suite à l'adoption, au dernier trimestre 2014, d'un nouveau dispositif prudentiel conforme aux normes de Bâle II et l'introduction d'une exigence supplémentaire de charge en fonds propres, dite « coussin de sécurité », recommandée par Bâle III
- La promulgation des instructions d'application du nouveau cadre prudentiel étant intervenue à la fin de l'année 2014, celui-ci est devenu pleinement effectif à partir de l'exercice 2015
- Le champ des risques inhérents à l'activité bancaire a été également élargi pour englober, outre le risque de crédit, les risques opérationnels et de marché.
- La généralisation de la méthodologie de contrôle basée sur les risques, adoptée dès 2013, s'est approfondie et enrichie en 2015 par l'actualisation des manuels de procédures y afférents et l'élaboration de notes d'orientation, pour tenir compte de l'évolution du cadre réglementaire et de la pratique bancaire.

Les principaux résultats en 2016

- En 2016, la supervision bancaire s'est montrée particulièrement attentive à l'impact de la conjoncture économique difficile sur les bilans des banques et des établissements financiers, en exerçant une surveillance rapprochée, notamment des risques de liquidité, de crédit et de concentration²⁹.
- A cet égard l'année 2016 a été mise à profit pour approfondir et évaluer les conditions de mise en application des règles et normes réglementaires issues de cette refonte du cadre prudentiel, en apportant les adaptations nécessaires aux processus de contrôle.

²⁷ Rapport de la banque central d'Algérie (2012) – CHAPITRE VII : CONTROLE ETSUPERVISION BANCAIRE, PUBLIER EN JUILLET 2013

²⁸ Rapport de la banque central d'Algérie (2015) – CHAPITRE VII : CONTROLE ETSUPERVISION

Chapitre I : Banques Algériennes et risque de crédit

BANCAIRE, PUBLIER EN NOVEMBRE 2016

²⁹ Rapport de la banque central d'Algérie (2016) – CHAPITRE VII : CONTROLE ET SUPERVISION

BANCAIRE, PUBLIER EN SEPTEMBRE 2017

Section 3 - Les crédits bancaires accordés aux entreprises : typologie et risque associés

Le crédit bancaire est l'un des moyens les plus importants de financement de l'économie, il joue un rôle important dans le développement de l'activité économique. Nous essayerons à travers cette partie de définir la notion du crédit et de mettre en évidence son rôle, ainsi que de présenter les différents types de crédits accordés par la banque pour les entreprises (notamment les PME) et les risques associés (inhérents).

1- les crédits bancaires :

1-1 Définition du crédit :

Au sens de la loi relative à la monnaie et au crédit ; le crédit est défini, dans l'article 68 de la loi n° 03-11 du 26 août 2003, comme « tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, cautionnement ou garantie »³⁰.

« faire un crédit c'est faire confiance ; c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel, ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien, ou un bien équivalent, vous sera restitué dans certain délai, le plus souvent avec -que comporte la nature de ce service »³¹

En effet, cette définition permet de mettre en évidence, les trois supports du crédit, à savoir : le temps, la confiance, et la promesse, car il ne peut y avoir de crédit en l'absence de ces trois éléments.

- La contrepartie de l'acte de crédit : la rémunération du service rendu et du risque encouru ;
- Le risque lié à l'opération de crédit : le risque de perte de la créance, peut être partiel ou total.

1-2 Rôle de crédit³² :

Le crédit joue un rôle considérable dans les économies modernes. Il permet les échanges, stimule la production, amplifie le développement et enfin crée de la monnaie.

³⁰ Loi n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, Article 68

³¹ Définition donnée par G.Petit-Ditaillis cité par Farouk Bouyakoub, dans son ouvrage intitulé

« l'entreprise et le financement bancaire » Ed Casbah, 2000 P.17

³² Guy CAUDAMINE, Jean MONTIER : « banque et marché financiers » Ed ECONOMICA, 1998, P142.

- ✓ **permet les échanges** : c'est sans doute sa fonction la plus ancienne celle qui fut à l'origine des premières banques. Le recours au crédit permet une anticipation de recettes et donne ainsi à l'avance un pouvoir d'achat ou d'échange aux entreprises. En anticipant le revenu des ventes, il permet d'assurer la continuité dans le processus de Production et de commercialisation aussi sur le marché national que sur le marché international.
- ✓ **stimule la production** : Le développement de l'activité de production et sa modernisation dépend en grand partie de l'importance de l'innovation concernant les équipements ou leur renouvellement. Pour simplifier, le recours au crédit permet donc aux chefs d'entreprises d'acheter les outils de production adaptés et d'accroître la qualité ou la quantité de leur production quant au crédit à la consommation, il stimule les achats et par conséquent, le secteur de la production.
- ✓ **amplifie le développement** : les effets d'un prêt pour l'achat d'un bien de production ou de consommation ne se manifestent pas uniquement chez l'agent économique bénéficiaire de l'opération ; ils s'étendent indirectement à d'autres agents. On parle alors de rôle multiplicateur du crédit.
- ✓ **Le crédit est un instrument de création de la monnaie** : L'importance de crédit dans l'économie tient à son action sur les échanges, sur la production, sur le développement économique mais surtout à son rôle en tant qu'instrument de création monétaire. En effet, les banques, en octroyant du crédit, créent les flux monétaires. Elles utilisent les ressources dont elles disposent sous forme de dépôts pour consentir des crédits à leurs clients sans que, pour autant, cela prive les déposants des possibilités d'utiliser leurs dépôts.

2- Typologie des crédits bancaires accordés aux entreprises :

Nous tenons à présenter les crédits accordés par la banque à sa clientèle entreprises, sans aborder les crédits accordés aux particuliers qui ne font pas objet de notre étude.

2-1 L'origine des besoins de financement : il convient de distinguer les besoins liés à l'exploitation de ceux liés à l'investissement :

A- Les besoins d'exploitation :

La fonction essentielle d'une entreprise (grande entreprise ou PME) est la production et/ou distribution de bien et/ou service afin de générer des profits et assurer ainsi son développement et sa pérennité.

Le cycle d'exploitation correspond au décalage dans le temps entre ces différentes phases : achats, décaissements fournisseurs, transformations, stockage, commercialisation et encaissement.

En finance d'entreprise c'est ce qui se traduit par le besoin en fond de roulement (BFR)

$$\text{BFR} = \text{Actifs circulants} - \text{Dettes courantes}$$

B- Les besoins d'investissement :

Les besoins d'investissement sont des besoins durables nés d'une décision de gestion du chef d'entreprise (ou de la direction) et qui générant, le plus souvent, une rentabilité compétitive différée dans le temps.

Les différentes étapes de la vie des entreprises (création, développement...) sont de nature à générer des besoins d'investissement dont la couverture est nécessaire pour maintenir la compétitivité de l'entreprise et là même pour assurer sa pérennité.

2-2 Le financement du cycle d'exploitation :

Dans le cadre de son activité, une entreprise éprouve des besoins de trésorerie généralement très importants pour qu'elle puisse les assumer seule, qu'ils agissent de réaliser un investissement ou de financer des besoins liés à son activité courante (constitution de stocks de marchandises, octroi de délai de paiement à la clientèle....)

Les crédits d'exploitation sont des crédits à pour objectif de financer le haut de bilan (crédits à court terme)

2-2-1 Les crédits de trésorerie

❖ La facilité de caisse :

Ce crédit assure l'élasticité nécessaire au bon fonctionnement de la trésorerie courante et permet de faire face aux décalages de très courte durée. S'agissant d'une

souplesse de trésorerie, son utilisation doit être limitée et doit s'accompagner en contrepartie d'un mouvement significatif, source de commissions pour la banque³³

Ce type de crédit est limité de 15 à 30 jours du chiffre d'affaire de l'entreprise concernant.

❖ L'escompte de billet financier :

Ce type de concours est utilisé soit pour financer un besoin plus long de trésorerie, soit pour un besoin ponctuel et pour lequel la banque ne souhaite pas recourir au découvert. Il peut être utilisé dans le cadre des crédits de campagne qui financent un cycle de production saisonnier, pour financer des stocks ou pour obtenir une garantie spécifique, l'aval du client sur le billet de trésorerie³⁴.

2-2-2 Le financement des stocks

Ce type de financement est spécifique à certaines activités, minerais, énergie, agroalimentaire, négoce international, pour n'en citer que quelques-unes. Les avances réalisées sous forme d'escompte de billet à ordre s'accompagnent d'un nantissement du stock de marchandises avec ou sans dépossession. La meilleure des garanties est la dépossession. Il convient que les marchandises soient entreposées chez un tiers garant qui ne s'en dessaisira que sur instruction du banquier³⁵.

2-2-3 Les engagements par signature :

Par sa seule signature, la banque garantit l'engagement de son client vis-à-vis d'un tiers sans verser de fonds. L'avantage en trésorerie pour l'entreprise est obtenu soit par³⁶

- un délai de paiement ;
- une dispense de versement ;
- un règlement immédiat.

Le but principal du cautionnement (engagement par signature) est d'obtenir un avantage en trésorerie :

- Un délai de paiement (cautions fiscales) ;
- Une dispense de versement (caution se substituant à un dépôt de garantie) ;
- Un règlement immédiat (caution sur marché, de restitution d'acompte).

³³ L'essentiel des techniques bancaires, Jean-Marc béguin/ Arnaud Bernard, Éd Groupe Eyrolles, 2008 P.255

³⁴ Op.cit., 2008 P.255

³⁵ Op.cit., 2008 P.256

³⁶ Op.cit., 2008 P.256

2-3 Le financement des investissements :

Les crédits d'investissement constituent la partie la plus importante des financements bancaires, l'objectif de ces crédits est de financer le bas de bilan des entreprises (crédits à moyen et long terme)

2-3-1 Les crédits moyens longs terme :

La nature des biens à financer par les crédits moyens long terme sont des biens matériels et des biens immatériels.

Les biens matériels ont une valeur intrinsèque indépendante de la qualité de l'emprunteur, ils peuvent être financé par :

- ❖ Des crédits moyen long terme classique assortis ou non d'une garantie réelle (gage, nantissement, hypothèque) ;
- ❖ Du crédit-bail.

Il existe (03) natures d'investissements matériels :

- Les investissements de renouvellement ;
- Les investissements de productivité ;
- Les investissements de développement ou de capacités.

Ils ont pour but de permettre aux entreprises et aux professionnels de parfaire le financement de leurs investissements³⁷ :

- incorporels (fonds de commerce...) ;
- corporels (matériel, immeubles...) ;
- financiers (prises de participation, acquisition de filiale).

L'octroi de tels crédits dépend de trois facteurs³⁸ : la situation économique et le contexte dans s'effectue l'investissement, la situation financier de l'entreprise, en particulier sa capacité d'autofinancement pour assurer le renouvellement du bien et les garanties par l'emprunteur.

³⁷ BEGUIN.J-M et BERNARD, l'essentiel des techniques bancaire, groupe Eyrolles, paris, 2008, P.251

³⁸ Christiane DESCAMPS, jacques SOICHOT : « Economie et gestion de la banque » Ed EMS, 2002.P 100

2-3-2 Le crédit-bail :

Le crédit-bail est une technique de financement des investissements professionnels. Le chef d'entreprise choisit un équipement et convient avec le vendeur des conditions de l'achat. Après examen du dossier, une société de crédit-bail achète le matériel et loue celui-ci à l'utilisateur qui l'exploite librement. En fin de contrat, le chef d'entreprise peut : ³⁹

- soit rendre l'équipement ;
- soit le racheter pour sa valeur résiduelle fixée au départ dans le contrat ;
- ou continuer à le louer moyennant un loyer très réduit.

Montant : La banque achète le matériel au fournisseur 100 % du TTC.

Loyer : Le paiement des loyers en précompté, grande souplesse de fonctionnement.

Taux : Fonction des taux fixe de la banque, la proposition commerciale se fait toujours sur le montant du loyer. Il est d'usage de ne pas communiquer le taux au client. La valeur résiduelle est de l'ordre de 1 à 5 % de la valeur initiale.

Durée : De 2 à 5 ans pour du matériel, de 10 à 20 ans pour de l'immobilier.

Garanties : En général pas de garanties demandées, il est possible toutefois de demander une caution personnelle.

2-3-3 LES CONCOURS BANCAIRES

Toutes les entreprises ne peuvent pas faire appel au marché financier qui est réservé aux sociétés les plus importantes. Ces dernières peuvent, elles aussi, préférer s'adresser à leur banque pour financer certains investissements.

Le recours aux concours bancaires est une solution couramment utilisée et qui a bien souvent le mérite d'être la seule possible (ou presque) pour la quasi-totalité des petites et moyennes entreprises.

Les banques peuvent intervenir soit sous forme de crédit classique, soit sous forme de crédit-bail (leasing), soit encore sous forme d'un prêt participatif ⁴⁰.

A- Les crédits classiques : Ces crédits peuvent accordées à moyen ou à long terme :

³⁹ Jean-Marc béguin. Op.cit. 2008 P.253

⁴⁰ Principes de technique bancaire, Luc BERNET-ROLLANDE, Ed : DUNOD, Paris, 2008 P.342

Les crédits à moyen terme : d'une durée de 2 à 7 ans, ils sont accordés soit par une banque seule, soit par une banque en concours avec un établissement spécialisé tel qu'ose financement et garantie⁴¹.

Les crédits à long terme : D'une durée de 7 à 20 ans, ils sont distribués par les institutions financières spécialisées. Pour ce type de financement, les banques ne jouent, la plupart du temps, qu'un rôle de relais avec toutefois, dans certains cas, une participation en risque avec l'établissement prêteur. Les institutions financières spécialisées assurent le financement de ces crédits sur ressources provenant principalement d'emprunts obligataires⁴².

B- Le prêt participatif :

Les prêts participatifs ont été créés en 1978 afin d'améliorer la structure financière des sociétés commerciales ou industrielles éligibles à ce dispositif. Le prêt participatif est un prêt sans garantie ; il est donc considéré comme une créance de dernier rang. Il est rémunéré par un intérêt fixe complété le cas échéant par un intérêt variable selon les performances économiques de l'entreprise.⁴³

3- Les risques de l'activité bancaire :

En générale, il s'agit des trois risques principaux encourus par la banque au cours de l'exercice de son activité à savoir : le risque de contrepartie, le risque de liquidité et le risque de marché. Par ailleurs, il faut ajouter deux autres types de risque qui ont aussi une importance et une conséquence majeures sur l'activité de la banque qui sont : le risque opérationnel ; qui a pris une importance capitale grâce à la nouvelle réforme de Balle II, et le risque de solvabilité.

3-1 le risque de contrepartie :

Selon le code bancaire algérien : règlement n° 02-03 du 14 novembre 2002 portant sur le contrôle interne des banques et établissements financiers « on entend par le risque crédit : le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou des contreparties considérées comme un même bénéficiaire».

⁴¹ Luc BERNET-ROLLANDE Op.cit., 2008 P.342

⁴² Luc BERNET-ROLLANDE Op.cit., 2008 P.343

⁴³ Luc BERNET-ROLLANDE Op.cit., 2008 P.346

Selon Sylvie de COUSSERGUES, le risque de contrepartie correspond à : « la défaillance de la contrepartie sur laquelle une créance ou un engagement est détenu ». ⁴⁴

Ou encore on peut le définir comme étant « le risque de perte à la défaillance d'un débiteur sur lequel l'établissement de crédit détient un engagement ». ⁴⁵

En effet, les deux dernières définitions se convergent, ceci correspond éventuellement à une perte totale ou partielle des montants engagés par la banque et aussi une perte en revenu représentée par les intérêts non perçus.

Les cas qui peuvent amener un emprunteur à ne pas respecter son engagement de rembourser sa banque sont multiples, et ont diverses causes :

- Mauvaise foi, ou la malhonnêteté (escroquerie, abus de confiance...)
- Cas de force majeure : par exemple les crédits consentis à des emprunteurs étrangers qui peuvent être confrontés à des risques de guerre, de révolution, de catastrophe naturelle ou de non transfert. Ce qu'on appelle plus communément le risque pays ⁴⁶

Pour Henri CALVET « le risque pays est le risque de non remboursement de la créance détenue sur débiteur privé ou public en raison de la situation économique et/ou politique du pays dans lequel est situé le débiteur, et ce quelle que soit la situation financière de ce débiteur » ⁴⁷

3-2 Le risque de liquidité :

Le risque de liquidité de financement correspond à la l'incapacité d'une institution financière à faire face à ses engagements à temps. La liquidité est différente de la solvabilité. Une banque solvable (avec des capitaux propres positifs) peut faire faillite pour des problèmes de liquidité. ⁴⁸

Il est donc très important de distinguer la solvabilité de la liquidité. Une entreprise solvable a plus d'actifs que de dettes ; la valeur de ses capitaux propres est positive.

⁴⁴ Sylvie de COUSSERGUE : « Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie » 4^{ème} Ed DUNOD.2005. P105.

⁴⁵ Henri CALVET : « Etablissement de crédit : appréciation, évaluation et méthodologie de l'analyse financière ». ED Economica, Paris 1997, P.78

⁴⁶ « Le risque pays est une forme particulière du risque de contrepartie en ce sens qu'il est indépendant de la situation des débiteurs. Deux situations sont possibles, soit l'Etat ne rembourse pas ses propres dettes, soit il ne fournit pas aux débiteurs les devises nécessaires à leur règlement. »

⁴⁷ Henri CALVET Op.cit., 1997, P.92

⁴⁸ John Hull, « Gestion des risques institutions financiers ». Édition PEARSON France, 2013. P434

Une entreprise capable d'honorer ses engagements est liquide. Des institutions financières solvables peuvent alors faire faillit à cause de problème de liquidité.⁴⁹

Le risque de liquidité peut trouver son origine à partir des faibles liquidités dont dispose la banque, autrement dit les actifs liquides disponibles sont insuffisant pour faire face à des besoins inattendus.

3-3 Le risque de marché :

La notion de risque de marché regroupe différents types de risques, identifiés par le règlement de la banque d'Algérie n° 2002-03 du 14 novembre 2002 et qui sont : le risque de taux, le risque de variation de titre de propriétés, le risque de règlement- contrepartie et le risque de change.

Il est défini comme suit : « Le risque de marché est celui de déviations défavorables de la valeur de marché des positions pendant la durée minimale requise pour liquider les positions ».⁵⁰

En général, il s'agit d'un risque qui se manifester par une évolution défavorable du prix d'un actif, ou bien, par la réalisation de moins-values ou de pertes à la rêvent des titres sur le marché.

En reprenant le règlement de la banque d'Algérie n° 2002-03 on distingue trois catégories de risque de marché, liées aux actifs enregistrés dans le bilan d'une banque.

Il s'agit du :

- risque de taux d'intérêt
- risque de change
- risque de position sur actions

Le risque de taux d'intérêt : Le risque de taux est un risque qui est inhérent à l'activité même d'un établissement de crédit. Il apparait lorsque le cout des ressources devient supérieur aux produits perçus sur les emplois, il est identifié dans le règlement de la banque d'Algérie n°2002-03 sous le nom de risque de taux d'intérêt global : « c'est le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du

⁴⁹ Op.cit., 2013. P427

⁵⁰ J.Bessis, « Gestion des risques et gestion actif-passif des banques », Ed. Dalloz, 1995, P18.

fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant ; des opérations soumis aux risques de marché.»⁵¹

3-4 Le risque de change : Le risque de change est la traduction de l'internationalisation des activités de la banque. En effet, la fluctuation des cours de change pose aussi un sérieux problème sur le résultat des établissements de crédit, étant donné, d'une part, les comptes de correspondance libellés en devises, et d'autre part, l'origine étrangère de plusieurs de leurs actifs et passifs. Il est défini « comme une perte entraînée par la variation des cours de créances ou des dettes libellés en devises par rapport à la monnaie de référence de la banque ».⁵²

Il revêt en deux formes : le risque de transaction,⁵³ et le risque de traduction- consolidation⁵³ :

A- Le risque de transaction : Le risque de transaction est la modification de la rentabilité ou la valeur des opérations en devises d'un établissement de crédit en fonction des évolutions des taux de change des devises dans lesquelles son activité est libellée.

B- Le risque de traduction-consolidation : La nécessité d'exprimer le résultat de l'activité d'un établissement de crédit dans une monnaie d'expression unique, qui n'est pas obligatoirement celle dans laquelle la majorité des opérations sont effectuées, a pour objet de le figer.

Donc, le risque de transaction-consolidation apparaît dans le monde de la finance internationale, tant pour les entreprises non financières que pour les entreprises financières ; il est mesuré par la position de change.

3-5 Le risque de position sur actions :

Le risque de position sur action résulte de l'intervention de plus en plus des banques sur le marché financier, « le risque de position sur actions est lié à l'évolution défavorable du cours actions figurant dans le portefeuille- titre de la banque »⁵⁴

⁵¹ Le règlement de la banque d'Algérie n°2002-03

⁵² Michel ROUACH, Gérard NAULLEAU : « le contrôle de gestion et gestion financier », Edition. La revue banque éditeur ; 3ème édition, Paris, 1998, P312.

⁵³ Op.cit., 1998, P312.

⁵⁴ Sylvie de COUSSERGUES, Op.cit., P109.

Pour atténuer l'impact du risque sur le résultat de la banque, il est recommandé aux établissements de crédit de diversifier leurs portefeuilles-titres en actions sur plusieurs secteurs économiques.

3-6 Le risque opérationnel :

On peut définir le risque opérationnel comme la totalité des risques internes (risques associés aux opérations et les risques provenant de contrôle inadéquats et tout risque associé à la fraude des employés. En plus des risques internes, y'a l'impact des événements externe, tels que les catastrophes naturelles, les risque politique ou réglementaire, les faillit de sécurité.⁵⁵

Le comité de bale définit le risque opérationnel comme suite : « Le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures ; personnels et systèmes interne ou à des évènements extérieurs».

La réglementation algérienne le définit dans son règlement n°03-2002 comme suit : « le risque opérationnel est un risque résultant d'insuffisance de conception, d'organisation et de mise en œuvre des procédures d'enregistrement dans le système comptable et plus généralement dans les système d'information de l'ensemble des événements relatifs aux opérations de la banque ou l'établissement financier concerné ».⁵⁶

Quatre principaux événements peuvent être distinguées, qui sont à l'origine de l'apparition de ce risque : le risque de procédure, risque inhérents aux personnes et aux relations entre les personnes, risque informatiques, et risques inhérents aux tiers.

3-7 Le risque de solvabilité :

Le risque de solvabilité, appelé aussi risque « d'insolvabilité », occupe une place primordiale, car il concerne la survie même de la banque, et qui est du à la manifestation d'un ou de plusieurs risque examinés ci-dessus « le risque de solvabilité est celui de ne pas disposer des fonds propres suffisants pour absorber des pertes éventuelles »⁵⁷

En effet l'insolvabilité d'une banque résulte du montant des fonds propres disponibles d'une part, et des risques prise d'autre part. Les fonds propres

⁵⁵ John Hull, Op.cit., 2013. P410-411.

⁵⁶ Règlement 2002_03 du 14 novembre 2002 portant sur le contrôle interne des banques et établissements financiers.

⁵⁷ J.Bessis, Op.cit. 1995, p20.

représentent pour les établissements de crédit le garant ultime de la solvabilité face à l'ensemble des risques encourus. La solidité financière de la banque dépend entièrement du montant des fonds propres. D'ailleurs, c'est à cet effet, que la réglementation prudentielle fixe des seuils minimaux de fonds propres en fonction des risques auxquels les établissements de crédit sont confrontés.

4- les risques liés aux PME

LES PME constituent un risque spécifique pour les banques. Cette spécificité tient à trois causes⁵⁸ :

- Les PME sont globalement sous-capitalisées : elles ont relativement plus recours à l'endettement que les autres entreprises ;
- Cet endettement est essentiellement bancaire car les PME n'ont pas un accès facile au financement direct sur les marchés ;
- les PME sont plus vulnérables que les autres entreprises, elles ont une probabilité de défaillance nettement plus importante que les grandes entreprises.

Par ailleurs nous pouvons retenir d'autre type de risque qui sont :

4-1 le risque financier : Le risque financier est en relation avec la variabilité possible des profits avant intérêt et impôt générés par les opérations normales de l'entreprise.

Ce type de risque relié à la conjoncture économique, au marché ou à l'efficacité de production de l'entreprise.

4-2 Le risque d'investissement : Ce risque est attribuable à la variabilité des flux monétaires générés par les projets d'investissements acceptés par l'entreprise

Dépendant de l'ampleur des projets, ce genre de risque peut avoir un impact considérable sur la valeur au marché de l'entreprise.

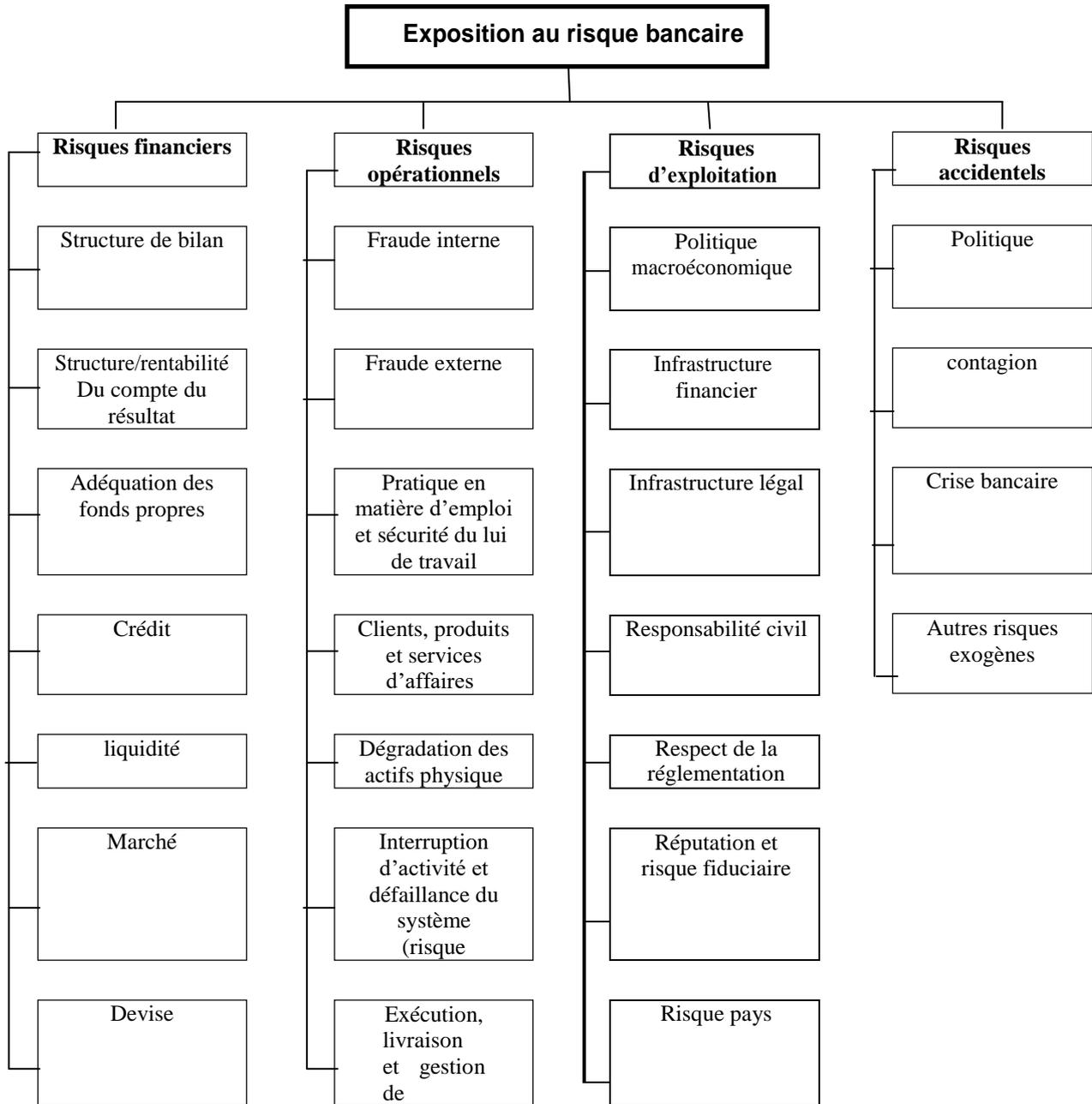
4-3 Risque de portefeuille : Le risque de portefeuille de projets correspond à la variabilité des flux monétaires de l'ensemble de projets d'investissement de l'entreprise.

4-4 Risque d'exploitation : Risque d'exploitation qu'ont appelé également le risque d'affaire, risque directement lié à l'activité de l'entreprise. Dans un projet, il peut

⁵⁸ Hubert de la bruslerie « analyse financier » 4ème édition, Dunod, Paris, 2010.P429

s'agir de conception inadéquate des installations, augmentation des coûts de fonctionnement, du coût des approvisionnements.

Figure n° 1-5 : Le champ du risque bancaire



Source : Henneri van Greuning. Sonja Bratanovic « analyse et gestion du risque bancaire : un cadre de référence pour l'évaluation de la gouvernance d'entreprise et du risque financier » Edition, ESKA, premier Edition 2004.P 04

Conclusion de chapitre :

La stabilité du système bancaire fut l'une des préoccupations majeures, dont la gestion nécessite une grande implication, en raison de la sensibilité de cette tâche et les différents risques auxquels est confrontée la banque.

Tout au long de ce chapitre, nous avons essayé de démontrer le rôle important que jouer les banques dans le développement économique, on essayant tout d'abord définir les banques faire la distinction entre elles et les établissements financiers et expliquer les différentes tâches effectuées les banques. Nous avons développé par la suite l'évolution du système bancaire algérien durant ces 15 dernières années en mettant l'accent sur les changements et réformes les plus importants qui ont touché le système bancaire algérien. Enfin, dans la troisième section nous nous sommes penchés sur les différents types de crédits bancaires accordés aux entreprises et on spécifiant les différents risques auxquels les banques doivent faire face dans leurs gestion journalière en particuliers les risques liés aux PME.

La banque doit connaître avec exactitude la nature du risque auquel elle doit faire face. On commençant par l'identification et l'évaluation des risques, pour pouvoir les gérer par la suite. À savoir qu'ils existent plusieurs méthodes pour la gestion de risque crédit (méthode traditionnelle et les nouvelles méthodes). Que nous essayerons de détailler dans le chapitre suivant.

Chapitre II : Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

Introduction au chapitre 2

Introduction :

Un des plus grand soucis des banques depuis qu'elles existent est de lutter contre le risque de contrepartie. C'est pourquoi la gestion des risques dans les banques a fortement augmenté au cours des dernières années. Cette gestion couvre tous les points susceptibles de problème dans une entreprise. Il s'agit pour ceux qui font de la gestion des risques leur métier, de savoir si un client peut être dans l'incapacité de rembourser le crédit qu'il a pris ou si un marché risque de s'effondrer, en conséquent L'octroi de crédit implique principalement pour la banque, de supporter le risque crédit appelé aussi « risque de contre-partie » dont l'identification et l'évaluation sont nécessaire, et que nous aborderons dans la (Section1)

Toutefois, au cours de ces dernières années , les recherches axées sur le développement des méthodes d'évaluation, de prévention et de gestion du risque ont été amorcées partout dans le monde, par des nombreux banquiers, financiers et statisticiens.

Aujourd'hui il existe plusieurs méthode d'évaluation du risque de crédit, principalement la méthode traditionnelle « l'analyse financière » ; et les nouvelles méthodes d'évaluation du risques de crédit qui sont « la notation financière, les systèmes experts et les réseaux de neurones » ce que nous essayes de développer dans la (section2)

Enfin la banque BADR à développer une autre méthode dans sa gestion du risque de crédit qui s'appelle « cotation risque emprunteur » nous essayerons de d'expliquer cette méthode son champ d'application et ses objectifs à travers la (la section3)

Section 1 : la gestion du risque de crédit. Identification et évaluation.

Dans cette section nous allons définir le risque crédit et la réglementation prudentielle internationale

1- Définition de risque de crédit :

« Le risque de crédit traduit la défaillance possible d'un emprunteur, d'un émetteur d'obligation ou d'une contrepartie dans une transaction financier »¹

On peut le définir aussi comme étant : « la perte potentielle consécutive à l'incapacité par un débiteur d'honorer ses engagements. Cet engagement peut être de rembourser des fonds empruntés, cas le plus classique et plus courant ; risque enregistré dans le bilan. Cet engagement peut être aussi de livrer des fonds ou des titres à l'occasion d'une opération à terme ou d'une caution ou garantie données ; risque enregistré dans le hors-bilan. Les sommes prêtées non remboursées, suite à la défaillance d'un emprunteur doivent être déduire du bénéfice- des fonds propres qui peuvent alors devenir insuffisants pour assurer la continuité de l'activité.»²

On peut dire à partir de ces définitions que la notion crédit très proche du risque qui représente la source principale d'inquiétude chez les banquiers.

Un simple retard dans un remboursement peut être dangereux pour une banque qui elle-même travaille avec des fonds empruntés à ses clients déposants, car comme tout commerçants ou industries la banque doit elle aussi faire face à ces engagements à l'échéance.

2- la réglementation prudentielle internationale :

Afin de mieux comprendre l'environnement réglementaire actuel des banques, il est nécessaire d'étudier les normes internationales en matière de régulation bancaire et l'évolution historique de la régulation bancaire. Dans cette partie on va essayer de présenter cette évolution.

L'objectif de la régulation bancaire est d'assurer que les banques sont suffisamment capitalisées au regard des risques pris. Même s'il est impossible d'éliminer complètement le risque de faillite bancaire, les autorités publiques mettent tout en œuvre pour réduire au minimum la probabilité de défaut bancaire, afin de créer un environnement économique

¹ John Hull « gestion des risques & institutions financiers » 3^e Edition, Ed PEARSON, 2013, P.251

² A.SADRI, « Audit et contrôle interne bancaire » Ed, AGFES, Paris, 2002, P40

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

stable, caractérisé par un niveau de confiance important des individus et des entreprises dans le système bancaire.

Dans les années 1980, les systèmes bancaire et financier internationaux étaient ébranlés : la faillite de Herstat Bank en 1974 faisant 620 millions de dollars de pertes, le krach boursier de 1987, ainsi que la faillite de plusieurs banques.

De plus, la concurrence accrue entre grandes banques dans le monde avait progressivement réduit leurs fonds propres à un niveau dangereusement bas. Or, les banques ont besoin d'un volume de capitaux pour faire face à leurs pertes.

Ces différents problèmes ont conduit les autorités de surveillance prudentielle à former en 1974 le comité de bale sur le contrôle bancaire qui se réunit régulièrement à bale, en suisse, le premier résultat de ces réunions est l'accord de la BRI 1988 ; par la suite qualifié de Bâle I.

2-1 L'accord de Bâle I (BRI 1988) :

En 1988 le premier accord de Bâle (**Bâle I**) marqua le début de la mise en place de normes internationales en matière de régulation bancaire.³

L'accord de la BRI 1988 a représenté la première tentative pour mettre en place des normes internationales de capitalisation adéquate ajusté au risque.

L'accord de la BRI définissait deux normes minimales du capital requis. La première était semblable à celle qui existait avant 1988 et le exigent des banques que le rapport actifs-fonds propres soit inférieur à 20. La seconde introduisait ratio connu par la suite sous le nom de ration Cooke.⁴

❖ Ratio Cooke :

Le ratio Cooke fait intervenir à la fois des postes du bilan et hors bilan dans le calcul des actifs pondérés au risque de la banque (également appelés montants pondérés au risque), permettant de mesurer le risque de crédit totale de l'établissement.

Ce ratio prescrit que le Capital social et les éléments assimilables à des fonds propres de toute banque représentent au moins 8% du montant de leurs actifs et engagements hors bilan ces derniers étant pondérés pas des coefficients de risque individuels.

$$\text{Ratio Cooke}^5 = (\text{Fonds propres réglementaires} / \text{La somme des risques pondérés}) \geq 8\%$$

Les pondérations des éléments du bilan différents selon le type de la créance et du débiteur ;

³ John Hull, Op.Cite. 2013 P.251

⁴ John Hull, Op.Cite. 2013 P.253

⁵ Bulletin de la commission bancaire n°4, Avril.1991

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

Figure n° 2-1 : pondération au risque des postes au bilan sous Bâle I

Contrepartie ou type de transaction	pondération
Encaisse, or métallique créances sur les administrations centrales et les banques centrales des Etats membres de l'OCDE	0%
Créances sur les banques et les entités du secteur public national, autres que l'administration centrale des Etats membres de l'OCDE	20%
Prêts hypothécaires intégralement couvert par un bien immobilier à usage résidentiel	50%
Autres créances (secteur privé, banques enregistrées hors de l'OCDE, administrations centrales de pays extérieurs à l'OCDE, immeubles, installations et autres immobilisations, etc.)	100%

Source : John Hull « gestion des risques & institutions financières » 3^e Edition, Ed PEARSON, 2013, P.254

Les actifs d'une banque⁶ : sont les suivants : 100 millions d'euros de prêts aux entreprises, 10 millions d'euros d'obligations d'Etats membres de l'OCDE et 50 millions d'euros de prêts hypothécaires. Le totale des actifs pondérés au risque vaut : $1*100 + 0*10 + 0,5*50 = 125$, soit 125 millions d'euros.

Les actifs hors bilan doivent être convertis en « équivalent Crédit », puis insérés dans la catégorie de risque adéquat.

Figure n° 2-2 : pondération des éléments de hors bilan sous Bâle I

Contrepartie	Pondération
Engagements classiques non liés au cours de change et au taux d'intérêts	Converti en équivalent Crédit par un facteur allant de 0 à 100% en fonction de leur nature, pondérés en fonction de la contrepartie.
Engagements liés au cours de change et au taux d'intérêts	L'équivalent risque = cout de remplacement total (évaluation au prix de marché) de contrat présentant un gain + risque de crédit potentiel produit du nominal par un coefficient de majoration dépendant de la durée résiduelle et de la durée du contrat.

Source : T. Roncalli. « Gestion des risques financiers », Economica, Paris, 2003 P.23

2-1-1 L'Amendement de 1996 :

En 1995, le comité de bale a proposé un document consultatif, connu sous le nom d'« amendement de 1996 », modifie l'Accord de 1988. Ce document, devenu opérationnel en 1998, est parfois désigné par « BIS 98 ».⁷

Les grandes nouveautés de cet amendement résidents dans les points suivantes :

- Les banques doivent utiliser la méthode d'évaluation en valeur de marché, ou comptabilité en juste valeur, pour tous les actifs détenus dans le cadre de leur activité de trading ;

⁶ John Hull, Op.Cite. 2013 P.254

⁷ John Hull, Op.Cite. 2013 P.258

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

- Selon cet amendement, la charge en capital pour le risque de crédit de l'accord de 1988 reste valable pour les postes bilan et hors bilan de portefeuille bancaire et le marché ;
- Propose une approche standard pour le calcul de la charge en capital pour les risque de marché selon cette approche chaque produit est couvert par des fonds propres ;
- Les grandes banques disposant de techniques avancées en matière de gestion de risque sont autorisée à utiliser une approche fondée sur les modèles interne ;
- La mesure de la VAR pour le risque de marché préconisée par les régulateurs est la perte sur le portefeuille de marché au seuil de 1% sur une période de dix jours.

En générale la nouveauté de cet amendement réside dans la possibilité d'accordés aux banques de recourir à leur propre modèle interne comme alternative à l'utilisation d'une approche standard, pour calculer le niveau de capital nécessaire : la VAR ou niveau de perte maximale et sur une période donnée, pour un niveau de probabilité fixé.

2-1-2 Les limites de Bâle I :

Devant la sophistication des techniques bancaires et la nécessité d'approches plus qualitatives, la norme Cooke a montré ses faiblesses. De plus, les turbulences financières qui ont secoué les marchés financiers internationaux ont mis en évidence certaines limites de Bâle I :

- Le manque de fondement économique au choix du niveau de 8% de ratio Cooke ;
- les pondérations adoptés par le ratio Cooke ne reflètent pas le niveau réel du risque : la meme pondération pour toutes les entreprises alors que ces dernières présentent des niveaux de risques différents ;
- Une absence de segmentation des risques de crédit selon le degré de séniorité, le niveau de maturité ;
- La négligence du risque opérationnel dans le calcul du ration ;
- la limitation de différenciation des risques à quatre catégories.

2-2 L'accord de Bâle II :

La sophistication de l'environnement financier dans lequel évoluent les établissements de crédit a conduit à mettre en place une réglementation prudentielle plus complexe que celle de Bâle I. Cette

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

nouvelle réglementation dite **Bâle II** a apporté plusieurs nouveautés au domaine bancaire afin de permettre aux banques un usage plus élargi de l'évaluation des risques.

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

« En juin 1999, le Comité de Bâle a proposé de nouvelles règles, connues sous le nom de Bâle II, révisées en janvier 2001 et avril 2003. Un certain nombre d'études d'impact quantitatif ont été menées afin de tester l'application de ses nouvelles règles en matière de capital requis. Un ensemble de règles définitives, validé par tous les membres du comité de Bâle II, a été publié en juin 2004, et actualisé en novembre 2005. L'application de Bâle II est effective depuis fin 2007 »⁸

En effet l'accord de Bâle II se décompose en trois piliers :

- ✓ Exigence minimale de fonds propres ;
- ✓ Processus de surveillance prudentiel ;
- ✓ Discipline de marché.

1- La structure de Bâle II :

2-2-1 pilier (ratio McDonough) : principe de capital minimum

Dans le Cadre du pilier 1, Le capital minimale requis pour le risque de crédit du portefeuille de prêts est calculé selon une nouvelle formule qui tient compte des notations de crédit des différentes contreparties. Le capital requis pour le risque de marché demeure inchangé par rapport à Bâle I, et une charge supplémentaire en capital pour le risque opérationnel est instaurée.

C'est le pilier central du dispositif qui vise à introduire un nouveau ratio de solvabilité : le ratio McDonough, à la place du ratio Cooke. Outre le risque de crédit et le risque de marché, le ratio McDonough intègre un nouveau risque: le risque opérationnel.

$$\text{Ration McDonough} = \frac{\text{Fonds propres réglementaires}}{[\text{risque de crédit} + \text{risque de marché} + \text{risque opérationnel}]} \geq 8\%$$

L'accord propose les pondérations suivantes

Figure n° 2-3 : les pondérations de l'accord Bâle II

Type de risque	Exigence en fond propre	Répartition
Crédit	6.8%	85%
Marché	0.24%	3%
Opérationnel	0.96	12%
Totale	8%	100%

Source : Douve Ogien « comptabilité et audit bancaire », Ed.Dunod, Paris, 2004, P.303

⁸ John Hull, Op.Cite. 2013 P.261

2-2-2 pilier 2 : Processus de surveillance prudentiel

Il porte sur le processus de surveillance prudentielle et offre un certain degré de latitude aux régulateurs dans la mise en place des règles de Bâle II au niveau local. Il vise toute fois à assurer une cohérence globale de leur application.

Ce pilier insiste sur l'intervention précoce du régulateur en cas de difficultés des banques. Désormais, le rôle de régulateur va au-delà de la surveillance du respect des exigences minimales de fonds propres.

Il consiste également à évaluer les techniques de gestion du risque des banques, dont il doit encourager le développement. En particulier, le régulateur est tenu d'engager un dialogue soutenu avec les banques lorsque des défaillances sont repérées dans leur processus de gestion des risques.

Enfin, les banques doivent mesurer les risques qui sortent du champ d'application du pilier1.

2 2-3 piliers 3 : Discipline de marché

Ce troisième pilier ayant trait à la discipline de marché exige des banques plus de transparence au niveau de leur allocation des fonds propres et de leur prise de risque.

L'idée sous-jacente est que les banques sont davantage incitées à prendre des décisions efficaces si elles sont soumises à la pression d'actionnaires mieux informés.

2-2-4 Fonds propres et risque crédit selon Bâle II :

Le dispositif Bâle II, contrairement à Bâle I, offre aux banques, selon leur niveau de sophistication, le choix entre plusieurs options de quantification du risque de crédit⁹

A- l'approche standard ;

B- l'approche par la notation interne ou IRB fondation ; C- l'approche IRB avancés ou IRBA.

A- L'approche standard :

L'approche la plus simple, consiste à évaluer ce risque selon une approche standard, s'appuyant sur des évaluations externes du crédit. Les banques disposent de deux méthodes pour tenir compte des suretés dans le calcul des pondérations au risque :

⁹ John Hull, Op.Cite. 2013 P.262

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

La première méthode (approche simple) : la pondération de la part de l'exposition au risque couverte par une sûreté, on calcule l'exposition après la prise en compte de la compensation. Puis remplacer la pondération au risque. La pondération minimale appliquée est de 20%

La deuxième méthode (seconde approche) les banques réajustent leur exposition au risque et la valeur de la sûreté à la baisse pour tenir compte de leur évolution. La pondération au risque est appliquée à la nouvelle exposition, égale à la différence entre cette dernière et la valeur ajustée de la sûreté. On peut déterminer les ajustements en utilisant les règles préconisées par Bâle II, après validation par le régulateur, à partir des modèles interne de la banque. Lorsque la compensation s'applique, les ajustements correspondent à des moyens pondérés de l'exposition et de la sûreté.

Le tableau suivant montre la pondération au risque pour des expositions souveraines, banques et entreprises en fonction de leur notation selon l'approche de Bâle II ;

Figure n° 2-4 : pondération au risque (en pourcentage du principal)

	AAA Jusqu'à AA-	A+ Jusqu'à A-	BBB+ Jusqu'à BBB-	BB+ Jusqu'à BB-	B+ Jusqu'à B-	Inférieur à B-	Absence de notation
Pays*	0	20	50	100	100	100	100
Banque**	20	50	50	100	100	150	50
Entreprises	20	50	100	100	150	150	100

Source : John Hull « gestion des risques & institutions financiers » 3^e Edition, Ed PEARSON.2013, P.262

Il est également important de remarquer qu'il peut être préférable pour un pays, une banque, une entreprise de ne pas être noté que d'avoir une mauvaise notation.

B- L'approche IRB¹⁰ :

Cette méthode constitue la grande nouveauté par rapport à l'accord de 1988, elle permet aux banques de recourir à leurs estimations internes sur la solvabilité de leurs emprunteurs pour évaluer le risque de crédit inhérent à leur portefeuille.

Dans l'approche IRB, un établissement détermine la solvabilité de chaque emprunteur, et le résultat produit une estimation du montant des pertes potentielles qui sert d'assiette à l'exigence de fonds propres. Cette approche permet donc aux banques d'utiliser leurs propres informations sur la qualité de leurs crédits et par laquelle l'expression du risque de contrepartie se fait par l'estimation des paramètres suivants :

¹⁰ Mémoire de magister « monnaie finance et banque » de Benamghar mourad, 2012

- La probabilité de défaut « Probability At Default » PD
- L'exposition en cas de défaut « Exposure At Default » EAD
- La perte en cas de défaut « Loss Given Default » LGD
- L'échéance effective « Effective Maturity »

Pour évaluer le risque de crédit par les notations internes, les banques auront le choix entre deux approches :

C- L'approche IRB Fondation :

Selon laquelle la banque doit seulement estimer la probabilité de défaut PD de chaque crédit, la valeur des autres paramètres de risque (LGD, EAD et EM) est donnée par l'autorité de contrôle.

D- L'approche IRB Avancée :

Cette approche constitue la version complexe au sens où elle requiert une collecte d'informations plus détaillées de la part des banques. En effet, selon cette approche les banques doivent estimer elles-mêmes tous les paramètres clés (PD, LGD, EAD et EM) destinés à mesurer leurs risques et ainsi calculer leurs exigences en fonds propres au titre du risque de crédit.

L'approche IRB offre aux banques la possibilité de mettre en place, sous certaines conditions, leur propre système de notation interne.

2-3 L'accord de Bâle III :

Suite à la crise du crédit de 2007-2009, le comité de Bâle a décidé qu'une refonte en profondeur des Accords de Bâle II était nécessaire, il fallait également accroître le capital requis pour le risque de crédit pas seulement sur le risque de marché (Bâle II). De plus pour redéfinir les notions de fonds propres réglementaires et d'établir une régulation du risque de liquidité.

Une première version des propositions de Bâle III a été publiée en décembre 2009, la version finale a été publiée en décembre 2010. Le nouvel accord comporte six parties¹¹

1. Définition des fonds propres requis ;
2. Coussin de conservation en fonds propres ;
3. Coussin contre-cyclique ;
4. Ratio de levier
5. Risque de liquidité
6. Risque de crédit de contrepartie.

¹¹ John Hull, Op.Cite. 2013 P.280

2-3-1 Définition des fonds propres requise : Selon Bâle III, les fonds propres totaux d'une banque se décomposent en¹² :

E- Fonds propres de base ;

F- Fonds propres de base additionnels ; G-

Fonds propres complémentaires.

Les fonds propres de base sont composés de capital social et des bénéfices non répartis, et n'incluent pas l'écart d'acquisition positif ni les impôts différés à l'actif.

Les fonds propres de base additionnels incluent des composantes comme les actions privilégiées à dividende non cumulatif.

Les capitaux propres ordinaires (Fonds propres de base et Fonds propres de base additionnels) sont considérés comme des capitaux propres en continuité d'exploitation puisqu'ils absorbent les pertes tant qu'ils sont positifs.

Les fonds propres complémentaires incluent la dette subordonnée de maturité initiale de cinq ans, et sont considérés comme des capitaux propres en liquidation puisque ce sont eux qui absorbent les pertes.

Les exigences en matière d'adéquation des fonds propres sont les suivantes :

- Les fonds propres de base doivent toujours être égaux à au moins 4,5% des actifs pondérés au risque ;
- Les fonds propres de base totaux (Fonds propres de base et Fonds propres de base additionnels) doivent toujours être égaux à 6% des actifs pondérés au risque ;
- Les fonds propres totaux (fonds propres de base et Fonds propres complémentaires) doivent toujours être égaux à au moins 8% des actifs pondérés au risque.

2-3-2 Coussin de conservation en fonds propres :

Bâle III exige également un coussin de conservation en fonds propres de base, représentant 2,5% des actifs pondérés au risque lorsque les conditions sont normales. Les banques doivent donc constituer ce coussin de conservation en période économique normale pour pouvoir absorber des pertes en cas de difficultés financières.

En cas d'utilisation complète ou partielle de ce coussin, les banques sont tenues de réduire leurs dividendes jusqu'à ce qu'elles soient adéquatement recapitalisées.

Le tableau suivant résume les règles concernant les dividendes

¹² John Hull, Op.Cite. 2013 P.281

Figure n° 2-5 : Restriction sur le dividende lié au coussin de conservation en fonds propres

Ration de fonds propres de base	Pourcentage minimum de bénéfices non attribués
4,000% à 5,125%	100%
5,125% à 5,750%	80%
5,750% à 6,375%	60%
6,375% à 7,000%	40%
>7%	0%

Source : John Hull « gestion des risques & institutions financiers » 3^e Edition, Ed PEARSON, 2013, P.282

2-3-3 Coussin contra-cyclique :

La régulation de Bâle III exige également un coussin de protection appelé « contra- cyclique », similaire au coussin de conservation, dont la mise en place laisser à la discrétion des autorités nationales. Son objectif est de fournir une protection contre la cyclicité des résultats bancaires. Il doit représenter de 0% à 2,5% des actifs pondérés au risque et se composer de fonds propres de base.

2-3-4 Ration de levier :

Sous la pression des Etats-Unis qui utilisent depuis longtemps le *levrage ratio* avec une mesure de 4% le comité de Bâle III spécifie un ratio de levier minimum à 3%, égale au rapport entre les fonds propres et l'exposition totale.

2-3-5 Risque de liquidité :

La crise de 2007-2009 a démontré que les problèmes des banques n'étaient pas exclusivement dus aux insuffisances en termes de capitalisation, mais également aux risques de liquidité.

Le risque de liquidité provient de la tendance des banques à financier des actifs à long terme par des ressources à court terme.

Bâle III a introduit des règles deux rations de liquidité¹³ :

A- Ratio de liquidité à court terme (Liquidity Coverage Ratio) LCR :

Le LCR porte sur la capacité d'une banque à survivre à une période de perte de liquidité sur 30 jours (L'horizon de 30 jours correspond à une période de stresse comprenant une dégradation de la notation de trois crans)

Il est définit comme suit¹⁴ :

¹³ John Hull, Op.Cite. 2013 P.282

$$\frac{\text{Actifs liquides de haute qualité}}{\text{Sorties netes de trésorerie sur 30 jours}} \geq 100\%$$

B- Ratio structurel de liquidité (Net Stable funding Ration) NSFR

Le NSFR porte sur la gestion de la liquidité sur un an, qui rapport le financement stable disponible (calculé comme un pourcentage réglementaire défini de chaque catégorie de passif) au financement stable requis (calculé comme un pourcentage réglementaire défini de chaque catégorie d'actif).

Il est défini comme suite¹⁵ :

$$\frac{\text{Ressources stables disponibles}}{\text{Besoins en financement stable}} \geq 100\%$$

2-3-6 Risque de crédit de contrepartie :

La régulation de Bâle III a envisagé le renforcement des exigences prudentielles concernant le risque de contrepartie, l'accent est mis sur le rôle des chambres de compensation, qui enregistrent l'ensemble des transactions financières et en assurent le règlement-livraison. Le passage obligé par une chambre de compensation est une garantie de la bonne fin des transactions. Or, un bon nombre d'opérations, passées sur des marchés de gré à gré, sur des plates-formes alternatives de trading.

Pour chaque contrepartie en dérivés, une banque doit calculer l'ajustement de valeur de crédit (credit value adjustment) CVA. Il s'agit de la perte espérée suite au défaut de la contrepartie. Les profits rapportés sont réduits de la valeur totale du CVA pour toutes les contreparties.

¹⁴ John Hull, Op.Cite. 2013 P.283

¹⁵ John Hull, Op.Cite. 2013 P.283

Section 2 : les méthodes d'évaluation du risque de crédit.

Pour une vaste majorité de banques, la gestion des risques de crédit est une question de survie, le profil des clients (à qui l'on a prêté) doit être transparent, Les risques associés aux principaux produits bancaires (qu'est-ce qui a été prêté) doivent être compris et gérés.

Le profil d'échéance des produits de prêt (pour combien de temps les prêts ont-ils été accordés) est fortement lié à la gestion des risques de liquidité.

On peut limiter le risque de crédit en réduisant les prêts aux tiers, mais aussi par la maîtrise et une bonne évaluation de ses risques vue à l'importance de ces derniers et l'exposition qu'il représente.

La classification et la gestion de ses risques contre les pertes possibles ont un impact non seulement sur la valeur du portefeuille de prêts mais aussi sur la valeur véritable du capital de la banque.

Pour mieux comprendre l'approche d'évaluation de risque du crédit nous commencerons par une introduction aux composantes du risque de crédit.

1-Composantes du risque crédit :

Le risque de crédit ou de contrepartie défini comme « le pourcentage de chances pour qu'un débiteur ou l'émetteur d'un moyen de paiement soit dans l'impossibilité de payer l'intérêt dû ou de rembourser le principal selon les termes spécifiés dans la convention de crédit est inhérent à l'activité bancaire.»¹⁶

Donc les versements ou les remboursements peuvent être retardés ou même ne pas avoir lieu du tout en fin de compte, ce qui peut alors engendré des problèmes de flux de trésorerie et avoir un impact sur la liquidité de la banque. Malgré les innovations réalisées dans le secteur des services financiers, le risque de crédit reste la plus grande cause de faillite des banques. La raison en est que généralement, plus de 80 % du bilan de la banque est lié à cet aspect de la gestion des risques.

Les trois principaux types de risque de crédit (ou de contrepartie) sont les suivants:¹⁷

- le risque individuel ou de consommateur;
- le risque d'entreprise ;
- le risque souverain ou risque pays.

¹⁶ Analyse et Gestion de risque bancaire, Hennie van Greuning. Sonja Brajovic, Ed, ESKA 2004, P.135

¹⁷Op.Cite. P136

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

En effet il est important d'assurer une évaluation complète de la capacité de la banque à évaluer, à administrer, à superviser, à mettre en œuvre et à recouvrer les prêts, avances, garanties et autres instruments de crédit. Une étude globale de la gestion des risques de crédit comprendra une évaluation des orientations et procédures de la banque en matière de gestion des risques de crédit.

2- L'approche traditionnelle d'évaluation du risque crédit :

Le tableau suivant montre quelque méthode traditionnelle de l'analyse bancaire sur le risque

Figure n° 2-6 : les méthodes traditionnelle de l'analyse bancaire sur le risque :

Phase analytique	Source et outils disponibles	Résultats
Collecte des données	Questionnaire Tableau de statistiques financiers	Fichiers de données complétés, questionnaires et tableaux de statistiques financiers
Manipulation des données	Fichiers de données complétés, questionnaires et tableaux de statistiques financiers	Données utilisées dans le modèle
Analyse et interprétation des calculs comme des données initiales	Calculs	Résultats analytiques (rapport sur les résultats, tableaux et graphiques)
Analyse hors site de la situation financière d'une banque	Résultats analytiques	Rapport sur la situation financière et sur la gestion des risques d'une banque, et/ou terme de référence pour l'étude sur site
Suivi à travers l'étude sur site, audit, examen	Rapport de l'étude hors site et/ou terme de référence pour l'étude sur site	Rapport de l'étude sur site
Renforcement institutionnel	Rapport de l'étude sur site	Intermédiaire financier efficace

Source : Analyse et Gestion de risque bancaire, Hennie van Greuning. Sonja Brajovic, Ed, ESKA 2004, P.14

2-1 L'analyse financière :

« L'analyse financière est l'ensemble des concepts, des méthodes et instruments permettant de formuler une appréciation relative à la situation d'une entreprise, aux risques qui l'affectent au niveau et à la qualité de ses performances. »¹⁸

L'analyse financière est un ensemble de méthodes et de concepts qui permettent de chercher dans quelle mesure une entreprise est assurée de maintenir son équilibre financier à court, moyen et long terme, et donc de porter un jugement sur ses perspectives d'avenir ; ces jugements sont portés à partir de documents comptables de l'entreprise au cours des trois ou

¹⁸ COHENE.E « analyse financière » 5ème Ed. Economica, Paris, 2001, P3

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

cinq derniers années : bilans, compte de résultat, et de tous les autres renseignements à caractère industriel, commercial, économique, juridiques comptable et financier.

L'analyse financière approfondie de l'entreprise permettra de mieux juger notre affaire sur le plan financier et de répondre aux questions suivantes¹⁹:

- Sa structure financière est-elle satisfaisante?
- Son financement est-il bien assuré?
- L'entreprise est-elle rentable?
- Son niveau d'endettement est-il important?
- Peut-elle encore demander des concours bancaires?
- Ses performances sont-elles meilleures ou moins bonnes que celles de ses concurrents?

2-1-1 Les éléments de l'analyse financiers :

2-1-1-1 L'utilisation des états comptables

Pour effectuer une analyse financière, il convient de disposer des derniers comptes de l'entreprise qui constituent une mine de renseignements Les chiffres clés à examiner lors d'une première approche sont les suivants²⁰

Au bilan :

- ✓ les capitaux propres;
- ✓ les comptes courants associés;
- ✓ l'endettement;
- ✓ les différents actifs répertoriés: construction, matériel, immobilisations incorporelles (brevets...), stocks, comptes clients, disponibilités.

Au compte de résultat:

- ✓ les ventes;
- ✓ les différentes charges (achats, autres charges externes, charges de personnel, charges financières) ;
- ✓ les résultats: résultat courant, bénéfice net.

¹⁹ Analyser et maîtriser la situation financière de son entreprise, Claude-Annie Duplat Librairie Vuibert – septembre 2004, P77

²⁰ Claude-Annie Duplat. Op.Cite. 2004 P.20

A- Le bilan financier :

Le bilan est un document financière qui précise à une date donnée la situation financière de l'entreprise : l'origine des fonds (le passif) et leur utilisation pour l'acquisition d'un patrimoine et l'exploitation (l'actif) ²¹

Le bilan sert à montrer à un moment donné quel est le patrimoine de l'entreprise et quelles sont ses différentes sources de financement.

Tableau n°2-1 : Présentation de bilan financière

Bilan Financier		
ACTIF		PASSIF
Actif immobilisé		Capitaux propres
Immobilisations incorporelles		Capital sociale
Immobilisations corporelles		Réserve
Immobilisations financières		Report à nouveau
Actif circulant		Dettes financiers
Stocks		Emprunts
Créances clients		Dettes auprès des établissements de crédit
disponibilités		Dettes fournisseurs
		Dettes fiscales et sociales
Totale actif	=	Totale passif

Source : Analyser et maîtriser la situation financière de son entreprise, Claude-Annie Duplat Librairie Vuibert – septembre 2004, P39

L'actif (actif immobilisé et actif circulant)

D'après le Plan comptable général 1999, l'actif est divisé en deux catégories selon la destination des éléments:

- ✓ l'actif immobilisé : qui est destiné à être utilisé de façon durable par l'entreprise;
- ✓ l'actif circulant : qui est composé de postes qui bougent assez rapidement: les stocks sont destinés à être transformés en produits finis qui sont eux-mêmes vendus aux clients qui procèdent à leur règlement

²¹ Claude-Annie Duplat. Op.Cite. 2004 P.36

Le passif : Le passif se compose de deux parties principales: les capitaux propres et les dettes

a- Les capitaux propres : Les capitaux propres se répartissent en trois catégories:

- Le capital social divisé en actions dans les SPA et en parts dans les SARL.
- Les réserves qui correspondent aux résultats bénéficiaires des années antérieures conservés par l'entreprise.
- Le report à nouveau qui intègre les résultats non distribués de l'exercice en cours et des exercices précédents.

b- Les dettes : se décomposent en trois catégories:

- Les dettes financières : emprunts auprès des établissements de crédit, découverts bancaires.
- Les dettes fournisseurs : sommes dues aux fournisseurs.
- Les dettes fiscales et sociales: sommes dues au Trésor public (par exemple, la TVA à payer) ou aux organismes sociaux (URSSAF, ASSEDIC...).

2-1-1-2 Analyser et maîtriser la situation financière :

A- Le haut de bilan et le fonds de roulement

Les financiers appellent haut de bilan les postes suivants :

- À l'actif : l'actif immobilisé représenté par les immobilisations.
- Au passif : les capitaux permanents (capital social, réserves, report à nouveau, dettes à long terme).

➤ **Le fonds de roulement (FR)**

Le fonds de roulement est un indicateur du financement à moyen et long terme de l'entreprise, égale à la différence entre les capitaux permanents et l'actif immobilisé²²

$$\text{FR} = \text{Capitaux permanentes} - \text{l'actif immobilisé}$$

En peut envisager trois cas :

a- Un fonds de roulement positif : montre que des financements à long terme ont permis d'acquérir non seulement l'actif immobilisé (équipements, locaux), mais aussi une partie de l'exploitation. Le fonds de roulement positif est un facteur de stabilité pour l'entreprise; il la rend moins dépendante des banques pour le

²² Claude-Annie Duplat. Op.Cite.2004 P.82

**Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques
financement du cycle d'exploitation.**

²³ Claude-Annie Duplat. Op.Cite.2004 P.82

b- Un fonds de roulement négatif : est le signe d'une insuffisance de ressources financières à moyen terme pour financer l'ensemble des immobilisations. À première vue, cette situation est défavorable; en effet, une partie des éléments durables de l'entreprise est financée à court terme, ce qui représente une solution risquée.

c- Un fonds de roulement nul : Cette situation est quasi impossible dans un cadre pratique, et cela car l'entreprise n'est jamais à l'abri d'une mauvaise vente ou défaillance du client.

B- Le bas de bilan et le besoin en fonds de roulement

Le bas de bilan correspond à l'exploitation courante de l'entreprise; il comprend:

- **À l'actif** : l'actif circulant qui est représenté par les stocks, les créances clients, les disponibilités (en caisse et en banque).
- **Au passif** : les dettes aux fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes financières (crédit bancaire à court terme, tel le découvert bancaire).
- **Le besoin en fonds de roulement** : Les décalages existant entre les achats et les ventes, entre les achats et leur règlement et entre les ventes et leur règlement.²³

$$\text{BFR} = \text{Valeur d'exploitation} + \text{valeurs réalisables} - \text{Dette à court terme Ou}$$
$$\text{BFR} = (\text{Stocks} + \text{Crédit clients}) - \text{Crédit fournisseurs.}$$

A partir de cette formule on aura deux hypothèses :

- Un BFR positif** : les ressources à court terme ne permettent pas de couvrir les emplois à court terme, l'entreprise va devoir faire financer ses besoins à court terme soit à l'aide de son excédent de ressources à long terme (fond de roulement), soit à l'aide de ressources financiers complémentaires à court terme (les découverts bancaires).
- Un BFR négatif** : l'entreprise n'a pas de besoin d'exploitation à financer, en effet, le passif à court terme excède les besoins de financement de son actif circulant.

²³ Claude-Annie Duplat. Op.Cite.2004 P.84

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

Dans la plus part des cas le BFR doit être financé. En général, il l'est par le fonds de roulement.

²⁴ Claude-Annie Duplat. Op.Cite.2004 P.84

C- La Trésorerie nette TN:

Est un indicateur de gestion fondamental pour l'entreprise, et permet d'apprécier la santé financière de l'entreprise et aussi elle analyse les encaissements et les décaissements réalisés et effectués au cours de l'exercice

Son calcul et comme suivant :

$$\text{Besoin de trésorerie} = \text{Besoin en fonds de roulement} - \text{Fonds de roulement}$$

a- Besoin de trésorerie positif : signifie que l'entreprise arrive à financer ses exploitations avec ses ressources stables et elle dégage un bénéfice.

b- Besoin de trésorerie Négatif : signifie que l'entreprise n'arrive pas à financer l'intégralité de ses besoin de fond de roulement donc elle est t'obliger de faire recoure au concours bancaire.

c- Besoin de trésorerie nul : impossible dans le cas pratique, une gestion optimal et une inexistence de liquidité inutilisable.

D- Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) :

Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) servent à expliquer comment s'est formé le résultat de l'entreprise. Certaines grandeurs caractéristiques figurent déjà dans le compte de résultat, les autres seront à calculer en effectuant des regroupements de postes²⁴

Tableau n° 2-2 : Le tableau de SIG

SOLDE INTERMEDIAIRES DE GESTION				
	Exercice N		Exercice N-1	
	Montant	%	Montant	%
Vente de marchandise				
- Cout d'achat de marchandises vendues				
(1)Marge commerciale				
Production vendu				
+ production immobilisé				
+/- Production stockée (SF – SI)				
(2) Production				
- Consommation de matières premières				

²⁴ Claude-Annie Duplat. Op.Cite. P 88

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

- Autres charges externe				
(3)Valeur Ajouté				
+ Subvention d'exploitation				
- Impôts et taxes				
- Charges de personnel				
(4)Excédent brut d'exploitation EBE				
- Dotation aux amortissements et aux provisions				
(5)Résultat d'exploitation				
+/- Résultat financier (produit financiers- charges financiers)				
(6)Résultat courant				
+/-Résultat exceptionnel (produits exceptionnelles- charges exceptionnelles)				
- Participations des salariés				
- Impôt sur les sociétés				
(7)Résultat Net				

Source : Analyser et maîtriser la situation financière de son entreprise, Claude-Annie Duplat Librairie Vuibert – septembre 2004, P89

Les grands éléments qu'on peut retirer de l'EBE sont les suivant :

- a- **La marge commerciale** : C'est la différence entre les ventes de marchandises et le coût d'achat de celles-ci. La marge commerciale est intéressante à étudier dans les entreprises de négoce. Elle varie selon les secteurs. Si la marge baisse, il convient d'en déterminer la cause: les commerciaux font-ils des prix trop bas par rapport au tarif prévu

- b- **La production** : C'est la valeur des produits et des services fabriqués par une entreprise; on distingue:
 - La production vendue constituée des ventes de produits fabriqués par l'entreprise;
 - La production immobilisée qui enregistre le coût des travaux faits par l'entreprise pour elle-même;
 - La production stockée correspondant à la variation des stocks de produits finis ou en cours de production

- c- **La valeur ajoutée** : C'est la contribution de l'entreprise à l'économie nationale. En fait, la valeur ajoutée est partagée entre les différents partenaires de l'entreprise: salariés, État, banques, actionnaires, entreprise elle-même.

La valeur ajoutée se calcule ainsi : Marge commerciale + Production de l'exercice –

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques
Consommation de matières premières – autres charges externes

- d- L'excédent brut d'exploitation ou EBE :** C'est l'indicateur de la rentabilité de l'exploitation courante de l'entreprise n'intégrant ni sa politique d'investissement (les dotations aux amortissements en sont exclues), ni sa politique financière (les charges financières en sont exclues).

L'EBE se calcule ainsi: Valeur ajoutée+ Subvention d'exploitation – Impôts et taxes– Charges de personnel.

- e- Le résultat d'exploitation :** C'est le résultat de l'entreprise calculé après la prise en compte de la politique d'amortissements et de provisions mais avant les charges et produits financiers et exceptionnels.

Le résultat d'exploitation = EBE– Dotations aux amortissements et aux provisions

- f- Le résultat courant :** C'est le résultat de l'entreprise après avoir pris en compte le résultat d'exploitation et le résultat financier à l'exception des éléments exceptionnels.

Résultat courant = Résultat d'exploitation +/- Résultat financier (produits financiers – charges financières).

- g- Le résultat net :** C'est le résultat de l'entreprise après la prise en compte de l'ensemble des produits et de l'ensemble des charges de l'exercice, de la participation des salariés et de l'impôt sur les bénéfices. Il s'agit du poste le plus souvent étudié pour déterminer la rentabilité de l'entreprise.

Le résultat net = résultat courant +/- Résultat exceptionnel (1) – Participation des salariés – Impôt sur les sociétés.

- h- La capacité d'autofinancement (CAF) :**

CAF = résultat net de l'exercice + les dotations aux amortissements et provisions – les éventuelles plus-values sur cessions d'éléments d'actif.

Cette grandeur présente un double intérêt pour le chef d'entreprise et pour les analystes extérieurs à l'entreprise (banques, associés...). Elle constitue la capacité de l'entreprise à contribuer à son propre développement en dégagant des ressources de financement pour l'avenir. En effet, l'entreprise ne peut pas faire appel seulement à des capitaux extérieurs pour se financer (tels des emprunts bancaires ou les augmentations de capital)²⁵.

Par ailleurs, la capacité d'autofinancement sert à déterminer la capacité de remboursement des dettes à long terme.

²⁵ Claude-Annie Duplat. 2004 Op.Cite. P 92

2-2 Méthode des ratios :

C'est la technique la plus répandue dans l'analyse financière, le ratio peut être défini comme : « Le rapport entre deux grandeurs significatives (masse du bilan, du compte de résultat, indicateur de gestion...) ayant pour objectif de fournir des informations utiles et complémentaires aux données utilisées pour son calcul. Les ratios sont des outils de mesure et de contrôle de l'évolution dans le temps et dans l'espace d'un phénomène étudié en analyse financière »²⁶

Des dizaines de ratios peuvent être calculées. On peut cependant en retenir les ratios les plus essentiels dans l'analyse financière que l'on classera dans trois catégories:

- les ratios de solvabilité et d'endettement, calculés à partir du bilan;
- les ratios de rentabilité, calculés à partir du compte de résultat;
- les ratios de trésorerie.

2-2-1 les ratios de solvabilité et d'endettement :

$$\text{A- Ratio d'indépendance financière ou de solvabilité} = \frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total ressource (passif)}}$$

« Les capitaux propres sont constitués par le capital social, les réserves et le report à nouveau.

L'existence de fonds propres relativement élevés signifie que les propriétaires de l'entreprise ont confiance dans l'entreprise et ce ratio peut rassurer les créanciers. Un niveau de 20 % à 25 % du bilan est jugé correct »²⁷

En effet ce ratio calcule le niveau de l'indépendance de l'entreprise par ces capitaux propres.

B- Ratio d'autonomie financière et de capacité d'endettement :

$$= \frac{\text{Capitaux propre}}{\text{Capitaux permanents}} \text{ ou } \frac{\text{Capitaux propre}}{\text{Dettes à long terme}}$$

Ce ratio mesure le poids des fonds propres par rapport aux capitaux permanents.

L'entreprise dispose d'une capacité d'endettement lorsque ce ratio est supérieur à 50%

$$\text{C- Ratio de remboursement des dettes à long terme} = \frac{\text{Dettes à long terme}}{\text{capacité d'autofinancement}} < 4$$

Ce ratio permet de préciser le nombre d'années d'autofinancement nécessaires pour rembourser les dettes à long terme.

²⁶ GRANDUGUILLOT.B « analyse financière : les outils du diagnostic financier », Ed. GUALINO, Paris,2002, P.137

²⁷ Claude-Annie Duplat. 2004 Op.Cite. P 94

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

Ce ratio doit montrer que l'entreprise aura bientôt remboursé ses dettes. Par exemple, un ratio de 1 ou 2 sera considéré comme très satisfaisant. Les banques considèrent que les dettes à long terme ne doivent pas être supérieures à 4 fois la capacité d'autofinancement.²⁸

2-2-2 Ratio de rentabilité :

« La rentabilité fait référence à un résultat divisé par une grandeur telle que le chiffre d'affaire, l'actif total ou les capitaux propres »²⁹

Les ratios de rentabilité mesurent la performance générale de l'entreprise et par conséquent les résultats des différentes décisions prises par les gestionnaires. Ces ratios intéressent particulièrement les investisseurs et les gestionnaires.

RATIO	INTERPRETATION
Rentabilité économique = $\frac{EBE}{\text{Actif circulant}}$	Ce ratio ne prend pas en considération les conditions de financement (part relative des capitaux propres et des capitaux empruntés à long terme)
Rentabilité financière = $\frac{\text{Résultat net}}{\text{Fond propre}}$	Il mesure l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les fonds apportés par les associés.

Source : ressources.auneg.fr

2-2-3 Ratios de trésorerie

A- Ratio de délai de recouvrement des créances clients ou crédit clients : Le ratio du crédit clients est exprimé en nombre de jours de chiffre d'affaires TTC; ce ratio indique le délai moyen de crédit accordé aux clients :

$$\text{Ratio crédit client} = \frac{\text{Créances clients} + \text{effets portés à l'escompte et non échus}}{\text{Chiffre d'affaires}} \times 360$$

B- Ratio de crédit fournisseurs ou délai de règlement des fournisseurs Exprimé en nombre de jours d'achats TTC, il indique le délai moyen de crédit accordé par les fournisseurs :

$$\text{Ratio de crédit fournisseurs} = \frac{\text{Dettes fournisseurs d'exploitation}}{\text{Achats}} \times 360$$

C- Ratio du besoin en fonds de roulement : il exprime par le rapport suivant

$$\frac{\text{Besoin en fond de roulement}}{\text{Chiffre d'affaires HT}}$$

²⁸ Claude-Annie Duplat. 2004 Op.Cite. P 94

²⁹ Patrick piget, « gestion financière de l'entreprise », Ed Economica, 1998 P.120

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

Ce ratio est très important, car il indique quels sont les besoins financiers nécessaires à l'exploitation de l'entreprise en fonction de son chiffre d'affaires.

3- Les nouvelles méthodes d'évaluation du risque de crédit :

3-1 La notation financière (Le rating):

Définition de la notation financière : il est défini comme « Un processus d'évaluation du risque attaché à un titre de créance, synthétisé en une note, permettent un classement en fonction des caractéristiques particulières du titre proposé et des garanties offertes par l'émetteur.»³⁰

Le rating est un indicateur qui résume le degré de solvabilité d'un emprunteur ou d'un prêt. Par ailleurs il existe deux types de notations : la notation interne et la notation externe.

3-1-1 La notation interne :

« Les notations internes constituent un indicateur clé, bien que sommaire, du risque inhérent à un crédit individuel dans les banques couvertes par l'enquête. Les notations incorporent habituellement une appréciation du risque de perte, consécutive à la défaillance d'un emprunteur, fondée sur la prise en compte des informations adéquates d'ordre quantitatif et qualitatif »³¹

Les Caractéristiques de la notation interne

- La méthode des notations interne elle repose sur l'appréciation de leur risque par les banques elles-mêmes ;
- Elle est basée sur 3 éléments principaux :³²

Les paramètres d'appréciation du risque (la probabilité de défaillance (PD), la perte en cas de défaillance (LGD), l'exposition au moment de la défaillance (EAD) et la maturité, les pertes attendues ou moyennes sur les crédits (EL) qui est une fonction des trois variables précédentes et enfin les pertes inattendues ou maximales (UI).

- ❖ Une fonction de calcul des pondérations ;
- ❖ Des exigences minimales de qualité à remplir par les banques désireuses de voir leurs systèmes validés.

³⁰ KARYOTIS.D « la notation financière : une nouvelle approche du risque », Ed la revue banque Editeur, Paris, 1995, P.16

³¹ Comité de bale sur le contrôle bancaire, Panorama de pratiques observées dans les systèmes internes de notation des banques, 2000.P13

³² Alain Duchateau ; Directeur de la surveillance Général du système bancaire Secrétaire général de la Commission bancaire ; Cycle de conférence à la cour de cassation 21 février 2005, P.9

- Elle est soumise à la validation et à l'approbation des superviseurs
- C'est une méthode progressive

Les avantages de la notation interne :

Cette méthode nous permet nous de quantifier les risques, d'étudier leur évaluation, leur performance individuelle et collective ainsi que l'impact de ce risque sur les résultats de la banque.

Il permet l'optimisation du processus d'octrois de crédit en le standardisant et en partageant l'information.

Cette méthode permet à la banque d'élaborer des modèles et des méthodes qui vont lui permettre d'allouer ses fonds propres économiques en fonction de la consommation de fonds propres que présente chaque risque.

3-1-2 La notation externe :

La notation externe est effectuée par les agences de notation financière, elle a une estimation du risque de titre de créances émis par une entreprise. Elle évalue la possibilité de paiement des intérêts et le remboursement du principal des dettes.

Les principales agences des notations sont :

- Moody's investors services incorporation ;
- Fitch investors services incorporation ;
- Standard & poor's

Types de la notation externe :

Plusieurs types de la notation externe peuvent être attribués à une entreprise

- **La note de référence** : elle évalue la capacité de l'entreprise à faire face à ses obligations et elle est attribuée même en l'absence d'émission
- **La note d'émission** : elle s'applique aux emprunts émis sur le marché à court ou à long terme.
- **La note de prêt bancaire** : outre les qualités intrinsèques de l'emprunteur, cette note prend en compte les caractéristiques du prêt (garanties)

Les objectifs de la notation externe :

- facilité l'accès aux sources de financement des emprunteurs ;

- Facilité la hiérarchisation des taux de financement à appliquer sur les emprunteurs ;
- Elle facilite l'évaluation des risques économiques engendrés par l'incapacité des émetteurs à faire face à leur engagement.

3-2 La méthode scoring (Crédit scoring) :

« Les modèles score sont des outils de mesure du risque qui utilisent des données historiques et des techniques statistiques. Leur objet est de déterminer les effets des divers caractéristiques des emprunteurs sur leur chance de faire défaut. Ils produisent des scores qui sont des notes mesurent le risque de défaut des emprunteurs potentiels ou réels. Les institutions financières peuvent utiliser ces notes pour ranger les emprunteurs en classes de risque »³³

Plus précisément la méthode scores correspond à une méthode d'analyse financière qui tente de synthétiser un ensemble de ratios à partir de « n » ratios, considérés comme les plus significatifs, afin de parvenir à un indicateur unique qui permet de distinguer les entreprises défailtantes des entreprises saines

Les objectifs du scoring

- Sélection des risques
- Prévision des défauts
- Suivi et contrôle

La construction d'un modèle scoring :

L'élaboration d'un modèle scoring passe par plusieurs étapes sont comme suivant :

➤ La construction de l'échantillon et le choix de critère de défaut

Il convient de disposer de deux populations, le premier regroupement les emprunteurs ayant fait défaut et la deuxième ceux n'ayant pas de défaut.

➤ Le choix des variables explicatives :

Les variables doivent en principe interpréter le défaut du moment où elles représentent des dimensions variées du risque de défaut.

➤ Le choix des techniques utilisées :

Il existe plusieurs techniques pour construire un modèle de score, il s'agit principalement de :

³³ DIETCH.M et PETEY.J « Mesure et gestion du risque de crédit dans les institutions financières » Ed,Revue banque éditeur, Paris, P.48

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

- Les techniques économétriques (LOGIT, PROBIT)
- Les techniques de classification issue de l'analyse des données (ADD, ADL)
- Les techniques d'intelligence artificielle (réseaux de neurones)
- Les techniques non paramétriques d'enveloppement des données.

Les banques utilisent beaucoup plus l'analyse financière linéaire de Fisher (ADL) et les modèles LOGIT et PROBIT

➤ **Les méthodes de validation :**

La validation de modèle et la dernière étape dans la construction d'un modèle de crédit scoring, il s'agit de mesurer la performance du modèle obtenu que sa capacité prédictive. Il existe plusieurs méthodes de validation des modèles de crédit scoring. Elles sont fondées sur les méthodes habituelles de l'inférence statistique, et sur des tests de robustesse appliquées sur un échantillon témoin qui n'a pas été utilisé pour la construction du modèle.

Section 3 : La méthode de cotation du risque emprunteur

1- Définition générale de la méthode de cotation risque emprunteur

Parmi les techniques recommandées pour évaluer et surveiller les risques des prêts autres que personnels et hypothécaires, il y a celle de la cotation du risque de crédit. Développé au sein de la DRE-BADR de Tizi-Ouzou, Cette technique exige que l'on répartisse les prêts en une série de catégories par ordre de risque croissant, en se basant sur une analyse du crédit et le marché local.

Elle s'applique très couramment à tous les prêts autres que les prêts personnels, les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts-relais.

La cotation doit se faire :

- au moment où l'on reçoit une demande de prêt (ou d'augmentation de prêt) ;
- dans le cadre d'un examen annuel ;
- lorsque de nouvelles informations font craindre une aggravation du risque d'un prêt.

Une des premières fonctions d'un modèle de cotation du risque est de faciliter l'octroi de nouveaux prêts. C'est aussi un moyen, pour la direction, de prévoir les changements dans la qualité des portefeuilles et les répercussions financières qu'ils pourraient avoir par la suite. Cette technique permet aussi de réagir plus rapidement à d'éventuels problèmes de portefeuille, en offrant à la direction un plus grand choix de mesures correctives et en atténuant les risques de pertes inattendues sur les prêts.

Enfin, elle est utile pour fixer les taux d'intérêt des prêts et réguler l'exposition du portefeuille commercial aux niveaux de risque maximums. L'idéal serait que la politique du conseil fixe le risque de crédit maximum acceptable par catégorie de crédit ainsi que le risque de crédit maximum global du portefeuille.

La longueur de l'échelle (le nombre de catégories) du système de cotation du risque doit être fonction de la taille et de la complexité des portefeuilles de prêts commerciaux et agricoles d'une caisse populaire. En général, plus le portefeuille est grand et étendu, plus le système de cotation du risque doit être perfectionné et assorti d'une échelle plus longue.

2- Critères de la méthode cotation du risque emprunteur :

La construction d'un modèle de la méthode de cotation risque emprunteur nécessite une étude de dossier de l'emprunteur, une étude interne et une autre externe

L'étude interne basé sur le diagnostic financière de l'entreprise qui constituer de :

- Le bilan financier de l'entreprise de ces trois dernières années puis l'analyse de ses bilans
- Les principes ratios de l'analyse financière :

- Ration de structure
- Ration de gestion
- Ration de rentabilité

-Soldes intermédiaires de gestion et le compte de résultat

Pour l'analyse externe elle consiste à étudier l'environnement externe de l'entreprise et son secteur d'activité.

Cette méthode elle ce fondé sur des critères d'évaluation de l'entreprise et une note de 1 jusqu'à 6 par ordre croissent et effectivement chaque critères d'évaluation à sa note.

Les critères d'évaluation sont classés par Domain et par les éléments essentiels ou critiques de l'entreprise ou du particulier.

Dans un tel système, la cote de risque la plus basse (1) est attribuée aux emprunteurs irréprochables ne présentant quasiment aucun risque. La cote la plus élevée (6) est donnée aux emprunteurs qui ont peu de chances, s'ils en ont, de vous rembourser un jour.

Les prêts ne doivent être accordés que pour des cotes de risque de 1, 2 (risque faible) ou 3 (risque normal). Les cotes de 4, 5 et 6 sont réservées à des prêts existants dont la cote a baissé depuis qu'ils ont été initialement approuvés. La cote 4 est une cote de « mise en garde » attribuée à des prêts à risque plus élevé. Les prêts de cette catégorie doivent être placés sur une « liste de surveillance » afin de faire l'objet d'un contrôle accru. La cote de risque 5 est donnée aux prêts « peu satisfaisants »

Enfin le logiciel de cotation utilise un autre critère d'évaluation, c'est la deuxième notation aptes la notation de 1 jusqu'au 6 il donne une autre note (A ou B ou C), Cette note est basé sur les données et les informations financières que on rentre dans

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

le logiciel, puis à la fin de cotation il donne une note de 1 à 6 avec un critère de A ou B ou C.

La note A attribué pour un dossier de crédit très favorable et ne représente quasiment aucun risque, la note B pour les dossiers d'un risque moyen ou acceptable et enfin la note C pour les dossiers où y'a un risque dans l'octroi de Crédit.

3- Notions d'évaluation des emprunteurs : (Grille d'évaluation)

L'évaluation de risque emprunteur par la méthode de cotation risque emprunteur ce fait a partir des trois Critères principaux :

- L'entreprise et son Activité ;
- L'entreprise et son management ;
- L'entreprise et ses finances ; qui contient 5 principe catégories des ratios qui sont les suivant :
 - ✓ Ratios d'équilibre financiers ;
 - ✓ Ratios de Structure ;
 - ✓ Ratios de Gestion ;
 - ✓ Ratios de rentabilité ;
 - ✓ Ratios d'exploitation prévisionnelle.

Les deux premiers Critères (L'entreprise et son Activité, L'entreprise et son management) on les fait à partir de l'étude de dossier de l'emprunteur et son secteur et ainsi son environnement, le troisième critère (L'entreprise et ses finances) est en forme des ratios on le fait à partir de diagnostic financière de l'entreprise ou de l'emprunteur.

Les tableaux suivants montrent les étapes à suivre pour faire la Cotation du risque Emprunteur :

Chapitre 2 Risque crédit et les méthodes d'évaluation des risques

3-1 L'entreprise et son activité

Tableau n° 2-3 : L'entreprise et son activité

Critères	Pondération	Notation						N-P
Critère A1 : Conjoncture	20	1	2	3	4	5	6	Note × Pondération
-Stabilité des institutions. -Evolution des indicateurs économiques. -Dynamisme des institutions financières. -Rôle des partenaires sociaux. -Efficacité des structures d'appuis.		Excellente conjoncture	Très bon Conjoncture	Conjoncture	Conjoncture	Conjoncture	Conjoncture	
NOTE								
Critère A2 : Sous-Secteur	30	1	2	3	4	5	6	Note × Pondération
Importance de sous-secteur. Profitabilité de sous-secteur. Pression de la concurrence. Poids de l'économie informelle. Incitations au développement.		Sous-secteur de référence	Sous-secteur Solide	Sous-secteur Sain	Sous-secteur Menacé	Sous-secteur En Déclin	Sous-secteur en déperdition	
NOTE								
Critère A3 : Marché	30	1	2	3	4	5	6	Note × Pondération
Positionnement de l'entreprise. Réalisation de l'entreprise à l'export. Potentiel de croissance de l'entreprise. Politique commerciale de l'entreprise. Sensibilité de l'entreprise aux menaces.		Entreprise Dominante	Entreprise Compétitive Entreprise à Ressources		Entreprise Fragile	Entreprise Insignifiante	Entreprise dérive	
NOTE								
Critère A4 : Perspectives	20	1	2	3	4	5	6	Note × Pondération
Evolution de la réglementation. Fluctuation des taux de change. Stabilité du cout de financement. Flexibilité de la demande. Disponibilité des inputs.		Perspectives sûres	Perspective favorable	Perspective modérées Perspective incertain		Mauvaise Perspective	Aucune Perspective	
NOTE								
Note activité	$\sum_{A1}^{A4} N - P$							

Source : Documents fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

3-2 L'entreprise et son management

Tableau n° 2-4 : L'entreprise et son management

Critères	Pondération	Notation						N-P
Critère B1 : Ressources	40	1	2	3	4	5	6	Note × Pondération
-Qualité des dirigeants / Encadrement		Ressources Exceptionnelles	Ressources prouvées	Ressources Acceptables	Ressources Insuffisantes	Ressources Déficiences	Sans Ressources	
-Moyen techniques installés								
-Capacité financières déployées -Organisation de l'entreprise -Outils de pilotage d'audits et de contrôle		NOTE						
Critère A2 : Juridique	30	1	2	3	4	5	6	Note × Pondération
-Forme juridique et répartition du capital		Juridiquement parfait	Juridiquement Conforme	Juridiquement Valable	Juridiquement Vulnérable	Juridiquement Défaillante	Juridiquement Sinistrée	
-Modes de financements utilisés								
-Délimitation du patrimoine -Antécédents multi-relationnels -Appartenance à un groupe d'affaire		NOTE						
Critère A3 : Gestion	30	1	2	3	4	5	6	Note × Pondération
Transparence des comptes .		Gestion Exemplaire	Gestion Dynamique	Bonne Gestion	Gestion Courante	Mauvaise Gestion	Non Gestion	
Adaptation aux mutations. Mise à niveau et certification. Apport en qualité / technologie.								
Promotion du produit / service.		NOTE						
Note Management	$\sum_{E=1}^{E+} N - P$							

Source : Documents fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

3-3 L'entreprise et ses finances

A- Ratios d'équilibre financier :

Tableau n° 2-5 : Ratios d'équilibre financier

Critères	Pondération	1	2	3	4	5	6	N*P
Ratio Fonds de roulement	35	Sup à 1,2	Sup à 1,1	Sup à 1	Sup à 0,9	Sup à 0,8	Inf à 0,8	Note
<i>Capitaux permanentes / Immob. Nettes</i>			Inf à 1,2	Inf à 1,1	Inf à 1	Inf à 0,9		×
NOTE								
Ratio B.F.R	40	Inf à 0,8	Sup à 0,8	Sup à 0,9	Sup à 1	Sup à 1,1	Sup 0 1,2	Note
<i>Actif Circulant / D.C.T</i> (Hors trésorerie)				Inf à 0,9	Inf à 0,8	Inf à 1,1	Inf à 1,2	
NOTE								
Ratio Trésorerie	25	Sup à 1,3	Sup à 1,2	Sup à 1,1	Sup à 1	Sup à 0,9	Trésorerie	Note
<i>F.R / B.F.R</i>				Inf à 1,3	Inf à 1,2	Inf à 1,1	Inf à 1	Négative
NOTE								
Note Equilibre	$\sum N * P$							

Source : Documents fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

B- Ratios de Structure :
Tableau n° 2-6 : Ratios de Structure

Critères	Pondération	1	2	3	4	5	6	N-P
Ratio de degré d'amortissement	20	Inférieur à 10%	Sup à 10%	Sup à 20%	Sup à 40%	Sup à 60%	Sup à 80%	Note ×
$\frac{\text{Amortissements}}{\text{Immobilis Brut}}$		Inf à 20%	Inf à 40%	Inf à 60%	Inf à 80%	Pondération		
NOTE								
Ratio de financement externe	20	Inf à 35%	Sup à 35%	Sup à 45%	Sup à 55%	Sup à 65%	Sup à 75%	Note ×
$\frac{DMF}{\text{Capitaux permanents}}$		Inf à 45%	Inf à 55%	Inf à 65%	Inf à 75%	Pondération		
NOTE								
Ratio de liquidité générale	20	Inf à 1,2	Sup à 1,2	Sup à 1,1	Sup à 1	Sup à 0,9	Inf à 0,8	Note ×
$\frac{\text{Actif Circulant}}{DCT}$		Inf à 1,1	Inf à 1	Inf à 0,9	Inf à 0,8	Pondération		
NOTE								
Ratio Risque Liquidatif	30	Sup à 30%	Sup à 25%	Sup à 20%	Sup à 15%	Sup à 10%	Inf à 10%	Note
$\frac{\text{Actif Net}}{\text{Total Bilan}}$		Inf à 30%	Inf à 25%	Inf à 20%	Inf à 15%	×	Pondération	
NOTE								
Ratio Risque d'Exploitation	10	Sup à 30%	Sup à 25%	Sup à 20%	Sup à 10%	Sup = 0%	FR < 0	Note
		Inf à 30%	Inf à 25%	Inf à 20%	Inf à 15%	×	Pondération	
NOTE								
Note structure	$\sum N * P$							

Source : Documents fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

C- Ratios de Gestion

Tableau n° 2-7 : Ratios de Gestion

Critères	Pondération	1	2	3	4	5	6	N-P
Délais Clients	25	Inf à 15 jrs	Sup à 15 jrs	Sup à 30 Jrs	Sup à 45 Jrs	Sup à 60 Jrs	Sup à 75 Jrs	Note ×
<i>Client + EAR + EENE / CA(TTC)</i>			Inf à 30 Jrs	Inf à 45 Jrs	Inf à 60 Jrs	Inf à 75 Jrs		Pondération
NOTE								
Délais Fournisseurs	25	Sup à 75 Jrs	Sup à 60 Jrs	Sup à 45 Jrs	Sup à 30 Jrs	Sup à 15 Jrs	Inf à 15 Jrs	Note ×
<i>FRS + EAP / Achat (TTC)</i>			Inf à 75 Jrs	Inf à 60 Jrs	Inf à 45 Jrs	Inf à 30 Jrs		Pondération
NOTE								
Ratio Risque d'activité	20	Sup à 120 Jrs	Sup à 90 Jrs	Sup à 60 Jrs	Sup à 30 Jrs	Sup à 0	FR Négatif	Note ×
<i>FR * 360 / CA</i>				Inf à 120 Jrs	Inf à 90 Jrs	Inf à 60 Jrs	Inf à 30 Jrs	
NOTE								
Ratio d'intégration F.P	15	Inf à 25%	Sup à 25%	Sup à 30%	Sup à 35%	Sup à 40%	Sup à 45%	Note ×
<i>Frais de personnel / valeur ajouté</i>				Inf à 30%	Inf à 35%	Inf à 40%	Inf à 45%	
NOTE								
Ratio d'intégration F.F	15	Inf à 15%	Sup à 15%	Sup à 20%	Sup à 25%	Sup à 35%	Sup à 35%	Note ×
<i>Frais Financiers / valeur ajouté</i>				Inf à 20%	Inf à 25%	Inf à 30%	Inf à 30%	
NOTE								
Note Gestion	$\sum N * P$							

Source : Documents fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

D- Ratios de Rentabilité :

Tableau n° 2-8 : Ratios de Rentabilité

Critères	Pondération	1	2	3	4	5	6	N*P
Rentabilité Financière	35	Sup à 11%	Sup à 8% Inf à 11%	Sup à 5% Inf à 8%	Sup à 2% Inf à 5%	Sup à 00% Inf à 2%	Résultat Négatif	Note × Pondération
<i>Résultat Net/ F.P net</i>								
NOTE								
Rentabilité commerciale	40	Inf à 20%	Sup à 15% Inf à 20%	Sup à 10% Inf à 15%	Sup à 5% Inf à 10%	Sup à 00% Inf à 5%	Résultat Négatif	Note × Pondération
<i>Résultat Net/ C.A</i>								
NOTE								
Rentabilité économique	25	Sup à 30%	Sup à 25% Inf à 30%	Sup à 20% Inf à 25%	Sup à 15% Inf à 20%	Sup à 00% Inf à 15%	E.B.E Négatif	Note × Pondération
<i>E.B.E/ Total Bilan Escompt</i>								
NOTE								
Note Rentabilité	$\sum N * P$							

Source : Documents fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

E- Exploitation prévisionnelle :

Tableau n° 2-9 : Exploitation prévisionnelle

Critères	Pondération	1	2	3	4	5	6	N*P
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Activité/ Résultat antérieurs ➤ Capacité de production ➤ Plans de changes ➤ Carnet de commandes 	10	Excellent s Prévisions	Très bonne Prévisions	Bonnes Prévisions	Prévisions Passables	Prévisions Faibles	Prévisions Très faibles	Note × Pondération
NOTE								
Note Exploitation Prévisionnelle	$\sum N * P$							

Source : Documents fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

3-1 Résultat Finale de cotation risque Emprunteur :

Tableau n° 2-10 : Résultat Finale de cotation risque Emprunteur

Entreprise X			
N° du dossier XX XXX XXX XXX Nombre d'exercice Traité X			
Critères de Cotation	Note	Pondération%	Note Pondérée
L'entreprise et son Activité	Note activité	25	N*P
L'entreprise et son Management	Note Management	25	N*P
L'entreprise et son Finances	Note moyen des 5 éléments	50	N*P
Cotation du Risque		100	$\sum N * P$
Note Finale	$\sum N * P$		

Source : Données de la GRE-BADR Tizi-Ouzou

La note finale est calculé partir des résultats des trois derniers critères de cotation.

4- Synthèse et appréciation de l'analyse de la méthode :

Synthèse et appréciation de l'analyse c'est la conclusion donnée par le responsable des crédits, donne après l'étude de dossier et les risque possible, et après le dossier ce transfert vers le comité de crédit pour décide si on donne le crédit à l'emprunteur

La synthèse et l'appréciation finale elle se formaliser comme suivant :

L'analyse financière

- ✓ Le résultat sur les trois dernières années ;
- ✓ Le fond de roulement ;
- ✓ La liquidité générale.

Le managent de l'entreprise :

- ✓ La qualité de la relation de l'emprunteur avec la banque ou l'agence bancaire.

L'analyse de trésorerie :

- ✓ Un besoin ou un excédent de trésorerie.

La sollicité de responsable des crédits

- ✓ Le montant de l'emprunt demandé par l'emprunteur et l'avis du comité de crédit.

Conclusion de Chapitre :

En matière de crédit, l'analyse des risques doit être préalable à toute prise de décision. Un banquier ne doit pas perdre de vue les risques qu'il va courir en répondant favorablement à la demande d'appui financier.

Tout crédit bancaire comporte un risque, mais celui-ci ne doit pas empêcher le banquier d'agir, sa fonction étant de prendre puis gérer le risque prise. Pour se prémunir, il dispose de plusieurs outils et méthodes de calculer et gérer les risques.

L'utilisation des méthodes traditionnelle par le système bancaire pour se couvrir contre les risques crédit rend ce risque plus délicat à évaluer. La méthode de cotation risque emprunteur développé au sein de la DRE-BADR de Tizi-Ouzou a pour objectif d'apporter une véritable opportunité à la gestion du risque de crédit. Avec le développement technologique Cette méthode devient plus facile et la plus efficace pour ce prémunir et évaluer le risque crédit.

La construction d'un modèle de la méthode de cotation risque emprunteur nécessite une étude de dossier de l'emprunteur particulier ou entreprise, une étude interne qui base sur le diagnostic financière de l'entreprise (bilan financier, soldes intermédiaires de gestion et le compte de résultat) ainsi les différents ratios principe ratios. Pour l'analyse externe elle consiste à étudier l'environnement externe de l'entreprise et son secteur d'activité.

Dans le chapitre suivant nous passerons à l'application de la méthode cotation de risque emprunteur sur des crédits accordés aux entreprises par la GRE-BADR Tizi-Ouzou et nous démontrons l'importance de cette méthode dans l'évaluation des risques de crédits

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Introduction au Chapitre :

L'objectif de ce chapitre est de mettre en pratique les notions et concepts fondamentaux abordés tout au long de notre mémoire, et plus précisément voire comment la banque s'assure de la gestion du crédit accordé aux PME.

Nous allons appliquer la méthode de cotation risque emprunteur, cette technique exige que l'on répartisse les prêts en une série de catégories par ordre de risque croissant, en se basant sur une analyse du crédit et le marché local, et une note donnée à l'emprunteur.

-L'analyse du crédit : c'est l'analyse financière de dossier de l'emprunteur à partir des éléments financiers (Bilan financière, les ratios, compte de résultat, les SIG etc...).

-Le marché local : c'est le marché sur lequel se focalise l'emprunteur ou l'entreprise (adresse, le lieu, l'environnement de l'entreprise, le secteur et les concurrents).

-Caractéristique de marché local : dans notre travail de recherche notre marché est un marché des PME dans le secteur d'agriculture.

Nous diviserons ce chapitre en deux sections, la première pour présenter la banque BADR en générale ainsi que la direction au sein de laquelle s'est déroulé notre stage pratique (DREBADR Tizi-Ouzou), la deuxième section sera consacrée à la mise en œuvre de la méthode de cotation risque emprunteur sur les dossiers du crédit.

Section 1 : Présentation de la direction BADR Tizi-Ouzou

1- présentation générale de la banque BADR

1-1 Historique et évolution :

La banque de l'agriculture et du développement rural est une institution financière nationale créée décret n° 82-106 le 13 mars 1982.

La BADR est une société par action au capital social de 2.200.000.000DA, chargée de fournir aux entreprises publiques économiques conseils et assistance dans l'utilisation et la gestion des moyens de paiement mis à leur disposition, et ce dans le respect du secret bancaire.

En vertu de la loi 90/10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, la BADR est devenue une personne morale effectuant les opérations de réception des fonds du public, les opérations d'octroi des crédits ; ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et de gestion. Depuis 1999, le capital social de la BADR a augmenté et atteint le seuil de 33.000.000.000 DA.

Constituée initialement de 140 agences, son réseau compte actuellement plus de 300 agences et 39 directions régionales. Quelques 7 000 cadres et employés activent au sein des structures centrales, régionales et locales. La densité de son réseau et l'importance de son effectif font de la BADR la première banque à réseau au niveau national. Son capital social à la fin de l'année 2016 a été déclaré 56 .000.000.000 DZD¹

Les trois grandes étapes qui caractérisent l'évolution de la BADR sont² :

A- Premier étape : 1982-1990

Au cours de ces huit années, la BADR a eu pour objectif, d'asseoir sa présence dans le monde rural en ouvrant de nombreuses agences dans les zones à vocation agricole.

Elle a acquis une notoriété et une expérience certaine dans le financement de l'agroalimentaire et de l'industrie mécanique agricole .cette spécialisation s'inscrivait, alors dans un contexte d'économie planifiée où chaque banque publique avait son champ d'intervention.

¹ <https://www.badr-bank.dz/2016>

² <https://www.badr-bank.dz/historique>

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

B- Deuxième étape : 1991-1999

La loi 90 /10 ayant mis un terme à la spécialisation des banque, la BADR a élargi son champ d'intervention vers les autres secteurs d'activités, et notamment, vers les PME \PMI, tout en restant un partenaire privilégié du secteur agricole. Sur le plan technique, cette étape a été celle de l'introduction des technologies informatique.

C- Troisième étape : 2000- 2002

Cette étape se caractérise par la nécessaire implication des banques publiques dans la relance des investissements et la mise en adéquation de leurs activités et du niveau de leurs présentations avec les principes de l'économie de marché. Afin de mettre au diapason des profondes mutations économiques et sociales et répondre aux attentes de la clientèle, la BADR à mi en place un programme d'actions quinquennal, axée notamment sur la modernisation de la banque, l'amélioration des prestations, ainsi que l'assainissement comptable et financier ce programme a conduit à ce jour aux réalisations suivantes.

1-2 Missions et objectifs

Les missions de la BADR :

La BADR a été créée pour répondre à une nécessité économique, née d'une volonté politique afin restructurer le système agricole, assure l'indépendance économique du pays et relever le niveau de vie population rurales.

Les principales missions sont :

- le traitement de toutes les opérations de crédit, de change de trésorier ;
- l'ouverture de comptes à toute personne faisant la demande ;
- la réception des dépôts à vue et à terme ;
- la participation à la collecte de l'épargne ;
- la contribution au développement du secteur agricole ;
- L'assurance de la promotion des activités agricoles, agro-alimentaires, agro- industrielle et artisanales ;
- Le contrôle avec les autorités de tutelle de la conformité du mouvement financière des entreprises domiciliées.

Les objectifs de la BADR :

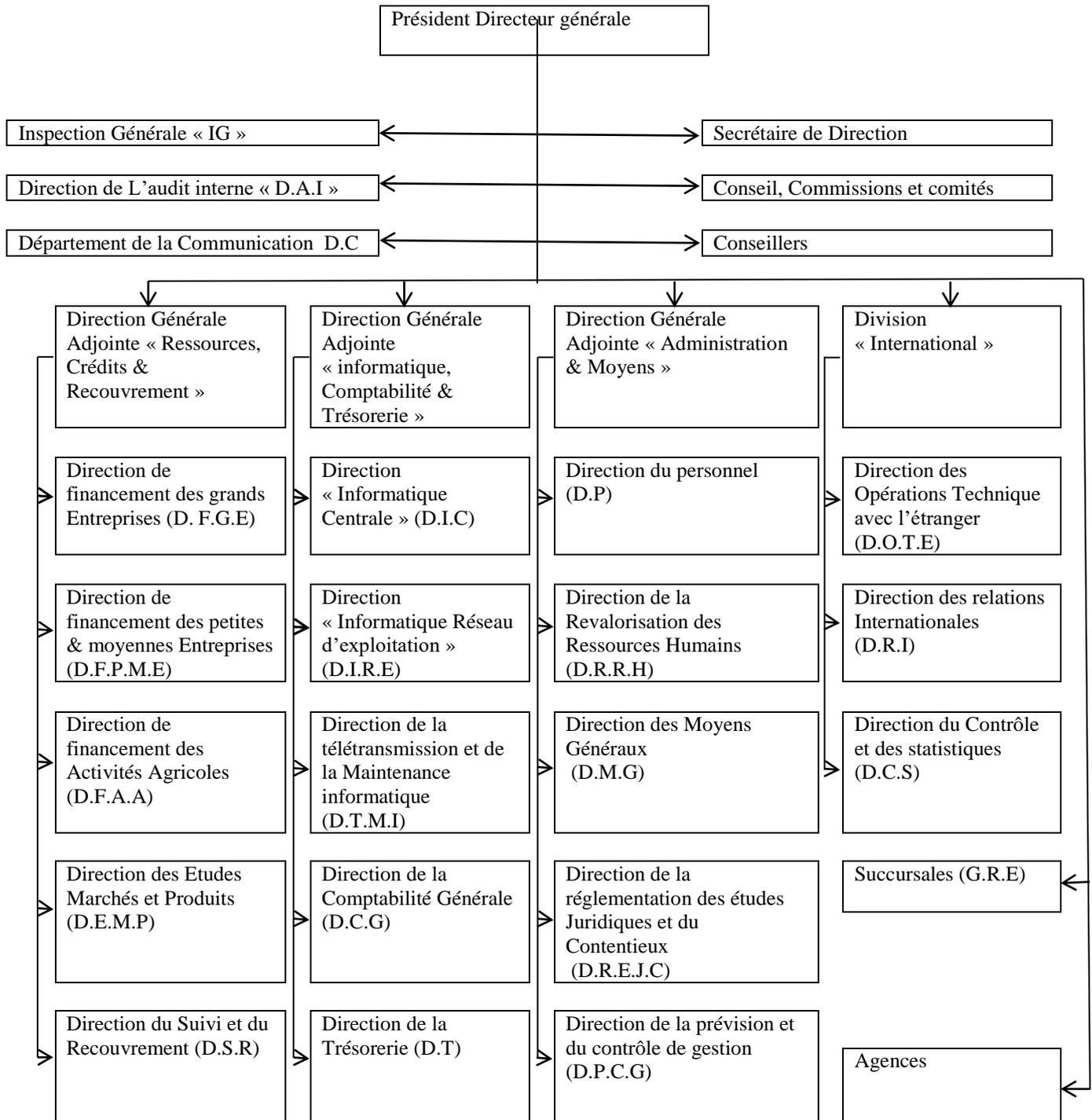
- l'augmentation des ressources aux meilleurs coûts et rentabilisation de celles –ci par des crédits productif et diversifiés dans le respect des règles ;
- la gestion rigoureuse du trésorier de la banque tant en dinars ou en devises ;
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activité s la concernant ;
- L'extension et le redéploiement de son réseau ;

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

- La satisfaction de ces clients en leur offrant des produits et services susceptibles de répondre à leurs besoins ;
- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement ;
- Le développement commercial par l'introduction de nouvelle technique managériale telle que le marketing, et l'insertion d'une nouvelle gamme de produits.

L'organigramme général de la Banque BADR :

Figure n°3-1 Organigramme générale de la banque BADR



Source : document remis par l'agence. GRE-BADR Tizi-Ouzou

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

D'après l'organigramme général de la Banque BADR on constate les éléments suivant :

- il existe quatre (4) Direction générale de la Banque BADR à des fonctions différentes leurs rôles principale c'est le financement des différents entreprises et particuliers, Le financement concerne les grandes entreprises puis les petites et moyennes entreprises ; ainsi que le financement de toutes formes d'activités agricoles puisque c'est l'une des activités principales de la Banque BADR.

-LA BADR est constituée de Trois (3) Directions Adjointes et une division internationale et chaque direction adjointe à ces propres fonctions :

- ✓ Direction Générale Adjointe « Ressources, Crédits & Recouvrement » : c'est la direction d'où il sort les quatre directions de financement des différentes entreprises et particuliers
 - ✓ Direction Générale Adjointe « informatique, Comptabilité & Trésorerie » : c'est la direction de la comptabilité et l'informatique ainsi le développement des réseaux informatique d'où il sort Cinq (5) autre directions ; Direction « Informatique Centrale », Direction « Informatique Réseau d'exploitation », Direction de la télétransmission et de la Maintenance informatique, Direction de la Comptabilité Générale (D.C.G), Direction de la Trésorerie (D.T).
 - ✓ Direction Générale Adjointe « Administration & Moyens » : elle constituer de Cinq sous-direction ; Direction du personnel, Direction de la Revalorisation des Ressources Humains, Direction des Moyens Généraux, Direction de la réglementation des études Juridiques et du Contentieux, Direction de la prévision et du contrôle de gestion.
 - ✓ Division « International » : c'est la direction des relations avec l'extérieur ou l'international et de contrôle, elle constituer de trois sous-direction ; Direction des Opérations Technique avec l'étranger, Direction des relations Internationales, Direction du Contrôle et des statistiques (D.C.S).
- Les groupes régionales d'exploitation sortent directement de la direction générale de BADR leurs rôle principale est de suivi les agences de la BADR de chaque wilaya. Elle ce constitué actuellement de 39 directions régionales et plus de 300 agences sur le territoire national.

2- présentation de la direction ayant fait l'objet de stage GRE_BADR Tizi-Ouzou

2-1 Définition d'une direction régionale d'exploitation :

La Direction Régionale d'Exploitation a pour objectifs de garantir la qualité du service rendu aux clients des Centres de sa DER et de développer les Ressources Humaines dans une optique de pérennité.

- Elle garantit l'atteinte des objectifs fixés, dans le cadre du plan de stratégie de l'entreprise ;
- Elle contribue au développement de la satisfaction client et de sa part de marché ;
- Elle établit un plan d'évolution des collaborateurs de son périmètre géographique.

Chaque DRE compte entre 60 et 70 centres. Une DRE est découpée en plusieurs secteurs qui regroupent entre 10 et 15 Agence. Un Directeur de Centre dépend donc d'un secteur géographique animé par un Directeur de Secteur, auquel il reporte son activité. Ce Directeur de Secteur est lui-même rattaché à un Directeur d'Exploitation Régionale.

2-2 Présentation de la GRE 015-BADR Tizi-Ouzou :

Le groupe régional d'exploitation de Tizi-Ouzou, GRE 015- BADR est l'une des directions d'exploitation de l'institution centrale de la banque d'agriculture et du développement rural. Ce groupe régional sis au environ de la rue Bouzard Cherif à Tizi-Ouzou contenant 12 agences locales d'exploitation.

Ce groupe a quatre services principaux :

- Service comptabilité et administratif..
- Service monétique et moyen de paiement.
- Service crédit et commerce extérieur.
- Service animation commerciale

2-3 Rôle du GRE :

Dans ce groupe d'exploitation chaque service a son rôle dans la fixation des objectifs de cette organisme donc d'ici on en tire le rôle globale :

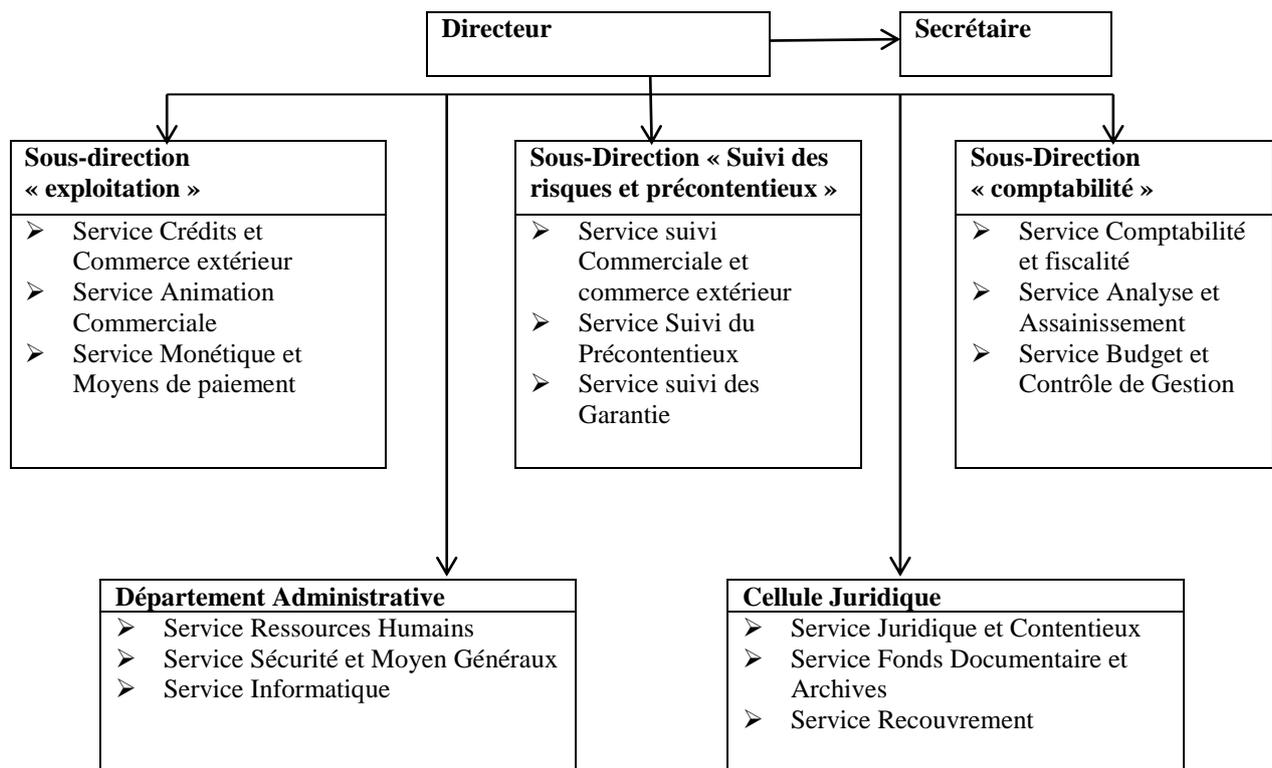
- L'assistance des agences dans l'élaboration et la fixation des objectifs des agences locale d'exploitation (ALE) concernant le volet monétique.
- La dotation de la clientèle en cartes magnétiques de retrait ou de paiement.
- Etablir le reporting a sa hiérarchie.

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

- La disponibilité de la documentation inhérente à son domaine d'activité.
- La consultation et l'alimentation des centrales de risque et d'impayés de la banque d'Algérie.
- L'évaluation de la cote du risque emprunteur de la clientèle d'engagement.

2-4 L'organigramme de GRE-BADR Tizi-Ouzou

Figure n°3-2 : l'organigramme de GRE-BADR Tizi-Ouzou



Source : document remis par l'agence.

La sous-direction de comptabilité et le département Administrative son regroupé dans un seul Service « Service comptabilité et administratif. »

3- Les différents crédits offerts par la DRE-BADR Tizi-Ouzou

3-1 Type des crédits :

Crédit d'investissement : qui ont pour objet financer le haut de bilan ou bien des Crédits à moyen et long terme, leur durée supérieure ou égale à un an ≥ 1 an

Les crédits d'investissement sont peuvent financer jusqu'à 20 000 000 DA

Crédit d'exploitation : qui ont pour objet financer le bas de bilan ou bien des Crédits à court terme, d'une durée inférieur à un an < 1 an.

Les crédits d'investissement sont peuvent financer jusqu'à 10 000 000 DA

3-2 Les Crédits offert par la DRE-BADR Tizi-Ouzou³ :

3-2-1 Les crédits d'exploitation : les crédits d'exploitation sont déjà définir dans la partie théorique, on distingue entre deux types de crédit ;

Crédit par caisse et crédit par signature

A- Crédit par caisse : «On appelle crédits par caisse: les crédits accordées par le banquier autorisant un client à rendre son compte débiteur»

A-1 Facilité de caisse : «La facilité de caisse permet à une entreprise de pallier mensuellement de court terme aux décalages entre ses dépenses et ses recettes ». C'est une opération de crédit à bref délais où le banquier autorise son client à faire fonctionner son compte en position débitrice à hauteur d'un montant généralement égal, à quinze (15) jours du chiffre d'affaire (C.A) mensuel.

A-2 la découverte : « Le découvert permet à une entreprise de faire face temporairement à un besoin en fonds de roulement dépassant les possibilités de son fonds de roulement »

Le découvert est un concours bancaire destiné à financer un besoin de trésorerie né d'une insuffisance en fonds de roulement. Ce financement consenti permet à l'entreprise de faire face temporairement à un besoin en fonds de roulement qui dépasse les possibilités de son fonds de roulement, Pendant une période plus ou moins longue de 15 jours à quelques mois selon les besoins à satisfaire, donc le découvert est un crédit de court terme dont la durée ne doit pas dépasser une année, et son montant ne doit jamais dépasser 15 jours du chiffre d'affaires.

Il y a lieu de distinguer entre :

- **Le découvert simple :** Il s'agit seulement d'autoriser le compte courant de fonctionner en position débitrice à concurrence d'un certain montant. Il en résulte que le client ne paie d'intérêts que sur les sommes effectivement utilisées.
- **Le découvert mobilisable :** Le banquier crédite le compte de son client du montant plafond (global) du découvert (injecte directement la somme dans son compte) et lui fait signer un billet à ordre (échéance de 90 jours) à renouveler si l'échéance du crédit est au-delà de cette durée, les intérêts sont payés sur tout le montant même s'il n'est pas entièrement utilisé.

³ Documents remis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

A-3 l'escompte commercial : L'escompte est l'opération qui consiste pour le banquier à racheter à une entreprise les effets de commerce dont elle est porteuse, avant l'échéance et moyennant le paiement d'agios.

B- Les Crédits par signature : Au lieu d'ouvrir directement sa caisse, le banquier peut prêter sa signature, sans supporter de charges de trésorerie. Parmi ces concours on abordera : L'aval ; l'acceptation ; le cautionnement et le crédit documentaire.

B-1 L'aval : C'est le crédit par signature propre aux effets de commerce qui consiste à l'engagement d'un "avaliseur", par signature d'un effet de commerce, au profit d'un des signataires de l'effet appelé "avalisé"

En vue d'assurer la bonne fin de cet effet, la signature du banquier, en tant qu'avaliseur, doit être précédée de l'expression "**Bon pour aval**".

B-2 L'acceptation : C'est l'engagement du banquier à garantir le paiement d'une traite à échéance.

Le banquier par l'apposition de la mention "**Bon pour acceptation**" sur la traite suivie de sa signature engage sa responsabilité vis-à-vis du créancier en même titre que le principal obligé

B-3 Le cautionnement : « Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ».

On parle de cautionnement lorsque le banquier prête sa signature et s'engage à remplir les obligations de son client en cas de défaillance de ce dernier à échéance.

B-4 Le crédit documentaire : c'est une technique de règlement des opérations de commerce extérieur qui assure aux exportateurs le maximum de sécurité pour obtenir le paiement de ses transactions. Elle permet de substituer l'engagement de l'importateur à celui de sa banque.

Par son engagement, la banque de l'importateur s'oblige vis-à-vis de l'exportateur à lui régler le prix des marchandises contre la remise de documents prouvant leur expédition et certaines de ses caractéristiques.

L'engagement de la banque de l'importateur (banque émettrice) est formalisé selon les instructions de son client (donneur d'ordre) dans la lettre d'ouverture du crédit documentaire

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

transmise à l'exportateur (bénéficiaire) par la voie de sa banque chargée de la notification (banque notifiative).

3-2-2 Les Crédits d'investissement :

L'intervention des banques (partenaires des entreprises) dans le financement des investissements se fait sous forme de crédits d'investissement classiques destinés à financer l'actif immobilisé du bilan (crédit à moyen et long terme), de crédit-bail, ainsi que quelques formes spécifiques de crédits. Leur remboursement est assuré, essentiellement, par le résultat dégagé par l'entreprise.

A- Les crédits à moyen terme (CMT) :

Le crédit à moyen terme est un concours destiné à financer les équipements, l'outillage et les installations légères. La durée de ce crédit varie entre deux (02) et sept (07) ans selon la nature de l'investissement financé, pour cela il faut évaluer les charges nettes auxquelles l'entreprise devra faire face, soit une durée approximativement équivalente à la durée comptable de l'équipement à financer, avec un éventuel différé de paiement allant de six (06) mois jusqu'à deux (02) ans.

La durée du crédit ne doit jamais être supérieure à la durée de l'amortissement du matériel à acquérir (AMTS comptable > AMTS financier).

Il y'a lieu de signaler qu'un financement par un crédit à moyen terme ne doit pas couvrir la totalité de l'investissement, mais un certain pourcentage compris généralement entre 50 % et 70% du montant de l'investissement global.

B- le crédit à long terme :

Il s'agit d'un crédit destiné à financer des investissements dont la durée d'amortissement fiscal est supérieure à sept (07) ans. Sa durée est comprise entre huit (08) et vingt (20) ans avec un différé de remboursement allant de deux (02) à quatre (04) ans.

En règle générale, la quotité finançable ne doit pas dépasser 50% des besoins non finançable par un crédit à moyen terme.

C- Le Crédit-Bail :

Le crédit-bail est une opération de crédit inspirée de la technique anglo-saxonne du leasing. Il s'agit d'un procédé de financement des investissements productifs moulé dans une opération juridique complexe.

Le déroulement d'une opération de crédit-bail met en relation trois intervenants, à savoir :

1. Le crédit preneur ou locataire qui désire l'acquisition du bien d'équipement;
2. Le crédit bailleur ou société de crédit-bail qui accepte de financer l'opération en se portant acquéreur du bien d'équipement choisi;
3. Le fournisseur qui livre au crédit preneur un bien d'équipement commandé par le crédit bailleur conformément aux conditions arrêtées entre le fournisseur et le crédit preneur.

3-2-3 Financement des particuliers :

A l'instar des entreprises, les ménages éprouvent des besoins financiers d'investissement et de trésorerie qui doivent être satisfaits selon les conditions appropriées. Pour répondre à une demande qui ne cesse d'augmenter en matière d'accession à la propriété immobilière et d'équipement ménager et automobile, les banques sont appelées à œuvrer dans ce sens et intervenir en cas de besoin.

Nous aborderons dans cette partie les formes les plus courantes des crédits consentis aux particuliers et qui sont pratiquées par la BADR, à savoir : les crédits spécifiques, les crédits ordinaires.

A- Les crédits spécifiques :

A-1 Les crédits à l'emploi de jeunes : ANSEJ

Dans le cadre de leur collaboration avec les pouvoirs publics dans le développement économique et la lutte contre le chômage, les Banque Algériennes, dont la BADR, ont mis en place une forme de crédits dite « crédits à l'emploi de jeunes ». Ils sont destinés à financer des projets d'investissement de jeunes promoteurs et leur faciliter la réinsertion dans la vie économique et sociale du pays. Ils bénéficieront (les jeunes promoteurs), en plus de la participation de l'**A.N.S.E.J.**, à supporter les coûts de l'investissement, d'une bonification du taux d'intérêt bancaire.

Conditions d'exigibilité⁴ :

Bénéficie de l'aide de l'ANSEJ, le promoteur remplissant les conditions suivantes :

- Etre âgé de 19 à 35 ans, toutefois, lorsque l'investissement génère au moins de trois emplois permanents y compris les jeunes promoteurs associés dans

⁴ Documents remise par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

l'entreprise, âgé limite du gérant de l'entreprise créée pourra être porté à quarante(40) ans, le promoteur devra dans ce cas fournir un engagement notarié.

- Etre titulaire d'une qualification professionnelle et /ou posséder un savoir-faire reconnu
- Ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande d'aide.
- Mobiliser un apport personnel sous forme de fonds propres d'un niveau correspondant au seuil minimum lié au montant global du projet.

A-2 Les crédits aux chômeurs promoteurs CNAC :

Conformément à la lettre commune N° 15/2004 du 24/08/2004 et dans le cadre du dispositif de soutien aux chômeurs âgés de 35 à 50 ans initié par la CNAC, la BADR a mis en place une nouvelle formule de crédits destinés au financement des projets de création d'activités par les chômeurs promoteurs.

Peuvent bénéficier de ce type de crédit toute personne résidente en Algérie et jouissant de la capacité juridique, ayant une attestation d'éligibilité délivrée par la CNAC et justifiant d'une qualification professionnelle et/ou possédant un savoir-faire en rapport avec l'activité projetée et de l'apport personnel acquis.

Conditions d'exigibilité⁵ :

Bénéficie de l'aide du fonds de soutien à la création de l'activité par les chômeurs, les promoteurs qui remplissant les conditions suivants

- Etre âgé de 35 à 50 ans ;
- Etre titulaire d'une qualification professionnelle et/ou possède un savoir reconnu en rapport avec l'activité projetée ;
- Ne pas exercer une activité pour son propre compte et/ou ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande d'aide depuis au moins douze mois ;
- Etre inscrit auprès des services de l'ANEM depuis au moins six mois comme demandeur d'emploi et/ou allocataire CNAC ;
- Ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide au titre de création d'activité ;
- Mobiliser un apport personnel sous forme de fonds propres d'un niveau correspondant au seuil minimum lié au moment global du projet.

⁵ Documents remis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

A-3 le crédit ENGM :

Est un prêt remboursable dans un délai de 12 à 60 mois (1 à 5 ans), permettant l'achat d'un petit équipement et matières premières de démarrage pour exercer une activité ou un métier. Il est destiné pour les citoyens sans revenus ou disposant de revenus instables et irréguliers et les femmes au foyer. Il vise l'intégration économique et sociale des citoyens ciblés à travers la création d'activités de production de biens et services. Le montant du projet inférieure d'un million de dinars algériens (1.000.000,00 DA)

Conditions d'éligibilité

- Être âgé de 19 ans et plus ;
- Sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers ;
- Posséder un savoir-faire ou une qualification avérée en relation avec l'activité projetée ;
- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités
- Mobiliser un apport personnel de 3 à 5% du coût global de l'activité, selon les cas
- Au titre de l'achat de matières premières, mobiliser un apport de 10% du coût global, qui ne saurait dépasser les 30.000 DA
- Verser des cotisations au FGMMC pour les crédits bancaires
- S'engager à rembourser le montant du prêt et des intérêts à la banque et le prêt non rémunéré à l'ANGEM en fonction des échéanciers arrêtés.

Structure de financement :

Le tableau suivant résume les différents schémas de financement d'un crédit ANSEJ, CNAC, ANGEM.

Figure n° 3-3 : Structure de financement d'un crédit (ANSEJ, CNAC, ANGEM.)

Montant du Projet	Moins de 5 millions de D.A	Plus de 5 millions de D.A
Apport personnel du promoteur	1%	2%
Prêt non rémunérée par (ANSEJ, CNAC, ENGEM)	29%	28%
Crédit bancaire	70%	70%
Total	100%	100%

Source : document remis par l'agence. GRE-BADR Tizi-Ouzou

B- Les crédits ordinaires :

A- INVEST-VAN : mis en place pour les véhicules utilitaires légers. C'est un crédit à court terme, Le montant maximale de ce crédit est 1200000 DA. 70% de ce montant sont accordé par la banque et les 30% restante seront payé par le client.

B- EQUIPEMENT : pour les véhicules utilitaires lourds et les matériels et équipements d'investissements.

C- Financement des Agriculteurs :

C-1 Le Crédit agricole « R'FIG »

Il s'agit d'un crédit d'exploitation totalement bonifié destiné au financement des agriculteurs et éleveurs, activant à titre individuel, organisés en coopératives ou en groupements économiques.

Caractéristiques du crédit R'FIG⁶ :

- C'est un crédit d'une durée de 2 années.
- Tout bénéficiaire du crédit RFIG qui rembourse entre 6 et 24 mois ouvre droit, à la prise en charge de la totalité des intérêts par le MADR et à un autre crédit de même nature pour la période suivante.
- Tout bénéficiaire du crédit RFIG qui ne rembourse pas à l'échéance de deux années perd le droit de paiement des intérêts par le MADR et le supportera lui-même.

C-2 Le Crédit « ETTAHADI » :

Il s'agit d'un Crédit d'investissement partiellement bonifié, destiné aux nouvelles exploitations agricoles et d'élevage ou aux projets implantés sur des terres agricoles non exploitées, relevant de la propriété privée ou du domaine privé de l'Etat.

Les caractéristiques du crédit ETTAHADI⁷ :

Les intérêts sont pris en charge par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural sur le FNDIA comme suit :

- Prise en charge de la totalité des intérêts par le MADR quand la durée de remboursement du crédit ne dépasse pas 3 ans.
- Le bénéficiaire du crédit aura à payer 1 % d'intérêt quand le remboursement est effectué entre 3 et 5ans.

⁶ Documents remis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

⁷ Documents remis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

-Le bénéficiaire du crédit aura à payer 3 % d'intérêt quand le remboursement est effectué entre 5 et 7ans.

-Au-delà de cette période, le bénéficiaire aura à rembourser l'intégralité du taux d'intérêt du crédit.

Tout bénéficiaire du crédit ETTAHADI qui rembourse aux échéances arrêtées ci-dessus ouvre droit à un autre crédit de même nature.

4- Les Garanties de la BADR⁸ :

Pour améliorer la sécurité de ses engagements, le banquier exige de son client des sûretés. Ces dernières sont des garanties destinées à éviter au créancier les conséquences d'une éventuelle insolvabilité de son débiteur.

On distingue deux sortes de sûretés :

- Les garanties personnelles.
- Les garanties réelles.

4-1 Les garanties personnelles : Elles sont constituées par l'engagement d'une ou plusieurs personnes physiques ou morales de régler les obligations du débiteur principal en cas de défaillance. Elles se réalisent sous forme juridique de cautionnement et d'aval déjà présentes dans un chapitre antérieur.

4-2 Les garanties réelles : Il s'agit de diverses formes de biens, d'éléments d'actifs que peuvent être donnés en gage au créancier (de préférence au créancier chirographaire)

En cas de défaillance du débiteur, le produit de la vente de ses biens meubles ou immeubles servira au remboursement du créancier (banque).

Il existe Trois catégories de garanties réelles :

- **Le nantissement :**

Le nantissement peut être défini comme étant un contrat par lequel un débiteur remet à son créancier un bien en garantie du paiement de sa dette. Il peut être réalisé avec ou sans dépossession, et peut se porter sur :

- Des créances, des titres, des délégations assurances, des équipements.
- Des marchandises, du matériel et outillage, des fonds de commerce.
- Le nantissement de l'unité de production.

- **L'hypothèque :**

L'hypothèque est « un contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance un droit réel (accessoire de préférence) qui lui permet de se faire rembourser par préférence au créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe (droit de suite) »

⁸ Documents remis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

- **Le gage :** Il consiste de matériel roulant de l'emprunteur

Section 2 : Evaluation du risque de crédits accordés par le GRE-BADR de TIZI

OUZOU

Dans cette section nous présenterons trois études de cas des dossiers des entreprises (clients de le GRE-BADR Tizi-Ouzou) on appliquera la méthode de cotation risque emprunteur sur les données des entreprises et enfin une conclusion portera sur l'importance de cette méthode et ses limites.

Nous diviserons cette section en deux grandes parties, la premier consacré pour la présentation des données et la deuxième une application de la méthode cotation risque emprunteur.

Premier partie : Présentation des données

1- Présentation de l'échantillon de travail :

1-1 La Population Ciblée :

Pour la construction de notre échantillon, nous avons ciblé des entreprises privées, petites et moyennes tailles (PME), qui ont bénéficié d'un nouveau crédit bancaire auprès de le GRE-BADR Tizi-Ouzou au cours de la période 2010-2017.

1-2 Critères des crédits :

On distingue au niveau de GRE-BADR Tizi-Ouzou deux catégories de crédits

A- Crédits d'exploitation : qui ont pour objectif de financer le bas de bilan (des crédits à court terme moins d'une année)

B- Crédits d'investissement : qui ont pour objectif de financer le haut de bilan (des crédits à moyen et long terme supérieur à une année)

Pour notre échantillon nous avons choisi Cinq (5) crédits d'exploitation et Cinq (5) autres d'investissement, mais cette méthode de cotation ne distingue pas entre ces deux crédit à vrai dire ce n'est pas un critère de cotation.

1-3 L'échantillonnage :

Dans cette partie nous expliquerons notre échantillon de construction et de validation juste pour avoir une idée sur notre étude de cas puisque c'est n'est pas un critère de cotation

❖ **Échantillon de construction**

Notre échantillon de construction regroupe 10 entreprises dont nous avons pu recueillir les bilans, les tableaux de comptes de résultats et d'autres informations financières. Cela nous a permis de calculer les ratios les plus essentiels dans l'analyse financière l'analyse financière qui nous a aidés à l'application de la méthode de cotation risque emprunteur.

❖ **Échantillon de validations**

L'échantillon de validations comprend 3 entreprises (SARL MINOTERIE, EURL OVO et EURL ACCOUVAGE). Cet échantillon servira à mesurer la performance de la méthode cotation de risque emprunteur et la possibilité de sa généralisation, ainsi faire une synthèse de ce modèle (avantage et inconvénients)

1-4 Condition de collecte des données :

On tient à préciser que les données que nous avons collectés sont des données des clients de le GRE-BADR Tizi-Ouzou puis toutes informations juridique concernant la clientèle (nom prénom, son adresse) est strictement confidentielle, ce qui nous a mené à modifier ou à effacer certaines informations.

Les informations concernant les différentes entreprises étaient archivées et quelques informations on était informatisées dans le logiciel de cotation, ce qui nous a amené à construire et à informatiser la base de données de notre échantillon de travail, et ceci en traitant le dossier de chaque entreprise..

2- Présentation des Variables :

La méthode de cotation risque emprunteur est basé sur deux parties essentielles, le diagnostic financier et la cotation risque emprunteur

2-1 Le diagnostic financier

Dans cette partie nos nous représenterons les éléments financiers de l'entreprise et une synthèse de chaque éléments à savoir

- Le bilan financier de l'entreprise de ses trois dernières années
- Ratios de structure
- Ratios de Gestion
- Ratios de rentabilité
- Les intermédiaires de gestion
- Le Plan de trésorerie
- Le compte de résultats prévisionnel

2-2 La Cotation du risque Emprunteur :

Cette partie on a là déjà expliqué dans le deuxième chapitre (Section 3). Elle ses basé sur trois Grille d'évaluation des risques à savoir :

- a- L'entreprise et son activité

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

- b- L'entreprise et son management
- c- L'entreprise et ses finances : sous forme de 5 catégories des ratios
 - ✓ Ratios d'équilibre financier
 - ✓ Ratios de structure
 - ✓ Ratios de Gestion
 - ✓ Ratios de Rentabilité
 - ✓ Exploitation Prévisionnelle

2-3 Les indicateurs comptables :

Les variables quantitatives utilisées sont des ratios comptables calculés à partir des bilans financiers et des tableaux de comptes des résultats des clients. Ces ratios ont été sélectionnés parmi quatre catégories de ratios, à savoir :

- ✓ Ratios d'équilibre financier
- ✓ Ratios de structure
- ✓ Ratios de Gestion
- ✓ Ratios de Rentabilité

Les variables quantitatives considérées, sont constituées de 19 Ratios comptables qui renseignent sur l'équilibre financier, la structure, la gestion et la rentabilité des entreprises.

Le tableau suivant résume ces différents ratios :

Tableau n°3-1 : Liste des ratios financiers

Catégories des ratios	Ratios	Signification
1- Ratios d'équilibre financier	R1 : ratio de fonds de roulement	$\frac{\text{Capitaux Permanents}}{\text{Immob. Nettes}}$
	R2 : ratio de besoin de F.R	$\frac{\text{Actif Circulant}}{\text{D.C.T}}$ (hors trésorerie)
	R3 : ratio trésorerie	$\frac{\text{F.R}}{\text{B.F.R}}$
2- Ratios de Structure	R4 : ratio de degré d'amortissement	$\frac{\text{Amortissements}}{\text{Immob. Brut}}$
	R5 : ratio de financement externe	$\frac{\text{DLMT}}{\text{Capitaux Permanents}}$
	R6 : ratio de liquidité générale	$\frac{\text{Actif Circulant}}{\text{D.C.T}}$
	R7 : ratio risque liquidatif	$\frac{\text{Actif Net}}{\text{Total Bilan}}$
	R8 : ratio risque d'exploitation	$\frac{\text{Fonds de Roulement}}{\text{Stock + Réalisables}}$
3- Ratios de Gestion	R9 : Délai Client	$\frac{\text{Client} + \text{EAR} + \text{EENE}}{\text{CA(TTC)}}$
	R10 : Délais Fournisseur	$\frac{\text{Frs} + \text{EAP}}{\text{Achat (TTC)}}$
	R11 : ratio risque d'activité	$\frac{\text{FR} * 360}{\text{CA}}$
	R12 : ratio d'intégration F.P	$\frac{\text{Frais du Personel}}{\text{Valeur Ajouté}}$
	R13 : ratio d'intégration F.F	$\frac{\text{Frais Financiers}}{\text{Valeur Ajouté}}$
4- Ratios de Rentabilité	R14 : Rentabilité financier	$\frac{\text{Résultat net}}{\text{FP net}}$

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

	R15 : Rentabilité Commerciale	$Résultat\ net/CA$
	R16 : Rentabilité économique	$E.B.E/Total\ bilan + Encors\ escompte$

Sources : élaboré par l'étudiant à partir des données de GRE-BADR Tizi-Ouzou

Deuxième partie : Application de la méthode cotation de risque emprunteur sur l'échantillon des entreprises

Maintenant que nous avons une idée sur nos variables et sur la classification des données ainsi sur la méthode de cotation, avec la qu'elle nous pourrons construire notre étude. Nous désirons construire un modèle de cotation risque emprunteur comme celui utilisé par le GRE-BADR Tizi-Ouzou.

Pour illustrer les techniques d'analyses et d'évaluations bancaire de cette méthode, nous avons opté pour un cas pratique où nous avons essayé d'appliquer les techniques de la méthode de cotation risque emprunteur.

3- Etude de cas n°1 : SARL MINOTERIE

3-1 Présentation de la société :

Forme juridique : SARL « Minoterie »

Domaine d'activité : agriculture

N° de Dossier : XX XXX XXX XXX

Adresse Tizi-Ouzou

Nature de Crédit : Crédit d'investissement

Montant de crédit sollicité : 9 500 000 DA

3-2 Diagnostic financier de l'entreprise :

Comme nous avons expliqué dans la première partie, cette partie de l'analyse financière contient les éléments suivants :

- Le bilan financier de l'entreprise de ses trois dernières années
- Les ratios (Ratios de structure, Ratios de Gestion, Ratios de rentabilité)
- Les intermédiaires de gestion
- Le Plan de trésorerie
- Le compte de résultats prévisionnel

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

3-2-1 Présentation des bilans financiers de l'entreprise de ses trois dernières années :

Tableau n°3-2 : Bilan financier SARL Minoterie

Actif	2013	2014	2015	Passif	2013	2014	2015
Actif non Courant	85813899,00	100889604,00	165453276,00	Capitaux permanents	187792322,00	179952522,00	205132693,00
Immob. Nette	82142961,00	78575466,00	72239138,00	Capitaux Propres	159513263,00	166106732,00	202789412,00
Autres immob	3670938,00	22314138,00	93214138,00	Dont Résultat	38673681,00	26593469,00	39533248,00
				Passif non courant	28279059,00	13845790,00	2343281,00
				Dont DLMT	28279059,00	13845790,00	2343281,00
Actif courant	137992412,00	123388493,00	74589281,00	Passif Courant	36013989,00	44325575,00	34909864,00
Stocks	23802810,00	1767922,00	0,00	Dont fournisseur	12888610,00	25918884,00	16619001,00
Créances	101075789,00	105888107,00	57126669,00				
Trésorerie Active	13113813,00	15732464,00	17462612,00	Trésorerie Passive	11888610,00	97244,00	5841,00
Total	223806311,00	224278097,00	240042557,00	Total	223806311,00	224278097,00	240042557,00

Source : documents de l'entreprise fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

Commentaire sur Les bilans financiers :

Evolution de l'actif non courant

années	2013	2014	2015
Actif non courant	85813899,00	100889604,00	165453276,00
Evolution en %	-	18%	93%

Part des capitaux permanents de bilan $\frac{159513263,00+166106732,00+202789412,00}{223806311,00+224278097,00+240042557,00} * 100 = 83,25\%$

Crédit fournisseur en moyen $\frac{1288610,00+25918884,00+16619001,00}{3} = 18\ 475\ 49$

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Créance détenue sur les Clients en moyen $\frac{101075789,00+105888107,00+57126669,00}{3} = 70545758$

De l'exploitation du bilan repris ci-dessus on constate ce que suite :

- L'actif non courant est en net évolution les deux dernières années par rapport l'année 2013 soit une évolution de 18% en 2014 et 93% en 2015 ceci est dû principalement aux immobilisations financiers (autres immobilisations dans le bilan précédent) qui sont en augmentation suite au avance de fonds a une autre société⁹ « SARL.Y » quant à l'actif courant il est en diminution et cela s'explique par la bonne rotation des stocks et l'encaissement des créances par l'entreprises.
- Le passif du bilan est constitué principalement des capitaux permanents qui représente 84% du totale de passif, la rubrique des dettes à moyen et long terme est en diminution et ce suite au remboursement des crédits sollicité, quant au passif courant il est constitué principalement des crédits fournisseurs qui sont en moyenne de l'ordre de 18475758 ce qui justifie la demande de l'entreprise pour la mise en place d'un découvert vu l'importance des créances détenue sur les clients qui sont 70545758 et afin de faire face au déficits de trésorerie.

3-2-2 Les ratios d'analyse financière

A- Ratios de structure

Tableau n°3-3 : Ratios de structure financière

Années Ration	Formule des ratios	2013	2014	2015
Degré d'amortissement	$\frac{\text{Amortissements}}{\text{Immob. Brut}}$	0,5	0,56	0,62
Autonomie financier	$\frac{\text{DLMT}}{\text{Capitaux Permanents}}$	0,15	0,08	0,01
Risque Liquide générale	$\frac{\text{Actif Circulant (courant)}}{\text{D. C. T}}$	3,83	2,78	2,14
Risque Liquidatif	$\frac{\text{Actif Net}^{10}}{\text{Total Bilan}}$	0,71	0,74	0,84
Risque d'exploitation	$\frac{\text{Fonds de Roulement}^{11}}{\text{Stock + Réalisables}}$	0,82	0,73	0,69

Source : élaborer par l'étudiant à partir des documents fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

Tableau n°3 : Suite des ratios de structure

Année	2013	2014	2015
Fonds de roulement	101 978 422	79 062 921	39 697 417

⁹ Informations citées dans le dossier de l'entreprise « SARLE X »

¹⁰ Actif net = valeur des biens détenue (actif) – dettes et prévision (passif)

¹¹ Fonds de roulement = Actif circulant – Dette a CT

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

BFR ¹²	88 864 609	63 330 456	22 216 106
Trésorerie Nette ¹³	13 113 813	15 232 465	17 462 611

Source : élaborer par l'étudiant à partir des documents fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

De l'analyse des ratios d'équilibre on constate ce qui suit :

- Le ratio degré d'endettement est en moyenne de 8% ce qui est dû aux remboursement des différents crédits dont a bénéficié l'entreprise (autonomie financière suffisante) vue que les fonds propres représente 92% des capitaux permanent
- ratio degré d'amortissement on constate que l'entreprise a amortis ses équipements a hauteur de 62% ce qui dénote la nécessité de renouveler le matériel détenu.
- les fonds propres sont positif sur les trois avec une moyen de 73 579 586 ce qui explique que l'entreprise finance l'ensemble de ses immobilisations par ses capitaux propres en dégagent une marge de sécurité présenter par le FR Propre
- Le besoin de fond de roulement est positif en moyen de 58137057 ce qui explique que la vitesse de rotation d'actif est lent, c'est le cas des entreprise industrielles en générale.
- la trésorerie nette est positif, soit en moyen de 15 269 630, la trésorerie de l'entreprise est largement positif donc elle arrive à financer ses exploitations avec ses ressources stables en dégagent un bénéfice.

B- Ratios de Gestion :

Tableau n°3-4 Les rations de gestion :

Données saisies par l'analyse	2013	2014	2015
Achat Matière de Marchandise	367 405 860	355 157 161	295 710 011

Source : documents de l'entreprise fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

Années Ration	Formule des ratios	2013	2014	2015
Délai règlement Clients	$Client + EAR + EENE / CA(TTC)$	58	56	31
Délai Règlement fournisseurs	$Frs + EAP / Achat (TTC)$	11	22	17
Risque d'exploitation	$FR * 360 / CA$	81	60	36
Taux d'intégration des frais financiers	$Frais Financiers / Valeur Ajouté$	0,02	0,01	0,00

¹² BFR = V.E + V.R – DCT

¹³ Trésorerie Nette = FR-BFR

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Taux d'intégration des frais personnel	$Frais\ du\ Personel / Valeur\ Ajouté$	0,25	0,29	0,26
--	--	------	------	------

Source : élaborer par l'étudiant à partir des documents fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

De l'analyse des ratios d'activité on constate que les délais accordé par les fournisseurs (à savoir 17 jours) sont inférieure aux délais de règlement des clients (à savoir 48 jrs) d'où la nécessité d'un découvert bancaire pour faire face à ce déficit de trésorerie.

La part des frais personnel par rapport à la valeur ajouté en moyenne de 27% vu le nombre important des employés qui est de 62 salariés¹⁴.

C-Ratios de rentabilité

Tableau n°4-5 : Les ratios de rentabilité

Années	Formule des ratios	2013	2014	2015
Ration				
Rentabilité financière	$Résultat\ net / FP\ net$	0,24	0,16	0,19
Rentabilité Nette	$Résultat\ net / CA$	0,09	0,06	0,10
Rentabilité économique	$E.B.E / Total\ bilan + Encors\ escompte$	0,26	0,24	0,26

Source : élaborer par l'étudiant à partir des documents fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

De l'analyse des ratios de rentabilité on constate l'importance du résultat dégagé par l'entreprise durant les trois dernières années car il représente 20% des fonds propres et 9% du chiffre d'affaire.

3-2-3 Soldes intermédiaires de Gestion (le SIG) :

Tableau n°3-6 : Le SIG de l'entreprise

Rubrique	2013	2014	Rapport $\frac{2ème - 2ère\ an}{1ère\ an}$	2015	Rapport $\frac{3ème - 2ème\ an}{2ème\ an}$
Chiffre d'affaire Net	453110883	471592556	0,04	394598413	-0,16
Marge Brut	0	0	0,00	0	0,00
Production de l'exercice	456341755	448950218	-0,02	393313188	-0,12
Conso March et Mat Prem	370565551	362080560	-0,02	301124559	-0,17
Conso de services	6878449	9234093	0,34	4869267	-0,47
Valeur Ajouté	79171553	78383746	-0,01	87751635	0,12
Excédent Brut d'Exploitation	57899395	53524559	-0,08	63594853	0,19

¹⁴ Information déclaré dans le dossier de l'entreprise

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Résultat Opérationnel	38890962	35524581	-0,09	45624854	0,29
Résultat Financier	1711331	-922602	-1,54	3181628	-4,45
Résultat Ordinaire	40602293	34536979	-0,15	48806482	0,41
Résultat Extraordinaire	0	0	0,00	0	0,00
Résultat de l'exercice	38673685	26593475	-0,31	39533251	0,49

Source : Données de l'entreprise, fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

De l'analyse des soldes intermédiaires de gestion on constate que la totalité des produits couvrent la totalité des charges et ainsi dégagent un résultat net positif durant les trois années d'étude ; Toutefois on constate que le chiffre d'affaire en 2015 a connu une légère diminution est ce suite aux investissements effectué au niveau de la SARL Laiterie Associé à notre Cette entreprise.

3-2-4 Plan de trésorerie en 2015 :

Tableau n°3-7 : Plan de trésorerie de l'entreprise

	1 ^{ère} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre	4 ^{ème} Trimestre	Totale
Solde Départ	0	-8553160	20564640	11348840	
Vente Produits	94897200	104225000	89719200	105324700	394166100
Autres Encaissement	0	0	0	0	0
Recettes	94897200	104225000	89719200	105324700	394166100
Achat T.T.C	85500000	74630000	68500000	69240000	297870000
Services	4119750	4119750	4959750	4119750	17319000
Frais Personnelle	4889100	4889100	4889100	4889100	19556400
Impôts Taxes	21510	21510	21510	21510	86040
Frais Financiers	0	0	0	0	0
Frais divers	0	0	0	0	0
Règlement Fournisseur	0	0	0	0	0
Dépense investissement	8920000	0	0	0	8920000
Remboursements BADR	0	0	0	0	0
Autres Remboursements	0	0	0	0	0
Dépenses	103450360	83660360	78370360	78270360	343751440
Trésorerie¹⁵	-8553160	20564640	11348840	27054340	50414660
Cumulée Trésorerie	-8553160	12011480	23360320	50414660	-

Source : Données de l'entreprise fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

¹⁵ Trésorerie= Recettes – Dépense

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

De l'analyse du plan on remarque que l'entreprise exprime un déficit de trésorerie de 8553160, Quand à la SARL elle exprime dans sa demande un montant de 9 500 000 DA

Toutefois le montant du découvert ne doit pas Dépasser les 15 Jours réalisé au 31/12/2015 à savoir : 16 198 608 DA.

3-2-5 Compte du résultat prévisionnel :

Tableau n°3-8 : Compte du résultat prévisionnel de l'entreprise

Désignation	Prévision pour 2016	Prévision pour 2017
Ventes et produits annexes	395 000 000	432 000 000
Variation stockes produits finis et en cours	0	0
Production immobilisée	0	0
Subvention d'exploitation	0	0
1- Production de l'Exercice	395 000 000	432 000 000
Achats consommés	310 000 000	341 280 000
Services extérieurs et autres consommations	6 075 500	7 616 000
2- Consommations de l'Exercice	316 075 500	348 896 000
3- Valeur Ajouté de l'exploitation (1-2)	78 924 500	83 104 000
63-Charge de personnel	23 249 400	22 920 000
64-Impôts, taxes, et versements assimilés	14 812 500	16 200 000
4- Excédent Brut d'exploitation (3-63-64)	40 862 600	43 984 000
75-Autres produits opérationnels	0	0
65-Autres charges opérationnels	0	0
68-Dot. Aux amortis, provis et pertes de valeurs	8 645 871	8 645 871
78-Reprise sur pertes de valeur et provision	0	0
5- Résultat opérationnel (4+75-65-68+78)	32 216 729	35 338 129
76-Produit financiers	0	0
66-Charges financiers	86 000	726 000
6- Résultat financier (76-66)	-86 000	-726 000
7- Résultat ordinaire avant impôts (5+6)	32 130 729	34 612 129
695-Impôts sur résultats ordinaires	10 554 699	10 554 699
692-Impôts différés	0	0
8- Résultat net des activités ordinaires (7-695-692)	21 576 030	23 224 048
77-Eléments extraordinaires (produits)	0	0
67-Eléments extraordinaires (charges)	126 000	82 000
9- Résultat extraordinaire (77-67)	-126 000	-82 000
10- Résultat nette d'exercice	21 450 030	23 142 048

Source : Données de l'entreprise fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

Selon le tableau des comptes résultat présenté au dossier les futures recettes à dégager sont de l'ordre de 395 000 000 DA en 2016 et 432 000 000 DA en 2017 soit une augmentation justifiée par rapport aux réalisations.

3-3 Cotation du Risque Emprunteur :

Après l'utilisation du logiciel risque emprunteur nous avons obtenu les résultats suivants .:

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Comme nous avons expliqué dans la première partie, cette partie d'évaluation des risques contient les éléments suivants :

A- L'entreprise et son activité

B- L'entreprise et son management

C- L'entreprise et ses finances : sous forme de 5 catégories des ratios

- ✓ Ratios d'équilibre financier
- ✓ Ratios de structure
- ✓ Ratios de Gestion
- ✓ Ratios de Rentabilité
- ✓ Exploitation Prévisionnelle

3-3-1 Grille D'évaluation des risques

A- L'entreprise et son activité

Critères	Pondération	Notation				N-P		
		1	2	3	4	5	6	
Critère A1 : Conjoncture	20	1	2	3	4	5	6	0,40
-Stabilité des institutions. -Evolution des indicateurs économiques. -Dynamisme des institutions financières. -Rôle des partenaires sociaux. -Efficacité des structures d'appuis.		Excellente conjoncture	Très bon Conjoncture	Conjoncture	Conjoncture	Conjoncture	Conjoncture	
		2						
Critère A2 : Sous-Secteur	30	1	2	3	4	5	6	0,90
Importance de sous-secteur. Profitabilité de sous-secteur. Pression de la concurrence. Poids de l'économie informelle. Incitations au développement.		Sous-secteur de référence	Sous-secteur Solide	Sous-secteur Sain	Sous-secteur Menacé	Sous-secteur En Déclin	Sous-secteur en déperdition	
		3						
Critère A3 : Marché	30	1	2	3	4	5	6	0,60
Positionnement de l'entreprise. Réalisation de l'entreprise à l'export. Potentiel de croissance de l'entreprise. Politique commerciale de l'entreprise. Sensibilité de l'entreprise aux menaces.		Entreprise Dominante	Entreprise Compétitive	Entreprise à Ressources	Entreprise Fragile	Entreprise Insignifiante	Entreprise dérive	
		2						
Critère A4 : Perspectives	20	1	2	3	4	5	6	0,40
Evolution de la réglementation. Fluctuation des taux de change. Stabilité du cout de financement. Flexibilité de la demande. Disponibilité des inputs.		Perspectives sûres	Perspective favorable	Perspective modérées	Perspective incertain	Mauvaise Perspective	Aucune Perspective	
		2						
Note activité	2,30							

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

D'après les résultats de critères (l'entreprise et son activité) on ne constate que l'entreprise à une note totale de 2,30. Cette note est favorable pour l'entreprise d'après les critères de base de cette méthode.

La note de ce critère est calculée sur la base d'étude de marché de l'entreprise après qu'on est introduit ses informations dans le logiciel de cotation

La note 2,3 est favorable pour l'entreprise d'après les critères qu'on a cité précédemment (Chapitre 2 ; section 3), on rappelle que Cette méthode elle ce fondé sur des critères d'évaluation de l'entreprise et une note de 1 jusqu'à 6 par ordre croissent et effectivement chaque critères d'évaluation à sa note.

Dans un tel système, la cote de risque la plus basse (1) est attribuée aux emprunteurs irréprochables ne présentant quasiment aucun risque. La cote la plus élevée (6) est donnée aux emprunteurs qui ont peu de chances, s'ils en ont, de vous rembourser un jour.

Les prêts ne doivent être accordés que pour des cotes de risque de 1, 2 (risque faible) ou 3 (risque normal). Les cotes de 4, 5 et 6 sont réservées à des prêts existants dont la cote a baissé depuis qu'ils ont été initialement approuvés

B- L'entreprise et son management

Critères	Pondération	Notation						N-P
Critère B1 : Ressources	40	1	2	3	4	5	6	1,20
-Qualité des dirigeants / Encadrement		Ressources Exceptionnelles	Ressources prouvées	Ressources Acceptables	Ressources Insuffisantes	Ressources Déficiences	Sans Ressources	
-Moyen techniques installés -Capacité financières déployées -Organisation de l'entreprise -Outils de pilotage d'audits et de contrôle		3						
Critère A2 : Juridique	30	1	2	3	4	5	6	0,60
-Forme juridique et répartition du capital		Juridiquement parfait	Juridiquement Conforme	Juridiquement Valable	Juridiquement Vulnérable	Juridiquement Défaillante	Juridiquement Sinistrée	
-Modes de financements utilisés -Délimitation du patrimoine -Antécédents multi-relationnels -Appartenance à un groupe d'affaire		2						
Critère A3 : Gestion	30	1	2	3	4	5	6	0,90
Transparence des comptes . Adaptation aux mutations. Mise à niveau et certification.		Gestion Exemplaire	Gestion Dynamique	Bonne Gestion	Gestion Courante	Mauvaise Gestion	Non Gestion	

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Apport en qualité / technologie.		3	
Promotion du produit / service.			
Note Management		2,70	

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

D'après les résultats de critères (l'entreprise et son management) on ne constate que l'entreprise à une note totale de 2,70. Cette note est favorable pour l'entreprise d'après les critères de base de cette méthode.

La note de ce critère est calculée sur la base d'étude de marché de l'entreprise et les données de l'entreprise (Ressources, juridique, gestion) après qu'on est introduit ses informations dans le logiciel de cotation.

La note 2,70 est favorable pour l'entreprise d'après les critères d'évaluation précédente

C- L'entreprise et ses finances

C-1 Equilibre financier :

Critères	Pondération	1	2	3	4	5	6	N*P
Ratio Fonds de roulement	35	Sup à 1,2	Sup à 1,1 Inf à 1,2	Sup à 1 Inf à 1,1	Sup à 0,9 Inf à 1	Sup à 0,8 Inf à 0,9	Inf à 0,8	0,35
Capitaux permanentes / <i>Immob. Nettes</i>								
NOTE		1						
Ratio B.F.R	40	Inf à 0,8	Sup à 0,8 Inf à 0,9	Sup à 0,9 Inf à 0,8	Sup à 1 Inf à 1,1	Sup à 1,1 Inf à 1,2	Sup 0 1,2	2,40
<i>Actif Circulant</i> / <i>D.C.T</i> (Hors trésorerie)								
NOTE		6						
Ratio Trésorerie	25	Sup à 1,3	Sup à 1,2 Inf à 1,3	Sup à 1,1 Inf à 1,2	Sup à 1 Inf à 1,1	Sup à 0,9 Inf à 1	Trésorerie Négative	0,25
<i>F.R</i> / <i>B.F.R</i>								
Note		1						
Note Equilibre		3,00						

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

Les ratios d'équilibre financière ont une note totale de 3,00. Une note moyen qui représente un risque moyenne pour l'emprunte

La note de ce critère est calculée sur la base des ratios financiers que on a calculé précédemment, après qu'on est introduit ses informations dans le logiciel de cotation

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

C2 Ratios de Structure :

Critères	Pondération	1	2	3	4	5	6	N-P
Ratio de degré d'amortissement <i>Amortissements Immobil Brut</i>	20	Inférieur à 10%	Sup à 10% Inf à 20%	Sup à 20% Inf à 40%	Sup à 40% Inf à 60%	Sup à 60% Inf à 80%	Sup à 80%	0,80
NOTE		4						
Ratio de financement externe <i>DLMT Capitaux permanents</i>	20	Inf à 35%	Sup à 35% Inf à 45%	Sup à 45% Inf à 55%	Sup à 55% Inf à 65%	Sup à 65% Inf à 75%	Sup à 75%	0,20
NOTE		1						
Ratio de liquidité générale <i>Actif Circulant DCT</i>	20	Inf à 1,2	Sup à 1,2 Inf à 1,1	Sup à 1,1 Inf à 1	Sup à 1 Inf à 0,9	Sup à 0,9 Inf à 0,8	Inf à 0,8	0,20
NOTE		1						
Ratio Risque Liquidatif <i>Actif Net Total Bilan</i>	30	Sup à 30%	Sup à 25% Inf à 30%	Sup à 20% Inf à 25%	Sup à 15% Inf à 20%	Sup à 10% Inf à 15%	Inf à 10%	0,30
NOTE		1						
Ratio Risque d'Exploitation	10	Sup à 30%	Sup à 25% Inf à 30%	Sup à 20% Inf à 25%	Sup à 10% Inf à 20%	Sup = 0% Inf à 15%	FR < 0	0,10
NOTE		1						
Note structure	1,60							

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

Les ratios de structure ont une note totale de 1,60. Une note moyenne très favorable qui représente quasiment aucun risque.

La note de ce critère est calculée sur la base des ratios de structure que on a calculé précédemment, après qu'on est introduit ses informations dans le logiciel de cotation.

C-3 Ratios de Gestion

Critères	Pondération	1	2	3	4	5	6	N-P
Délais Clients <i>Client + EAR + EENE / CA(TTC)</i>	25	Inf à 15 jrs	Sup à 15 jrs Inf à 30 Jrs	Sup à 30 Jrs Inf à 45 Jrs	Sup à 45 Jrs Inf à 60 Jrs	Sup à 60 Jrs Inf à 75 Jrs	Sup à 75 Jrs	0,75
NOTE		3						
Délais Fournisseurs <i>FRS + EAP / Achat (TTC)</i>	25	Sup à 75 Jrs	Sup à 60 Jrs Inf à 75 Jrs	Sup à 45 Jrs Inf à 60 Jrs	Sup à 30 Jrs Inf à 45 Jrs	Sup à 15 Jrs Inf à 30 Jrs	Inf à 15 Jrs	1,25
NOTE		5						
Ratio Risque d'activité	20	Sup à 120	Sup à 90 Jrs	Sup à 60 Jrs	Sup à 30 Jrs	Sup à 0	FR	0,80

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

$FR * 360 / CA$		Jrs	Inf à 120 Jrs	Inf à 90 Jrs	Inf à 60 Jrs	Inf à 30 Jrs	Négatif		
NOTE		4							
Ratio d'intégration F.P	15	Inf à 25%	Sup à 25%	Sup à 30%	Sup à 35%	Sup à 40%	Sup à 45%	0,30	
<i>Frais de personnel / valeur ajouté</i>		Inf à 30%	Inf à 35%	Inf à 40%	Inf à 45%				
NOTE		2							
Ratio d'intégration F.F	15	Inf à 15%	Sup à 15%	Sup à 20%	Sup à 25%	Sup à 35%	Sup à 35%	0,15	
<i>Frais Financiers / valeur ajouté</i>		Inf à 20%	Inf à 25%	Inf à 30%	Inf à 30%				
NOTE		1							
Note Gestion	3,25								

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

Les ratios de Gestion ont une note totale de 3,25. Une note moyen qui représente un risque moyenne pour l'emprunte.

La note de ce critère est calculée sur la base des ratios de gestion que on a calculé précédemment, après qu'on est introduit ses informations dans le logiciel de cotation

C-4 Ratios de Rentabilité :

Critères	Pondération	1	2	3	4	5	6	N*P	
Rentabilité Financière	35	Sup à 11%	Sup à 8%	Sup à 5%	Sup à 2%	Sup à 00%	Résultat	0,35	
<i>Résultat Net / F.P net</i>		Inf à 11%	Inf à 8%	Inf à 5%	Inf à 2%	Négatif			
NOTE		1							
Rentabilité commerciale	40	Inf à 20%	Sup à 15%	Sup à 10%	Sup à 5%	Sup à 00%	Résultat	1,60	
<i>Résultat Net / C.A</i>		Inf à 20%	Inf à 15%	Inf à 10%	Inf à 5%	Négatif			
NOTE		4							
Rentabilité économique	25	Sup à 30%	Sup à 25%	Sup à 20%	Sup à 15%	Sup à 00%	E.B.E	0,5	
<i>E. B. E / Total Bilan Escompt</i>		Inf à 30%	Inf à 25%	Inf à 20%	Inf à 15%	Négatif			
NOTE		2							
Note Rentabilité	2,45								

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

Les ratios de Rentabilité ont une note totale de 2,45. Une note favorable pour l'entreprise.

La note de ce critère est calculée sur la base des ratios de rentabilité que on a calculé précédemment, après qu'on est introduit ses informations dans le logiciel de cotation.

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

C-5 Exploitation prévisionnelle :

Critères	Pondération	1	2	3	4	5	6	N*P
-Activité/ Résultat antérieurs -Capacité de production -Plans de changes -Carnet de commandes	10	Excellentes Prévisions	Très bonne Prévisions	Bonnes Prévisions	Prévisions Passables	Prévisions Faibles	Prévisions Très faibles	0,30
NOTE		3						
Note Exploitation Prévisionnelle		0,3						

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

Une bonne prévision pour l'entreprise SARL Minoterie.

D- Résultat Finale de cotation risque Emprunteur :

Entreprise X			
N° du dossier XX XXX XXX XXX Nombre d'exercice Traité X			
Critères de Cotation	Note	Pondération%	Note Pondérée
L'entreprise et son Activité	2,30	25	0,57
L'entreprise et son Management	2,70	25	0,68
L'entreprise et son Finances	2,59	50	1,29
Cotation du Risque		100	2,54
Note Finale	3A		

La note finale calculé en moyen des trois critères (l'entreprise et son activité ; l'entreprise et son management enfin l'entreprise et ses finances). Qui donner une moyenne de 3/6 qui représente un risque normale, et une cotation de A qui à donner le logiciel d'après l'ensemble des critères

N.B La note **A** donner par le logiciel uniquement, d'après les données précédents, c'est l'avantage de ce logiciel que on peut pas changer cette note et elle affiche automatiquement après les résultats finale

Il y'a deux autre notes qui donne le logiciel **B** et **C** et la note **A** considérée comme la plus favorable.

3-4 Synthèse Finale de l'analyse de premier cas « entreprise SARL Minoterie »

Cotations :

- Secteur d'activité : 2,30
- Management : 2,7
- Finance : 3
- Cotation de risque emprunteur : 3A

De l'analyse financière de l'entreprise nous avons constaté ce qui suit :

- L'entreprise a enregistré des résultats positifs durant les trois dernières années à savoir 38 673 681 DA en 2013 ; 26 593 469 DA en 2014 et 39 533 248 DA en 2015.
- Un fonds de roulement qui couvre la totalité des besoins en fonds de roulement et ainsi elle dégage une trésorerie positive.
- Une liquidité générale très appréciable

Du point de vu management :

L'entreprise SARL Minoterie a déjà des relations avec la banque BADR, elle a respecté ses engagements et elle a un mouvement confi appréciable

De l'analyse du plan de trésorerie : l'entreprise exprime un besoin de financement de 8 553 160 DA ; Quand a la SARL elle exprime dans sa demande de découvert un montant de 9 500 000 DA

Toutefois le montant du découvert ne doit pas dépasser les 15 Jours du chiffre d'affaire réalisé au 31/12/2015 à savoir 16 198 608

La SARLE Minoterie nous sollicite pour la mise en place d'un découvert d'un montant de 9 500 000 DA, à cet effet en guise de garantie la SARL nous sollicite pour la reconduction de l'hypothèque déjà détenu et comptabilisé à 29 812 130 DA (terrain élargi aux constructions d'une superficie de 392m²)

NB: L'entreprise SARL Minoterie a déjà bénéficié des concours de la banque sous forme de crédits d'investissements ; CREDOC, découvert remboursé en leurs totalité sans aucun incident de paiement.

Après cette étude le dossier de client sera transmis au comité de crédit pour décider sur l'octroi e crédit.

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Le client (SARL MINOTERIE) a eu un avis favorable pour l'accord de crédit d'après l'étude de dossier et la décision du comité de crédit.

4- Etude de cas n°2 EURL : OVO

4-1 Présentation de la société :

Forme juridique : EURL

Domaine d'activité : Fabrication OVO produits

N° de Dossier : XX XXX XXX XXX

Adresse Tizi-Ouzou

Nature de Crédit : Crédit d'investissement

Objet de la demande :

La demande porte sur un crédit d'investissement (CLT) partiellement bonifié d'un montant de **19 900 000 DA** remboursable sur sept ans Bénéficie des avantages fiscaux de l'ANDI.

Le financement portera sur l'acquisition d'une ligne de production des Ovo produits (Œufs liquides pasteurisés) d'un montant de **124 410 €** importé de Bulgarie ainsi qu'un ensemble d'équipement locale : un camion Frigorifique et la réalisation de l'infrastructure devant abriter l'unité de production.

Le cout Globale du projet est estimé à 30 071 338,89 DA

En guise de garantie, le gérant de l'EURL, propose l'hypothèque du terrain d'assiette de l'unité de production d'une superficie de 2496m², estimé à 25 000 000 DA.

4-2 Diagnostic financier de l'entreprise :

- Le bilan financier de l'entreprise de ses trois dernières années
- Les ratios (Ratios de structure, Ratios de Gestion, Ratios de rentabilité)
- Les intermédiaires de gestion
- Le Plan de trésorerie
- Le compte de résultats prévisionnel

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

4-2-1 Présentation des bilans financiers de l'entreprise de ses trois dernières années :

Tableau n°3-9 : Le bilan financière

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Actif non Courant	47138328	47138328	47138328	Capitaux permanents	2096608	2096608	2096608
Immob. Nette	37073565	37073565	37073565	Capitaux Propres	2096608	2096608	2096608
Autres immob	10064763	10064763	10064763	Dont Résultat	501717	501717	501717
				Passif non courant	0,00	0,00	0,00
				Dont DLMT	0,00	0,00	0,00
Actif courant	80608864	80608864	80608864	Passif Courant	62648906	62648906	62648906
Stocks	468372	468372	468372	Dont fournisseur	62648906	62648906	62648906
Créances	77576394	77576394	77576394				
Trésorerie Active	2564080	2564080	2564080	Trésorerie Passive	0,00	0,00	0,00
Total	127747174	127747174	127747174	Total	64745514		

Source : documents de l'entreprise fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou.

De l'exploitation du bilan repris ci-dessus on constate ce qui suit :

-L'actif immobilisé est en net diminution durant les trois derniers années d'étude soit une diminution de 29% en 2015 par rapport à 2013 ceci est dû principalement au amortissement des équipements de production, quant à l'actif courant il est constitué principalement des valeur réalisable qui représente en moyenne 89% de l'actif non courant cela reflète l'importance des marché détenu par notre relation.

-Le passif du bilan est constitué principalement des dettes à court terme qui représentent 98% du totale passif cela est due à la nature de l'activité exercée par notre client.

4-2-2 Etude de marché

Figure n°3-4 Etude de marché de l'entreprise

1- La structure du marché

Caractéristiques	Taille	Obstacles	Incitations
Stratégique <input type="checkbox"/>	Important <input type="checkbox"/>	Concurrence <input checked="" type="checkbox"/>	Financement <input type="checkbox"/>
Dynamique <input checked="" type="checkbox"/>	Suffisant <input checked="" type="checkbox"/>	Réglementations <input type="checkbox"/>	Fiscalité <input type="checkbox"/>
Encadré <input type="checkbox"/>	Evolutif <input type="checkbox"/>	Logistique <input type="checkbox"/>	Accompagnement <input checked="" type="checkbox"/>

Source : documents remis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou.

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

2- Produit / Service

Offre	Demande	Prix	Intrants
Abondante <input type="checkbox"/>	Régulière <input type="checkbox"/>	Administré <input type="checkbox"/>	Monopolisé <input type="checkbox"/>
Stable <input checked="" type="checkbox"/>	Qualitative <input checked="" type="checkbox"/>	Accessible <input checked="" type="checkbox"/>	Disponible <input checked="" type="checkbox"/>
Diversifiée <input type="checkbox"/>	Versatile <input type="checkbox"/>	Profitable <input type="checkbox"/>	Importés <input type="checkbox"/>

Source : documents remis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou.

Autres constats et commentaires et commentaires :

En Algérie, actuellement il n'existant qu'un seul projet en cours de réalisation (Groupe BALI à Bouira) ainsi qu'une petite unité d'œufs liquides pasteurisés (SUD-OUEST à Tizi-Ouzou) ; le marché est donc tout à fait vierge et les opportunités sont nombreuses.

Le présent projet vise le marché régional dans un premier temps et national par la suite et ce grâce à l'essor de l'industrie agroalimentaire, de la restauration collective et de l'hôtellerie.

4-2-3 Fiche technique du projet : terrain et construction

Tableau n°3-10 : Fiche technique du projet

Rubrique	Superficie m ²	Prix unitaire (DA)	Coût(U.M)	Montant réalisé (U.M)	Taux d'avancement	Reste à réaliser (U.M)
Terrain en concession	2 496,00	-		-	-	-
Fouille en fondation et remblais	-	-	388 800,00	-	-	-
Béton armés pour plateforme bâtiment	-	-	2 376 000,00	-	-	-
Ossature charpente	-	-	1 252 456,00	-	-	-
Montage et réglage ossature charpente	-	-	150 294,75	-	-	-
Couche de peinture antirouille	-	-	35 068,78	-	-	-
Couche de finition en gliserofetalique	-	-	30 058,95	-	-	-
Couverture panneaux sandwish	-	-	671 002,44	-	-	-
Bardage panneaux sandwish	-	-	355 680,00	-	-	-
Faitière tôle pré laqué	-	-	15 300,00	-	-	-
Sou faitière tôle pré laquée	-	-	15 300,00	-	-	-
Bandeaux tôle pré laquée	-	-	21 080,00	-	-	-
Rejet d'eau GM tôle pré laquée	-	-	30 600,00	-	-	-
Rejet d'eau PM	-	-	42 000,00	-	-	-
Cache d'angle	-	-	5 600,00	-	-	-
Chain eaux tôle TPG	-	-	52 200,00	-	-	-
Descente d'eau pluviale PVC	-	-	12 000,00	-	-	-
Total	2 496,00		5 453 441,17	-		-

Source : documents de l'entreprise remis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou.

Le promoteur dispose d'un acte de concession d'un terrain d'une superficie 2 496 m² (dont la superficie bâtie est de : 216 m²) ; il prévoit la réalisation de l'aménagement devant abriter l'unité de production pour un montant de : 5 453 441,17 DA.

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Equipement locaux : Le promoteur prévoit l'acquisition d'équipements locaux deux chambre froide, un camion frigorifique ainsi qu'un ensemble d'équipements auxiliaires jugé nécessaire pour son activité. Pour un montant de 8 834 314,00

Soit un montant totale du projet de : 30 071 337,46 DA.

Frais d'assurance : La réalisation de projet engendres des frais d'assurance d'un montant de : 232 328,29 DA.

4-2-4 Structure d'investissement et de financement du projet

Tableau n°3-11 : Structure d'investissement et de financement du projet

Structure d'investissement				Structure de financement				
Rubrique	Données Client	Coûte Devise	Données Aménagées	Rubrique	Données Client	Taux (%)	Données Aménag	Taux (%)
01-Immob incorp	0,00	0,00	0,00	Apports promoteur	10825681	36,00	9852422	32,53
02-Immob financ	0,00	0,00	0,00	Apports réalisé	0,00		0,00	0,00
03-Terrains	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	
04-Bâtiments	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	
05-Equip.Prod local	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	
06-Equip.Prod(Dev1)	15551250	124410	14905313	Apports à réaliser	10825681	36,00	9852422	32,53
07-Equip.Prod (D.2)	0,00	0,00	0,00					
08-Equip.Prod (D.3)	0,00	0,00	0,00	Eq a importé	5598450		4471594	
09-Equip. Auxiliaires	5572152	0,00	5572152	Eq locaux, aménag	5143593		4286328	
10-Instal/aménag	5453441	0,00	5453441	Intérêt intercale	0		1094500	
11-Matériel roulant	3262166	0,00	3262166	Frais d'approche	83638		0	
12-Mat/Equip Bur	0,00	0,00	0,00					
13-Embal. Récupér	0,00	0,00	0,00	Crédit bancaire	19245656	64,00	20435150	67,47
14-Frais d'approche	232328	0,00	0,00	Equip. à importer	9952800		10433719	
15-Intérêts intercale	0,00	0,00	1094500	Equip. Locaux	9144166		10001431	
16-Frais démarrage	0,00	0,00	0,00	Frais Démarrage	148690		0	
Totale	30071337	0,00	30287572	Totale	30071337		30287572	

Source : documents de l'entreprise fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou.

La relation dispose de la décision d'octroi des avantages ANDI, de ce fait le coût de l'investissement se fera en hors taxe et sans frais de douane.

La structure d'investissement est composée de :

- Les équipements auxiliaires sont constitués du matériel à acquérir localement c'est-à-dire les chambres froides, le groupe électrogène, citerne...etc.
- Suivant la cotation du 20/05/2017, le montant de la ligne de production des ovo produits (œufs liquide pasteurisé) d'une valeur de 124 Euro est de : 14 905 313 DA, pour une contre-valeur de (1Euro = 199,8080 DA).
- Les frais d'approchement composés des diverses assurances du matériel ainsi que les intérêts intercalaire sont à la charge du client.

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

4-2-5 Compte de résultat (Données Client)

Tableau n°3-12 : Compte de résultat de l'entreprise

Rubrique	N-1	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
March. Vendue	0,00	71676000	100346000	143352000	157687000	173456000	190802000	209882000
March. Consom	0,00	56694000	79372000	113388000	124727000	137199000	150919000	166011000
Marge Brut	0,00	14982000	20974000	29964000	32960000	36257000	39883000	43871000
Prod Vendu	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Stockée	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Immob	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prest.Service	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Annexe	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Cons et achats	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Service Extérieur	0,00	3584000	5017000	7168000	7884000	8673000	9540000	10494000
Valeur Ajouté	0,00	11398000	15957000	25076000	25076000	27584000	30343000	33377000
Autres produits	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod financ	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Charges Pers	0,00	3486000	3834000	4218000	4640000	5103000	5614000	6175000
Impôts et taxes	0,00	0	0	0	1577000	1735000	1908000	2099000
Charges financ	0,00	497000	497000	497000	398000	298000	199000	99000
Autres Charges	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Dot. Amortis	0,00	3036000	3036000	3036000	3036000	3036000	2384000	2384000
Résultat Brut	0,00	4379000	8590000	15045000	15425000	17412000	20238000	22620000
R.H Exploit	0,00	0	0	0	0	0	0	0
I.B.S	0,00	0	0	0	2931000	3308000	3845000	4298000
Résultat Net	0,00	4379000	8590000	15945000	12494000	14104000	16393000	18322000

Source : Documents remis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou (Dossier de l'entreprise)

Pour calculer le TCR (données aménagées) qui nous aide dans l'étude dossier, faut calculer les éléments suivants :

- **Marchandise vendue :**

Tableau n°3-13 : Marchandise vendue de l'entreprise

Durée	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
Projet	118800000	150480000	158400000	174240000	174240000	174240000	174240000

Source : Documents remis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou (Dossier de l'entreprise)

Le chiffre d'affaire est calculé comme suit :

Prix de vente d'un litre d'ovo produit : $10 \text{ DA} * 20(\text{œufs}) = 200 \text{ DA/Litre}$;

La capacité de production est de : 500L/Heure ;

Les heures de travail journalier sont de 06Heures/jour ;

Le nombre de jours ouvrables est de : 22jours ;

Pour une année de 12 mois le chiffre d'affaire a réalisé est déterminé comme suit :

$$200 * 50 * 6 * 22 * 12 = 158\ 400\ 000 \text{ DA}$$

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

La montée en cadence est calculée sur la base d'une augmentation de la capacité de production évaluée à 75% la première année, 95% la deuxième année pour atteindre 100% la troisième année et 110 pour le reste.

▪ Frais personnel

Tableau n°3-14 : Les frais personnel de l'entreprise : (Taux de charges Patronales 26,00%)

Rubrique	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
Effectif projet	8	8	8	8	8	8	8
Projet	4392360	4830840	5314000	5846400	6429780	7073640	7780500

Source : élaboré par l'étudiant à partir des données de l'entreprise

Pour les besoins de l'activité, la EURL emploiera un effectif de 08 personnes, composé de :

- Un directeur, pour un salaire brut de : 50 000 DA/Mois
- Un gestionnaire des stocks, pour un salaire brut de : 35 417 DA/Mois
- Deux agents commerciaux, pour un salaire de : 33750 DA/Mois
- Deux opérateurs sur machins, pour un salaire de : 33 750 DA/Mois
- Un chauffeur livreur, pour un salaire de : 37750 DA/Mois
- Un agent de sécurité, pour un salaire brut de : 32 333 DA/Mois

Frais personnel N+1 avec la charge patronale

$$(50\,000 + 35\,417 + 33750*2 + 33\,750*2 + 37750 + 32\,333)*1,26 = 4392360$$

Il est prévu une augmentation des rémunérations du personnel de 10% chaque année.

▪ Impôts et Taxes

Tableau n°3-15 : Impôts et taxes de l'entreprise (Taux d'impôts : 2,00%)

Rubrique	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
CA	118800000	150480000	158400000	174240000	174240000	174240000	174240000
Impôts	2 376 000	3009600	3168000	3484800	3484800	3484800	3484800

Source : élaboré par l'étudiant à partir des données de l'entreprise

Le projet en question s'inscrit dans le cadre du développement de l'investissement (ANDI). Par conséquent, l'étude se fera en hors taxes et hors frais de douane pour les équipements concernés.

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Un taux de 02% par rapport au chiffre d'affaire est appliqué en ce qui concerne l'impôt et taxe.

▪ Charges financières

Tableau n°3-16 : Les charges financières de l'entreprise

Rubrique	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
Projet	0	0	1 015 758	796135	576135	356512	137265

Source : Données de l'entreprise

La demande de financement entre dans le cadre d'un CMT partiellement bonifiée

▪ Dotations aux amortissements

Tableaux n°3-17 : Les dotations aux amortissements

Rubrique	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
Projet	3912188	3912188	3912188	3912188	3912188	2145325	2145325

Source : élaboré par l'étudiant à partir des données de l'entreprise

Les dotations aux amortissements sont répartir comme suit :

-S'agissent d'un matériel lourd, les équipements à importer ; les installations et aménagement sont amortis sur 10 ans

- Les équipements locaux et le matériel roulent sur 05ans.

4-2-6 T.C.R (Données aménagées¹⁶)

Tableau N°3-18 : TCR (Données aménagées)

Rubrique	N-1	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
March. Vendue	0,00	118800000	150480000	150480000	174240000	174240000	174240000	174240000
March. Consom	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Marge Brut	0,00	118800000	150480000	150480000	174240000	174240000	174240000	174240000
Prod Vendu	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Stockée	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Immob	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prest.Service	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Annexe	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Cons et achats	0,00	98841600	125199360	131788800	144967680	144967680	144967680	144967680
Service Extérieur	0,00	5940000	7524000	7920000	8712000	8712000	8712000	8712000
Valeur Ajouté	0,00	14018400	17756640	18691200	20560320	20560320	20560320	20560320
Autres produits	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod financ	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Charges Pers	0,00	4392360	4830840	5314680	5846400	6429680	7073640	7780500
Impôts et taxes	0,00	2376000	3009600	3168000	3484800	3484800	3484800	3484800

¹⁶ Données aménagées sont les données contiennent des éléments supplémentaires (charges/Produits) calculer après l'étude de dossier

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Charges financ	0,00	0	0	1015758	796135	576512	356888	137265
Autres Charges	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Dot. Amortis	0,00	3912188	3912188	3912188	3912188	3912188	2145325	2145325
Résultat Brut	0,00	3337852	6004012	5280574	6520797	6156040	7499667	7012430
R.H Exploit	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Résultat Net	0,00	2703660	4863250	4277265	5281846	4987202	6074730	5680068
CAF Consolide	0,00	6615848	8775438	8189453	9194034	8899390	8220055	7825393

Source : élaboré par l'étudiant à partir des données de l'entreprise

Suivant les données aménagées, les résultats à réaliser sont positifs et satisfaisant. Ils atteindront 5680068 Da la dernière année.

4-2-7 Tableaux Ressources Emplois

Tableau n°3-19 : Ressources / Emplois de l'entreprise

Rubrique	N-1	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
CAF Projet	0,00	6615848	8775438	8189453	9194034	8899390	8220055	7825393
V.R.I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6435982
Récup. BFR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T/Ressources	30287572	6615848	8775438	8189453	9194034	8899390	8220055	7825393
Rmb Emp	0,00	0,00	0,00	3993152	3993152	3993152	3993152	3993152
Dividendes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T/Emplois	30287572	6615848	8775438	3393152	3993152	3993152	3993152	3993152
Trésorerie	0,00	0,00	0,00	4196301	5200882	4906238	4226903	10268223

Source : élaboré par l'étudiant à partir des données de l'entreprise

N.B En N-1 le totale Emplois et le totale Ressources représentent respectivement le totale de la structure d'investissement et le totale de la structure de financement.

4-2-8 Tableau des Flux nets de Trésorerie / Appréciation de la rentabilité des fonds propres

Tableau n°3-20: Flux nets de Trésorerie (Taux d'actualisation 9,65%)

Rubrique	N-1	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
Trésorerie	0,00	6615848	8775438	4196301	5200882	4906238	4226903	10268223
Capitaux propres	9852422	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dividendes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F.N.T	-9852422	6615848	8775438	4196301	5200882	4906238	4226903	10268223
FNT Actualisé	-9852422	6033605	7298801	3183030	3597845	3095319	2432039	5388090
FNT Cumulé	-9852422	-3818817	3479984	6663014	10260859	13356178	15788217	21176307

Source : élaboré par l'étudiant à partir des données de l'entreprise

Avec un taux d'actualisation 9,65% les flux nets de trésorerie demeureront positifs à partir de la deuxième année de la période étudiée

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

4-2-9 Indicateurs de rentabilité :

Tableau n°3-21 : Indicateurs de rentabilité

Ratio d'endettement (DLMT/CAF)	3,01
Ratio de solvabilité (FP/Totale Bilan)	0,33
Ratio d'autonomie financière (DLMT/Cp)	0,67
Délai récupération de l'Emprunt	6 Ans et 8 Mois
Délai récupération de l'investissement	8 Ans
Valeur Actuelle Nette (VAN)	741 157
Indice de profitabilité (IP)	1,02
Taux de Rendement Interne (TRI)	73,00%

Source : élaboré par l'étudiant à partir des données de l'entreprise

Des critères de rentabilité ci-dessus nous pouvons tirer les enseignements suivants :

- Le délai de récupération de l'emprunt est inférieur à la durée du crédit : 6ans et 8 mois ;
- La VAN dégagée atteste que la rentabilité intrinsèque du projet est satisfaisante : l'entreprise connaitre un enrichissement égal à : 741 157 DA ;
- Le taux de rentabilité interne confirme la solidité du projet. En effet, le TRI (73%) est largement supérieur au taux d'actualisation (9,65%) ;
- L'indice de profitabilité confirme que le projet est rentable. En effet, un dinar investi rapportera 0,02 dinars.

4-3 La cotation risque emprunteur

A- L'entreprise et son activité

Critères	Pondé ration	Notation						N-P
		1	2	3	4	5	6	
Critère A1 : Conjoncture	20	1	2	3	4	5	6	0,40
-Stabilité des institutions. -Evolution des indicateurs économiques. -Dynamisme des institutions financières. -Rôle des partenaires sociaux. -Efficacité des structures d'appuis.		Excellente conjoncture	Très bon Conjoncture	Bonne Conjoncture	Conjoncture Instable	Mauvaise Conjoncture	Très mauvaise Conjoncture	
		2						
Critère A2 : Sous-Secteur	30	1	2	3	4	5	6	0,90
Importance de sous-secteur. Profitabilité de sous-secteur. Pression de la concurrence. Poids de l'économie informelle. Incitations au développement.		Sous-secteur de référence	Sous-secteur Solide	Sous-secteur Sain	Sous-secteur Menacé	Sous-secteur En Déclin	Sous-secteur en déperdition	
		3						
Critère A3 : Marché		1	2	3	4	5	6	

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Positionnement de l'entreprise. Réalisation de l'entreprise à l'export. Potentiel de croissance de l'entreprise. Politique commerciale de l'entreprise. Sensibilité de l'entreprise aux menaces.	30	Entreprise Dominante	Entreprise Compétitive	Entreprise à Ressources	Entreprise Fragile	Entreprise Insignifiante	Entreprise dérive	0,90	
									3
Critère A4 : Perspectives	20	1	2	3	4	5	6	0,40	
Evolution de la réglementation. Fluctuation des taux de change. Stabilité du cout de financement. Flexibilité de la demande. Disponibilité des inputs.		Perspective s sûres	Perspective favorable	Perspective modérées	Perspective incertain	Mauvaise Perspective	Aucune Perspective		
		2							
Note activité	2,60								

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

D'après les résultats de critères (l'entreprise et son activité) on ne constate que l'entreprise à une note totale de 2,60. Cette note est favorable pour l'entreprise d'après les critères de base de cette méthode

B- L'entreprise et son management

Critères	Pondération	Notation						N-P
Critère B1 : Ressources	40	1	2	3	4	5	6	1,20
-Qualité des dirigeants / Encadrement -Moyen techniques installés -Capacité financières déployées -Organisation de l'entreprise -Outils de pilotage d'audits et de contrôle		Ressources Exceptionnelles	Ressources prouvées	Ressources Acceptables	Ressources Insuffisantes	Ressources Déficiantes	Sans Ressources	
		3						
Critère A2 : Juridique	30	1	2	3	4	5	6	0,9
-Forme juridique et répartition du capital -Modes de financements utilisés -Délimitation du patrimoine -Antécédents multi-relationnels -Appartenance à un groupe d'affaire		Juridiquement parfait	Juridiquement Conforme	Juridiquement Valable	Juridiquement Vulnérable	Juridiquement Défaillante	Juridiquement Sinistrée	
		3						
Critère A3 : Gestion	30	1	2	3	4	5	6	1,2
Transparence des comptes . Adaptation aux mutations. Mise à niveau et certification. Apport en qualité / technologie. Promotion du produit / service.		Gestion Exemplaire	Gestion Dynamique	Bonne Gestion	Gestion Courante	Mauvaise Gestion	Non Gestion	
		4						
Note Management	3,3							

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

D'après les résultats de critères (l'entreprise et son management) on ne constate que l'entreprise à une note totale de 3,3. Une note moyenne pour l'entreprise d'après les critères de base de cette méthode.

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

C- L'entreprise et ses finances

C-1 Indicateur de rentabilité

Critères	Pondération	Notation						N-P
		1	2	3	4	5	6	
Ration d'autonomie financière	20	>45%	35 à 45%	30 à 35 %	25 à 30%	20 à 25%	< 20%	0,6
Note		3						
Capacité de remboursement	20	< 2,5	2,5 à 3	3 à 3,5	3,5 à 4	4 à 4,5	>4,5	0,4
Note		2						
Délais de récupération de l'emprunt	20	<4ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 à 7 ans	7 à 8 ans	>8 ans	0,6
Note		3						
Taux de rendement interne (TRI)	10	TRI = Tx Act + 8%	TRI = Tx Act + 6%	TRI = Tx Act + 4%	TRI = Tx Act + 2%	TRI = Tx Act	TRI < Tx Act	0,6
Note		6						
Teste de sensibilité	20	< 20%	20 à 30	30 à 50	50 à 70	70 à 9	>90	0,6
Note		3						
Délais de récupération de l'investissement	10	<6ans	6 à 7 ans	7 à 8 ans	8 à 9 ans	9 à 10 ans	>10 ans	0,3
Note		3						
Notation indicateur de rentabilité		3,1						

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

Les ratios (Indicateur de rentabilité) ont une note totale de 3,10. Une note moyen qui représente un risque moyenne pour l'emprunte.

D- risque Résultat Finale de cotation Emprunteur :

Entreprise EURL OVO			
N° du dossier XX XXX XXX XXX			
Critères de Cotation	Note	Pondération%	Note Pondérée
L'entreprise et son Activité	2,60	25	0,65
L'entreprise et son Management	3,30	25	0,82
L'entreprise et son Finances	3,25	50	1,63
Cotation du Risque		100	3,10
Note Finale	3B		

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

La note finale calculé en moyen des trois critères (l'entreprise et son activité ; l'entreprise et son management enfin l'entreprise et ses finances). Qui donner une moyenne de 3/6 qui représente un risque normale, et une cotation de **B** (cotation favorable) qui à donner le logiciel d'après l'ensemble des critères.

4-4 Synthèse finale de l'analyse :

L'EURL OVO nous sollicite pour le financement d'un CLT partiellement bonifié à hauteur de 66% du cout total du projet soit un montant de 19 900 000 DA sur une période de 7ans incluant 2 années de différé dont une utilisation destiné à l'acquisition :

D'équipement de production, de matériel roulant et la réalisation et aménagement de l'infrastructure devant abriter l'unité de production avec un apport personnel de 11 000 000 DA.

Entreprise et son activité : Cotation intermédiaire « 2,60 »

La conjoncture économique actuelle favorise le créneau choisi, en effet, le marché national est encore vierge concernant l'activité de fabrication d'ovo produits. Par conséquent la concurrence qui sévit est peu rude.

Entreprise est son management : cotation intermédiaire « 3,30 »

- Le promoteur dispose de deux décision d'octroi des avantages fiscaux ANDI l'une pour (activité principale) l'autre concernant le matériel roulant (activité secondaire : TPM) et le crédit sollicité est un CLT partiellement bonifié en terme d'intérêt.
- En guise de garantie, le gérant de l'EURL, nous propose l'hypothèque du terrain d'assiette de l'unité de production d'une superficie de 2496 m² estimé à 25 000 000 DA.

Entreprise et ses finances : cotation intermédiaire « 3,25 »

- L'investissement projeté va générer une VAN positive ;
- La récupération de l'emprunt se fera au bout de 06 ans et 9 mois et donc inférieur à la durée du crédit qui est de 07 ans ;
- En matière de rentabilité, le projet permettre de génère un profit jugé de notre part peu important (IP= 1,10)

Après cette étude le dossier de cillent sera transmette au comité de crédit pour décider sur l'octroi e crédit

Le client (EURL OVO) a eu un avis favorable pour l'accord de crédit d'après l'étude de dossier et la décision du comité de crédit.

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

5- Etude de cas N°3 :

5-1 Présentation de la société :

Forme juridique : EURL ACCOUVAGE

Domaine d'activité : agriculture, Fabrication des plateaux à œufs (Emballages)

N° de Dossier : XX XXX XXX XXX

Adresse : Azeffoun ; Tizi-Ouzou

Nature de Crédit : Crédit d'investissement

Crédit bancaire demandé : 17 000 000 ; soit 70% du Total d'investissement

Apport personnel : 7 860 635 ; soit 30% du Total d'investissement

5-2 Le diagnostic financier

5-2-1 Etude de marché

Figure n°3-5 : étude de marché de l'EURL ACCOUVAGE

1. structure de marché

Caractéristiques	Taille	Obstacles	Incitations
Stratégique <input type="checkbox"/>	Important <input type="checkbox"/>	Concurrence <input checked="" type="checkbox"/>	Financement <input type="checkbox"/>
Dynamique <input checked="" type="checkbox"/>	Suffisante <input checked="" type="checkbox"/>	Réglementations <input type="checkbox"/>	Fiscalité <input type="checkbox"/>
Encadré <input type="checkbox"/>	Evolutive <input type="checkbox"/>	Logistique <input type="checkbox"/>	Accompagnement <input checked="" type="checkbox"/>

Source : documents remis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou.

2. Produit/Service

2.1 Offre	2.2 Demande	2.3 Prix	2.4 Intrants
Abondante <input type="checkbox"/>	Régulière <input type="checkbox"/>	Administré <input type="checkbox"/>	Monopolisé <input type="checkbox"/>
Stable <input checked="" type="checkbox"/>	Qualitative <input checked="" type="checkbox"/>	Accessible <input checked="" type="checkbox"/>	Disponible <input checked="" type="checkbox"/>
Diversifiée <input type="checkbox"/>	Versatile <input type="checkbox"/>	Profitable <input type="checkbox"/>	Importés <input type="checkbox"/>

Source : documents remis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou.

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Autres constats

Le plateau à œufs est très demandé par les propriétaires de poules surtout sur la région d'azeffoun ; où sont concentrées d'innombrables unités de production, c'est un secteur qui enregistre une forte croissance.

Toutefois, en Algérie peu d'unités fabriquant ce type d'emballage, la plus proche du rayon d'action de ce présent projet est celle de Béjaïa où il est difficile de s'approvisionner compte tenu de sa rareté, très souvent une grande file d'attente de demande d'approvisionnement est enregistré.

5-2-2 La structure d'investissement et de financement du projet

Tableau n°3-22 : La structure d'investissement et de financement du projet

Structure d'investissement				Structure de financement				
Rubrique	Données Client	Coûts Devise	Données Aménagées	Rubrique	Données Client	Taux (%)	Données Aménagées	Taux (%)
01-Immobilier incorp	0,00	0,00	0,00	Apports promoteur	7445572	30,46	6934147	30,00
02-Immobilier financ	0,00	0,00	0,00	Apports réalisés	0,00		0,00	0,00
03-Terrains	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	
04-Bâtiments	4865694	0,00	2963012		0,00		0,00	
05-Equip. Prod local	1264078	0,00	0,00		0,00		0,00	
06-Equip. Prod (Dev1)	16620800	148400	16430522	Apports à réaliser	7445572	30,46	6934147	30,00
07-Equip. Prod (D.2)	0,00	0,00	0,00					
08-Equip. Prod (D.3)	0,00	0,00	0,00	Aménagement	1571609		123040	
09-Equip. Auxiliaires	1695000	0,00	2626663	Equip. de Product	5365463		4929157	
10-Instal/aménag	0,00	0,00	0,00	Equip. Aux	508500		788000	
11-Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	Intérêt intercale	0		1093950	
12-Mat/Equip Bur	0,00	0,00	0,00					
13-Embal. Récupér	0,00	0,00	0,00	Crédit bancaire	17000000	69,54	16180000	70,00
14-Frais d'approche	0,00	0,00	0,00	Equip. à importer	11634560		11501365	
15-Intérêts intercale	0,00	0,00	1093950	Equip. Locaux	5365440		4678635	
16-Frais démarrage	0,00	0,00	0,00	Frais Démarrage	0		0	
Totale	24445572		23114147	Totale	24445572		23114147	

Source : documents de l'entreprise fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou

L'étude technico-économique présentée par la société fait ressortir un total investissement de 24 445 572 DA en HT sachant que la société est titulaire d'une décision ANDI et du cours de (1USD=112 DA) quant à la structure d'investissement aménagées fait ressortir un total de 23114147 après intégration du nouveau cours de la semaine à savoir (1USD = 110.72 DA) et

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

les intérêts intercalaire de 1 093 950 d'où une structure de financement qui se présente comme suit : - Apport personnel 6 934 147 DA soit 30%

-Crédit bancaire 16 180 000 DA soit 70%

5-2-3 Compte résultat (Données Client)

Tableau n°3-23 : Compte résultat de l'entreprise

Rubrique	N-1	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
March. Vendue	0,00	35840000	37632000	39513600	41489280	43563744	45741931	48029028
March. Consom	0,00	20200000	21210000	22270500	23384025	24553226	25780887	27069932
Marge Brut		15640000	16422000	17243100	18105255	19010518	19961044	20959096
Prod Vendu	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Stockée	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Immob	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prest.Service	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Annexe	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Cons et achats	0,00	1000000	1050000	1102500	1157625	1215506	1276281	1340095
Service Extérieur	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Valeur Ajouté	0,00	14640000	15372000	16140600	16947630	17795012	18684763	19619001
Autres produits	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod financ	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Charges Pers	0,00	5065200	5318460	5584383	5863602	6156783	6464622	6787853
Impôts et taxes	0,00	716800	752640	790272	829786	871275	914839	960581
Charges financ	0,00	935000	935000	748000	561000	374000	187000	0
Autres Charges	0,00	600000	630000	661500	694575	729304	765769	804057
Dot. Amortis	0,00	2152615	2152615	2152615	2152615	2152615	2152615	2152615
Résultat Brut	0,00	5170385	5583285	6203830	6846052	7511035	8199918	8913895
R.H Exploit	0,00	0	0	0	0	0	0	0
I.B.S	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Résultat Net	0,00	5170385	5583285	6203830	6846052	7511035	8199918	8913895

Source : documents de l'entreprise fournis par le GRE-BADR Tizi-Ouzou.

Le TCR prévisionnel présenté par le client, fait ressortir :

- Un CA de 35 840 000 DA la 1ère année vu que la capacité de production de la ligne est de 2000 plateaux/heure ce qui fait 16 000 plateaux/jour et a noter que le prix de vente est de 7DA/plateaux toutefois, la EURL prévoit d'exercice 320 Jours dans l'année. Le chiffre d'affaire annuel sera de : 2000 plateaux/heure * 8 heures = 16 000 plateaux * 7DA= 112 000DA/Jour *320 Jours = 35 840 000 DA avec une évolution de 05% par année/
- Une consommation intermédiaire calculé comme suite : une journée de travail nécessite 1200Kg de papier au prix de 50DA/Kg soit : 1200 Kg* 50 DA*320 Jours =19 200 000 DA à cela s'ajoute le cout d'électricité, l'eau et le consommable, qui sont évalués forfaitairement au prix de 1 000 0000 DA.

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Suite cela le TCR présenté par le client fait ressortir des SIG positifs d'où une couverture totale des charges par les produits ainsi, nous constatons un résultat net positif qui passe de 5170385 DA la première année à 8913895 la septième année soit une évolution de 72,4%

Pour calculer le TCR (Données aménagées) on doit calculer les éléments suivant :

Charge financières :

Tableau n°3-24 : Les charges financières de l'entreprise

Durée	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
Projet	935000	864875	677875	490875	303875	116875	0

Source : Données de l'entreprise SARL ACCOUVAGE

Dotation aux Amortissements

Tableau n°3-25 : Les dotations aux amortissements

Durée	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
Projet	2513255	2513255	2513255	2513255	2513255	1987922	1987922

Source : élaboré par l'étudiant à partir des données de l'entreprise SARL ACCOUVAGE

5-2-4 TCR (Données Aménagées)

Tableau n°3-26 : TCR (Données Aménagées)

Rubrique	N-1	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
March. Vendue	0,00	25088000	28672000	32256000	35840000	37632000	39513600	41489280
March. Consom	0,00	14140000	16160000	18180000	20200000	21210000	22270500	23384025
Marge Brut	0,00	10948000	12512000	14076000	15640000	16422000	17243100	18105255
Prod Vendu	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Stockée	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Immob	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prest. four	0,00	600000	630000	661500	694575	729000	0	0
Prod Annexe	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Cons et achats	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Service Extérieur	0,00	770640	879060	987525	1096037	1150839	1185408	1244678
Valeur Ajouté	0,00	10777360	12262940	13749975	15238538	16000464	16057692	16860577
Autres produits	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod financ	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Charges Pers	0,00	5065200	5337360	5609520	5881680	6153840	6426000	6698160
Impôts et taxes	0,00	513760	586040	658350	730692	767226	790272	829786
Charges financ	0,00	935000	864875	677875	490875	303875	116875	0
Autres Charges	0,00	513760	586040	658350	730692	767226	790272	829786
Dot. Amortis	0,00	2513255	2513255	2513255	2513255	2513255	1987922	1987922
Résultat Brut	0,00	1236385	2375369	3632624	4891343	5495041	5946350	6514923
R.H Exploit	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Résultat Net	0,00	1001472	1924049	2942425	3961988	4450983	4816543	5277088
CAF Consolide	0,00	3514727	4437304	5455680	6475243	6964238	6804465	7265010

Source : élaboré par l'étudiant à partir de CR (Données Client) et d'autres informations de l'entreprise

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

De l'aménagement du TCR prévisionnel présenté par le client à savoir l'intégration de :

- Une capacité de production de 70% de la 1^{ère} année avec une augmentation de 10% chaque année et ainsi atteindre la plain capacité la 4^{ème} année
- Les services 3% de CA - La TAP 2% de CA - Les frais divers 2% de CA - IBS de 19%
- Frais divers 5% de CA

Après l'intégration de ses aménagements le nouveau TCR fait ressortir un résultat Net de 1 001 472 la première année au lieu de 5 170 385, et 5 277 088 DA la septième année au lieu de 8 913 895 DA.

5-2-5 Tableau Ressources / Emplois

Tableau n°3-27 : Ressources / Emplois

Rubrique	N-1	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
CAF Projet	0,00	3514727	4437305	4455681	6475244	6964239	6804466	7265010
V.R.I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Récup. BFR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T/Ressources	23114147	3514727	4437305	4455681	6475244	6964239	6804466	7265010
Rmb Emp	0,00	0,00	3400000	3400000	3400000	3400000	3400000	0,00
Dividendes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T/Emplois	23114147	3514727	3400000	3400000	3400000	3400000	3400000	0,00
Trésorerie	0,00	0,00	1037305	2055681	3075244	3564239	3404466	7265010

Source : élaboré par l'étudiant à partir des données de l'entreprise

N.B En N-1 le total Emplois et le totale ressources représente respectivement le totale de la structure d'investissement et le totale de structure de financement.

5-2-6 Tableau des flux Nets de Trésorerie / Appréciation de rentabilité des fonds propres

Tableau n°3-28 : flux Nets de Trésorerie (Taux d'actualisation = 9,65%)

Rubrique	N-1	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
Trésorerie	0,00	3514727	1037305	2055681	3075244	3564239	3404466	7265010
Capitaux propres	6934147	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dividendes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F.N.T	-6934147	3514727	1037305	2055681	3075244	3564239	3404466	7265010
FNT Actualisé	-6934147	3205405	862758	1559300	2127380	2248659	1958832	3812201
FNT Cumulé	-6934147	-3728742	-2865984	-1306684	820696	3069355	5028187	8840388

Source : élaboré par l'étudiant à partir des données de l'entreprise

Le tableau ressources et emplois enregistré une trésorerie nette cumulée positive à partir de la 4^{ème} année.

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

5-2-7 Indicateurs de la Rentabilité

Figure n°3-29 : Les indicateurs de la rentabilité de l'entreprise

Ratio d'endettement (DLMT/CAF)	4,84
Ratio de solvabilité (FP/Totale Bilan)	0,30
Ratio d'autonomie financière (DLMT/Cp)	0,71
Délai récupération de l'Emprunt	9 Ans et 9 Mois
Délai récupération de l'investissement	10 Ans
Valeur Actuelle Nette (VAN)	2 447 025
Indice de profitabilité (IP)	1,15
Taux de Rendement Interne (TRI)	40,10%

Source : élaboré par l'étudiant à partir des données de l'entreprise

Les indicateurs de rentabilité sont comme suit :

- Un indice de profitabilité qui est de 1,10 ce qui signifie que chaque dinars investi rapport 1,10 dinars
- Un délai de récupération des investissements et de l'emprunt qui est de 9ans et 9mois inférieur à la durée de vie du projet qui est de 10 ans d'où une valeur actuelle nette positive de 2 447 025 DA
- Un taux de rendement interne de 40% largement supérieur au taux d'actualisation est 9,65% d'où une rentabilité du projet assuré.

5-3 Cotation Risque emprunteur :

Grille d'évaluation des risques

A- L'entreprise et son activité

Critères	Pondération	Notation						N-P
		1	2	3	4	5	6	
Critère A1 : Conjoncture	20	1	2	3	4	5	6	0,40
-Stabilité des institutions. -Evolution des indicateurs économiques. -Dynamisme des institutions financières. -Rôle des partenaires sociaux. -Efficacité des structures d'appuis.		Excellente conjoncture	Très bon Conjoncture	Bonne Conjoncture	Conjoncture instable	Mauvaise Conjoncture	Très mauvaise Conjoncture	
		2						
Critère A2 : Sous-Secteur	30	1	2	3	4	5	6	0,30
Importance de sous-secteur. Profitabilité de sous-secteur. Pression de la concurrence. Poids de l'économie informelle. Incitations au développement.		Sous-secteur de référence	Sous-secteur Solide	Sous-secteur Sain	Sous-secteur Menacé	Sous-secteur En Déclin	Sous-secteur en déperdition	
		1						
Critère A3 : Marché		1	2	3	4	5	6	

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Positionnement de l'entreprise. Réalisation de l'entreprise à l'export. Potentiel de croissance de l'entreprise. Politique commerciale de l'entreprise. Sensibilité de l'entreprise aux menaces.	30	Entreprise Dominante	Entreprise Compétitive Entreprise à Ressources	Entreprise Fragile	Entreprise Insignifiante	Entreprise dérive	0,30	
	1							
Critère A4 : Perspectives	20	1	2	3	4	5	6	0,40
Evolution de la réglementation. Fluctuation des taux de change. Stabilité du cout de financement. Flexibilité de la demande. Disponibilité des inputs.		Perspectives sûres	Perspective favorable	Perspective modérées Perspective incertain		Mauvaise Perspective	Aucune Perspective	
	2							
Note activité	1,40							

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

D'après les résultats de critères (l'entreprise et son activité) on ne constate que l'entreprise à une note totale de 1,40. Cette note est favorable pour l'entreprise d'après les critères de base de cette méthode

B- L'entreprise et son management

Critères	Pondération	Notation						N-P
Critère B1 : Ressources	40	1	2	3	4	5	6	0 ;40
-Qualité des dirigeants / Encadrement -Moyen techniques installés -Capacité financières déployées -Organisation de l'entreprise -Outils de pilotage d'audits et de contrôle		Ressources Exceptionnelles	Ressources prouvées	Ressources Acceptables	Ressources Insuffisantes	Ressources Déficiantes	Sans Ressources	
	1							
Critère A2 : Juridique	30	1	2	3	4	5	6	0,30
-Forme juridique et répartition du capital -Modes de financements utilisés -Délimitation du patrimoine -Antécédents multi-relationnels -Appartenance à un groupe d'affaire		Juridiquement parfait	Juridiquement Conforme	Juridiquement Valable	Juridiquement Vulnérable	Juridiquement Défaillante	Juridiquement Sinistrée	
	1							
Critère A3 : Gestion	30	1	2	3	4	5	6	0,30
Transparence des comptes . Adaptation aux mutations. Mise à niveau et certification. Apport en qualité / technologie. Promotion du produit / service.		Gestion Exemplaire	Gestion Dynamique	Bonne Gestion	Gestion Courante	Mauvaise Gestion	Non Gestion	
	1							
Note Management	1,00							

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

D'après les résultats de critères (l'entreprise et son management) on ne constate que l'entreprise à une note totale de 1,00. Cette note est aussi favorable pour l'entreprise d'après les critères de base de cette méthode

C- L'entreprise et ses finances

Critères	Pondération	Notation						N-P
		1	2	3	4	5	6	
Ration d'autonomie financière	20	1	2	3	4	5	6	0,80
		>45%	35 à 45%	30 à 35 %	25 à 30%	20 à 25%	< 20%	
Note		4						
Capacité de remboursement	20	1	2	3	4	5	6	1,2
		< 2,5	2,5 à 3	3 à 3,5	3,5 à 4	4 à 4,5	>4,5	
Note		6						
Délais de récupération de l'emprunt	20	1	2	3	4	5	6	1,2
		<4ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 à 7 ans	7 à 8 ans	>8 ans	
Note		6						
Taux de rendement interne (TRI)	10	1	2	3	4	5	6	0,1
		TRI = Tx Act + 8%	TRI = Tx Act + 6%	TRI = Tx Act + 4%	TRI = Tx Act + 2%	TRI = Tx Act	TRI < Tx Act	
Note		1						
Teste de sensibilité	20	1	2	3	4	5	6	0,00
		< 20%	20 à 30	30 à 50	50 à 70	70 à 9	>90	
Note		0						
Délais de récupération de l'investissement	10	1	2	3	4	5	6	0,50
		<6ans	6 à 7 ans	7 à 8 ans	8 à 9 ans	9 à 10 ans	>10 ans	
Note		5						
Notation indicateur de rentabilité		3,85						

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

D'après les résultats de critères (l'entreprise et ses finances) on constate que l'entreprise à une note totale de 3,85. Une note moyenne pour l'entreprise d'après les critères de base de cette méthode.

D- Résultat finale de cotation risque emprunteur :

Entreprise ACCOUVAGE N° du dossier XX XXX XXX XXX			
Critères de Cotation	Note	Pondération%	Note Pondérée
L'entreprise et son Activité	1,40	25	0,35
L'entreprise et son Management	1,00	25	0,25
L'entreprise et son Finances	3,85	50	1,92
Cotation du Risque		100	2,52
Note Finale			3A

Source : données par le logiciel cotation du risque emprunteur

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

La note finale calculée en moyen des trois critères (l'entreprise et son activité ; l'entreprise et son management enfin l'entreprise et ses finances). Qui donne une moyenne de 3/6 qui représente un risque normale, et une cotation de A (Note Très favorable) qui à donner le logiciel d'après l'ensemble des critères

5-4 Synthèse Finale de l'analyse

L'EURL ACCOUVAGE nous sollicite pour le financement à hauteur de 70% du cout total du projet 24 860 635 DA destiné à l'acquisition d'une unité de fabrication de plateau pour œufs, la part bancaire est de 17 000 000 DA sous forme d'un CMT remboursable sur 6ans dont une année de différé

Toutefois, l'EURL a prévu un hangar pur abrité le projet superficie de 450 m² pris en location pour une durée de 05ans renouvelable.

En guise de garantie l'EURL nous propose l'hypothèque d'un terrain d'une superficie de 6730 m² expertisé à 16 825 0000 DA.

Les indicateurs de rentabilité sont comme suit :

- Un indice de profitabilité qui est de 1,10
- Un délai de récupération des investissements de 9ans et 9 mois
- Une valeur actuelle nette de 2 447 025 DA

Concernant la cotation du risque emprunteur :

- L'entreprise et son activité : 1,40
- L'entreprise et son management : 1,00
- L'entreprise et sa rentabilité : 3,65

Après cette étude le dossier de cillent sera transmette au comité de crédit pour décider sur l'octroi e crédit

Le client (SARL MINOTERIE) a eu un avis favorable pour l'accord de crédit d'après l'étude de dossier et la décision du comité de crédit.

Chapitre 03 : L'application de la méthode cotation de risque emprunteur Banque (BADR)

Conclusion de Chapitre :

Au Cours de ce chapitre qui avait comme principal objectif l'application de la méthode cotation de risque emprunteur sur les crédits accordés par le GRE-BADR Tizi-Ouzou. Nous avons mis en évidence les caractéristiques de cette méthode dans l'étude de dossier des emprunteurs, ainsi on a étudié la politique de financement des entreprises par la banque et la démarche à suivre pour l'octroi de crédits.

Le banquier doit d'abord identifier et évaluer le risque pour pouvoir le minimiser. La méthode présentée à savoir : la cotation du risque emprunteur doit être maîtrisée et appliquée et même perfectionnée grâce aux compétences et à l'efficacité de logiciel de cotation.

Cette méthode de cotation nous a permis de faire l'évaluation de risque crédit des entreprises, particulièrement des PME, on se basant sur les deux partie de cette méthode le diagnostic financier fait par un commissaire aux comptes ou un agent compétent de la banque, Qui ont étudié d'une manier rigoureuse toutes les informations concernant l'emprunteur ou l'entreprise sur les trois dernières années de son activité. Puis la deuxième partie ou ces résultats financiers sont introduits dans le logiciel de cotation de risque emprunteur, à l'aide du quel nous obtenons une note pour chaque critère d'évaluation puis une note finale pour l'emprunteur.

Toutefois on constate comme que cette méthode à des limites qu'on peut citer comme suite :

-L'évaluation de risque crédit est basée plus au moins sur le résultat de logiciel de cotation, les critères sur les quelle est basé ce logiciel son pareil pour tous les dossiers des emprunteurs alors que chaque emprunteur ou entreprise a des données ou informations différents des autres.

- les résultats de la méthode de cotation risque emprunteur dépendent presque totalement de le diagnostic financières de l'entreprise, donc une erreur dans le diagnostic financiers peut nous faussé le résultat final ou nous ramènera a des résultats non efficace.

Mais la méthode de cotation risque emprunteur est classé parmi les méthodes les plus efficaces pour étudier les dossiers des emprunteurs d'une manière efficace et transparente

Conclusion générale :

Sur Le plan théorique, dans le cadre de la relation banque-entreprise (PME), le risque de crédit pour la banque est un élément inséparable de l'activité de prêt dans sa mission d'intermédiaire financier. Ce risque peut aller du simple retard de remboursement à une perte totale de la créance et des intérêts. En effet, le risque de contrepartie (risque de crédit) c'est celui de ne pas être remboursé du fait de l'insolvabilité de l'emprunteur à cause de la conjoncture ou de son comportement opportuniste, donc de subir une perte en capital, la créance, qu'en revenus, les taux d'intérêt. Il présente un aspect externe découle de l'insolvabilité de l'emprunteur et un aspect interne lié à la façon dont la banque organise la distribution du crédit qui doit être encadrée par des procédures formalisées et d'une manière rigoureuse.

D'ailleurs les banques détiennent un véritable avantage en matière d'évaluation du risque de contrepartie d'où les outils utilisés tiennent compte de la qualité de la contrepartie : particuliers ou entreprises, États, autre banque...etc. Parmi ces outils d'évaluation et de gestion il y a ceux qui sont traditionnels et nouveaux, à savoir : l'analyse financière, le scoring, la notation interne et externe, règle prudentielle, diversification, prise de garanties, titrisation, dérivé de crédits, etc. Ainsi que la méthode de cotation du risque emprunteur nous sommes penchés dans notre au sein de le GRE-BADR Tizi-Ouzou.

Le nouveau contexte de l'activité bancaire en Algérie est marqué par sa dynamique de développement, toutefois L'émergence de la concurrence au sein du système bancaire algérien, avec l'entrée dans ce secteur de banques privées et le renforcement patrimonial des banques publiques a conduit le Conseil de la Monnaie et du crédit et la Banque d'Algérie à améliorer et renforcer les conditions d'exercice de l'activité bancaire, pendant que la Banque d'Algérie et la Commission bancaire ont exercé une supervision bancaire, conforme aux normes et principes universels, de plus en plus rigoureuse.

Tout de même, le secteur bancaire public reste dominat sur le marché bancaire par les grandes banques publiques qui financent en grande partie l'économie algérienne. Mais aussi la part des banques privées et étrangères en augmentation de l'année à l'autre et elles commencent à faire une concurrence lourd pour les banques publiques en Algérie par leurs caractères d'innovation de ces services plus développés.

Sur le plan pratique nous avons constaté suite à notre mission menée au sein de le GRE-BADR Tizi-Ouzou que l'analyse des documents financier fournis par l'entreprise n'est pas suffisante pour prétendre que l'entreprise est solvable ou non solvable, il faut en plus de cela que le banquier fasse une analyse de la viabilité de projet et faire un diagnostic financier pour tous les éléments de l'entreprise (bilan financier , le SIG , le compte de résultat , le Plan de trésorerie et les tableaux ressources/ Emplois) pour ses trois dernières années du travail avant la demande de crédit, et faire une synthèse sur chaque élément.

Comme nous avons constaté suite à la méthode d'évaluation des risques au sein de le GRE-BADR Tizi-Ouzou que la méthode de cotation risque emprunteur est une méthode innovante et fiable où faut passer sur l'étude de dossier et le diagnostic financier de l'emprunteur pour appliquer cette méthode, et enfin le résultat final donné par le logiciel de cotation d'après les

données nous introduisons. L'avantage de cette méthode est le fait que sa mise en place et sa pratique repose sur l'effort de plusieurs personnes compétentes qui doivent effectuer chacune une partie de l'analyse, ce qui réduit considérablement l'erreur. Puis le fait d'introduire les données dans un logiciel qui s'occupe de l'analyse et des résultats finals.

Il est nécessaire de signaler que les méthodes de la notation parmi eux la méthode de cotation du risque emprunteur ont forcément évoluées, elles sont aujourd'hui considéré par la communauté bancaire comme stables et précis.

Concernant les hypothèses qu'on a proposées au début de notre travail, nous avons pu constater à travers notre cas pratique au sein de la banque BADR ce qui suit :

H1- la BADR comme toutes les autres banques publiques est exposée à un risque de crédit lors de l'octroi du crédit aux PME ;

H2- un modèle de prévision du risque de crédit bancaire par la méthode Cotation risque emprunteur à de meilleures performances prévisionnelles qu'un modèle de prévision par les méthodes classiques ;

Pour ses deux premières hypothèses nous les confirmons, d'après notre stage pratique qui nous a permis de confirmé que la banque BADR comme toute les autres banque exposée au risque de crédit lors d'octroi du crédit et particulièrement se risque est plus grand quand elle octroi des crédits aux PME. Pour la deuxième hypothèse on là confirme aussi, d'après notre étude de cas on peut dire que la méthode de cotation risque emprunteur à des meilleurs performances dans l'étude des dossiers et l'évaluation de risque crédit

Pour la troisième hypothèse suivante :

H3- les mécanismes mis en place par la BADR lui permettent de minimiser les risques qu'elle encourt lors de l'octroi du crédit.

On là confirme, mais ses mécanisme utilisées par la BADR (le Diagnostic financier et la cotation risque emprunteur) sont besoin d'amélioration et plus d'éléments ou informations sur les emprunteurs et ainsi l'utilisation des autres méthodes d'évaluation pour qu'ils peuvent faire la comparaison entre les méthodes d'évaluation et utilisé la meilleure méthode dans l'évaluation de risque crédit.

En conclusion, malgré tous les efforts faits par le banquier, les décisions portant sur le financement des investissements demeurent toujours soumises au risque. L'évolution permanente des techniques bancaires permet aux banques d'avoir accès à différents types de couvertures. Nous pensons que des études comparatives menées dans cette perspective

Conclusion Générale

permettront d'avoir une meilleure appréciation des pratiques de la banque BADR dans l'octroi du crédit.

V. Bibliographe

V. Bibliographe

Ouvrage :

- ❖ Bernard Yves et Jean-Claude Coli « Dictionnaire économique et financier », Seuil, Paris, 1996.
- ❖ J-V. Capal et O. GARNER, « dictionnaire d'économie et de science sociale », Hâtier, Paris, 1996.
- ❖ Dictionnaire LAROUSSE.
- ❖ J-P. PATAT, « Monnaie, institution financier et politique monétaire », Economica, Paris, 1993.
- ❖ BEGUIN.J-M et BERNARD, l'essentiel des techniques bancaire, groupe Eyrolles, paris, 2008,
- ❖ SCIALOM.L Economie bancaire, collection repère économique, édition la découverte, paris, 2013
- ❖ Principes de technique bancaire, auteur Luc BERNET-ROLLANDE, 25e édition DUNOD, Paris, 2008
- ❖ Sylvie de Coussergues, « La banque ; structure, marché, gestion », Dalloz, Paris, 1996.
- ❖ Farouk Bouyakoub, « l'entreprise et le financement bancaire » Ed Casbah, 2000.
- ❖ Guy CAUDAMINE, Jean MONTIER : « banque et marché financiers » Ed ECONOMICA, 1998.
- ❖ L'essentiel des techniques bancaires, Jean-Marc béguin/ Arnaud Bernard, Éd Groupe Eyrolles, 2008.
- ❖ Christiane DESCAMPS, jacques SOICHOT : « Economie et gestion de la banque » Ed EMS, 2002.
- ❖ Henri CALVET : « Etablissement de crédit : appréciation, évaluation et méthodologie de l'analyse financière ». ED Economica, Paris 1997.
- ❖ John Hull, « Gestion des risques institutions financiers ». Édition PEARSON France, 2013.
- ❖ J.Bessis, « Gestion des risques et gestion actif-passif des banques », Ed. Dalloz, 1995, P18.
- ❖ Michel ROUACH, Gérard NAULLEAU : « le contrôle de gestion et gestion financier », Edition. La revue banque éditeur ; 3ème édition, Paris, 1998.
- ❖ Hubert de la bruslerie « analyse financier » 4ème édition, Dunod, Paris, 2010.
- ❖ Henneri van Greuning. Sonja Bratanovic « analyse et gestion du risque bancaire : un cadre de référence pour l'évaluation de la gouvernance d'entreprise et du risque financier » Edition, ESKA, premier Edition 2004
- ❖ A.SADRI, « Audit et contrôle interne bancaire » Ed, AGFES, Paris, 2002
- ❖ Analyse et Gestion de risque bancaire, Hennie van Greuning. Sonja Brajovic, Ed, ESKA 2004
- ❖ COHENE.E « analyse financière » 5èmeEd.Economica, Paris, 2001
- ❖ Analyser et maîtriser la situation financière de son entreprise, Claude-Annie Duplat Librairie Vuibert – septembre 2004
- ❖ GRANDUGUILLOT.B « analyse financière : les outils du diagnostic financier », Ed. GUALINO, Paris, 2002.
- ❖ KARYOTIS.D « la notation financière : une nouvelle approche du risque », Ed la revue banque Editeur, Paris, 1995
- ❖ Alain Duchateau ; Directeur de la surveillance Général du système bancaire Secrétaire général de la Commission bancaire ; Cycle de conférence à la cour de cassation 21 février 2005
- ❖ DIETCH.M et PETEY.J « Mesure et gestion du risque de crédit dans les institutions financières » Ed,Revue banque éditeur, Paris
- ❖ Abdelkrim NAAS « Le système bancaire algérien, de la décolonisation à l'économie de marché » Ed : Maisonneuve & laros, Paris 2003

Textes Juridiques :

- ❖ loi 86-12 du 19 aout 1986 de la banque d'Alger.
- ❖ Loi n 86-12 du 19 aout 1986 relative au régime des banques et du crédit JORA (34) 20 /8/86
- ❖ Loi du 12 janvier 1988,
- ❖ Article 111 de la loi n 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit.
- ❖ Loi n 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.
- ❖ Loi n° 03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit, Article 68.
- ❖ Le règlement de la banque d'Algérie n°2002-03.
- ❖ Règlement 2002_03 du 14 novembre 2002 portant sur le contrôle interne des banques et établissements financiers.
- ❖ le décret n°82-106 du 13 mars 1982.
- ❖ le décret n°85-85 du 30 avril 1985.
- ❖ l'ordonnance n° 67-204 du 1^{er} Octobre 1967.
- ❖ l'ordonnance n°64-227 du 10 août 1964.
- ❖ l'ordonnance n°66-178 du 13 juin 1966.
- ❖ l'ordonnance n°66-366 du 29 décembre 1966.

ARTICLES :

- ❖ Article 111 de la loi n 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit.
- ❖ Rapport de la banque d'Alger janvier 2017.
- ❖ Rapport de la banque central d'Algérie(2002) –chapitre V : SYSTEME BANCAIRE EVALUATION ET RENFORCEMENT DE LA SUPERVISION, PUBLIER EN 2003.
- ❖ Rapport de la banque central d'Algérie (2006) – CHAPITRE VII : CONTROLE ETSUPERVISION BANCAIRE, PUBLIER EN JUIN 2007
- ❖ Rapport de la banque central d'Algérie (2007) – CHAPITRE VII : CONTROLE ETSUPERVISION BANCAIRE, PUBLIER EN JUILLET 2008
- ❖ Rapport de la banque central d'Algérie (2012) – CHAPITRE VII : CONTROLE ETSUPERVISION BANCAIRE, PUBLIER EN JUILLET 2013
- ❖ Rapport de la banque central d'Algérie (2015) – CHAPITRE VII : CONTROLE ETSUPERVISION BANCAIRE, PUBLIER EN NOVEMBRE 2016
- ❖ Rapport de la banque central d'Algérie (2016) – CHAPITRE VII : CONTROLE ETSUPERVISION BANCAIRE, PUBLIER EN SEPTEMBRE 2017
- ❖ Bulletin de la commission bancaire n°4, Avril.1991

Site Web :

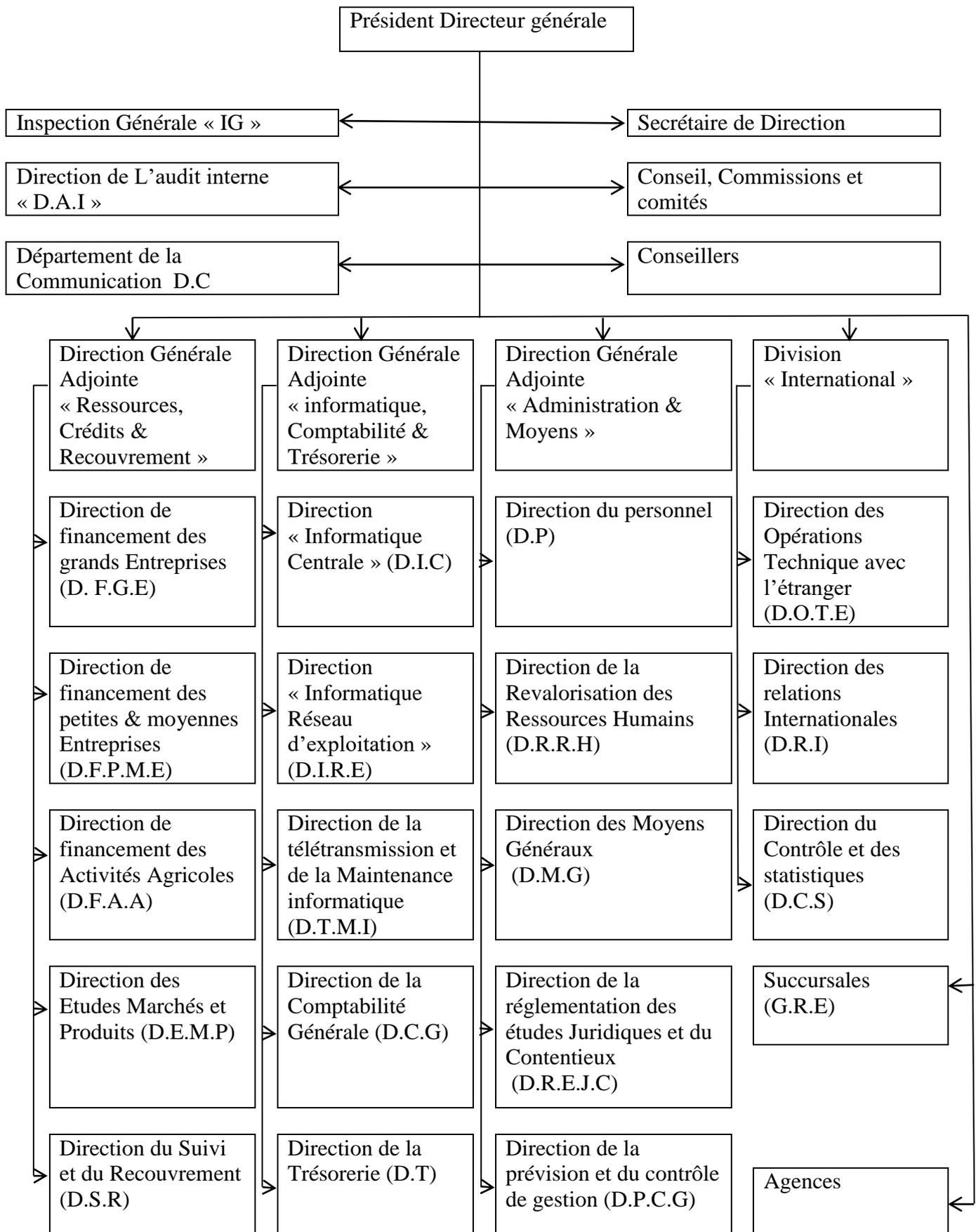
- ❖ Ressources.auneg.fr
- ❖ WWW.Citibank-algeria.com
- ❖ WWW.bank-abc.com
- ❖ WWW.albaraka-bank.com
- ❖ www.natixix.dz
- ❖ www.Trustbank.dz
- ❖ www.SRH-dz.org
- ❖ www.alc-dz.net

Mémoires :

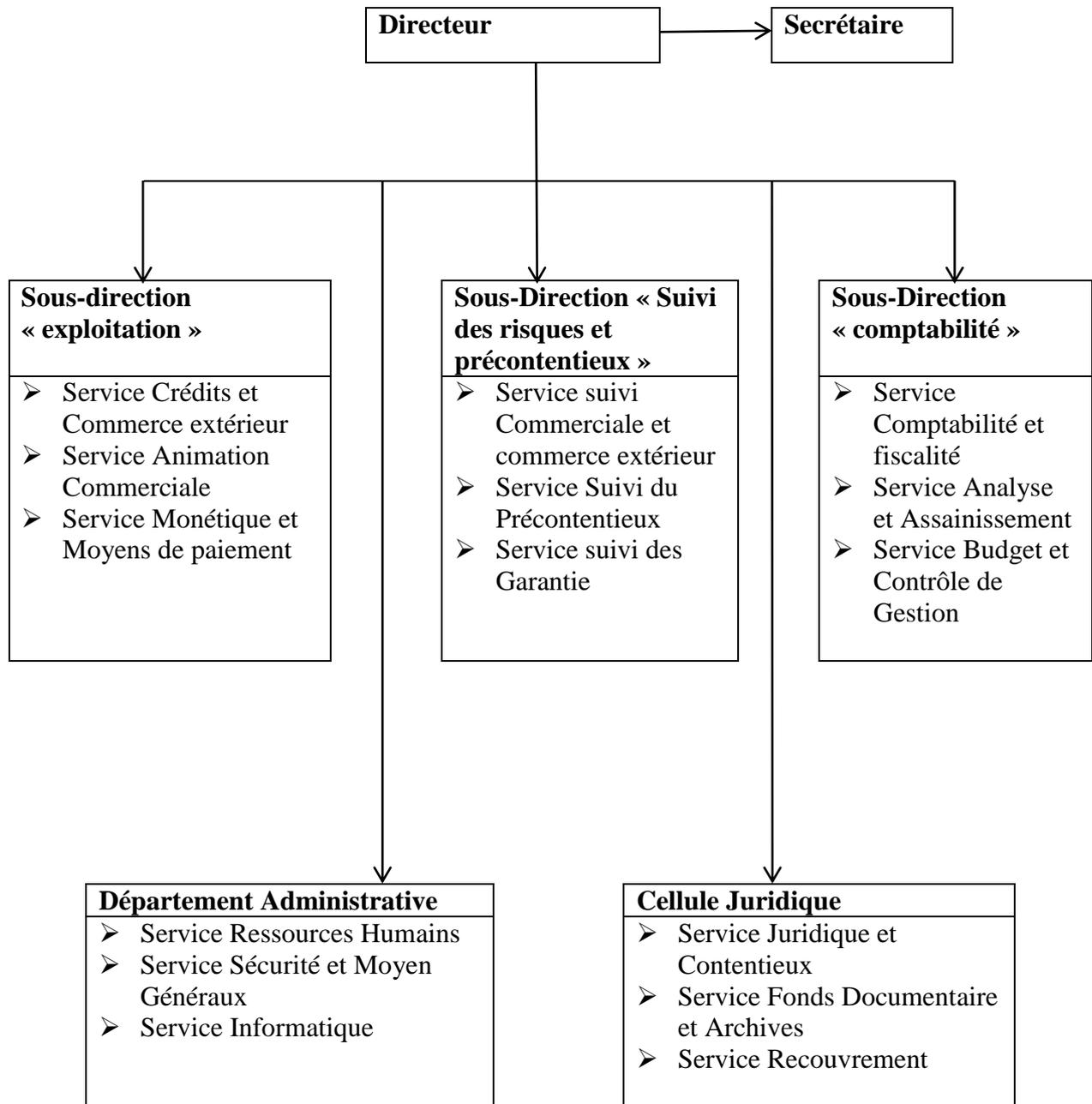
- ❖ Mémoire de magister « monnaie finance et banque » de Benamghar mourad, 2012.
- ❖ Mémoire de magister « la problématique d'évaluation du risque de crédit des PME par la banque en Algérie » Madouche yacine Université mouloude mammeri de tizi ousou.
- ❖ Mémoire magister « Essai d'analyse des stratégie de pérennité dans les PME » Mlle Boukrou aldjia, 2011 Université mouloud mammeri de tizi-ousou.
- ❖ Mémoire master « la gestion du risque crédit par la méthode de scoring » Kara karima ; 2015 Ecole superieur de commerce.

VI. ANNEXES

Annexe n°1 : ORGANIGRAMME GENERALE DE LA BADR



Annexe n°2 : ORGANIGRAMME GROUPE REGIONAL D'EXPLOITATION



Annexe n°3 : Bilan (Actif) Entreprise Minoterie Année 2013

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION N.I.F 0 0 0

Désignation de l'entreprise:

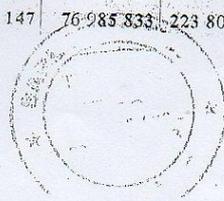
Activité: Production et Ccialisation de la Farine

Adresse:

Exercice clos le 31/12/2013

BILAN (ACTIF)

ACTIF	N			N-1
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles	88 940	10 657	78 282	898
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 137 000		4 137 000	4 137 000
Bâtiments	15 137 304	3 255 593	11 881 711	11 232 614
Autres immobilisations corporelles	139 765 549	73 719 582	66 045 966	83 683 059
Immobilisations en concession				
Immobilisations en cours	3 356 800		3 356 800	
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants	314 138		314 138	
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT	162 799 733	76 985 833	85 813 899	99 053 572
ACTIFS COURANTS				
Stocks et encours	23 802 810		23 802 810	19 903 199
Créances et emplois assimilés				
Clients	85 258 110		85 258 110	56 593 256
Autres débiteurs	11 420 560		11 420 560	7 235 490
Impôts et assimilés	4 397 119		4 397 119	2 702 710
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	13 113 813		13 113 813	10 018 597
TOTAL ACTIF COURANT	137 992 413		137 992 413	96 453 254
TOTAL GENERAL ACTIF	300 792 147	76 985 833	223 806 313	195 506 827



Annexe n°4 : Bilan (Passif) Entreprise Minoterie Année 2013

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 0 0 0 0

Désignation de l'entreprise:

Activité:

Production et Ccialisation de la Farine

Adresse:

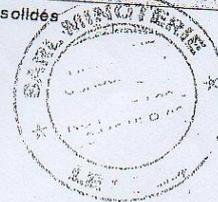
Exercice clos le

31/12/2013

BILAN (PASSIF)

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis		
Capital non appelé	26 100 000	26 100 000
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)		
Ecart de réévaluation	95 174 743	49 549 761
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net du groupe (1)		
Autres capitaux propres - Report à nouveau	38 673 681	45 538 258
Part de la société consolidante (1)	(-435 161)	(-348 438)
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	159 513 262	120 839 581
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières		
Impôts (différés et provisionnés)	28 279 059	36 515 828
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II	28 279 059	36 515 828
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Impôts	12 888 610	20 879 807
Autres dettes	5 072 531	2 393 735
Trésorerie passif	6 853 726	6 780 629
TOTAL III	11 199 122	8 097 244
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	223 806 313	195 506 827

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés



Annexe n°5 : Bilan (Actif) Entreprise Minoterie Année 2014 et 2015

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION N.I.F 0 0 0

Désignation de l'entreprise:

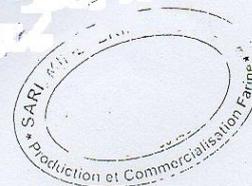
Activité: Production et Ccialisation de la Farine

Adresse:

Exercice clos le 31/12/2015

BILAN (ACTIF)

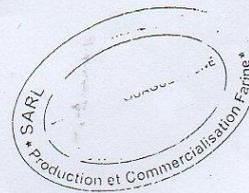
ACTIF	2015			2014
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles	322 140	99 672	222 467	138 588
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 137 000		4 137 000	4 137 000
Bâtimens	20 893 904	5 525 985	15 367 919	16 376 794
Autres immobilisations corporelles	159 768 172	107 256 421	52 511 751	57 923 080
Immobilisations en concession				
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants	93 214 138		93 214 138	22 314 138
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT	278 335 356	112 882 079	165 453 276	100 889 601
ACTIF COURANT				
Stocks et en-cours				1 767 922
Créances et emplois assimilés				
Clients	40 014 229		40 014 229	86 364 935
Autres débiteurs	10 628 404		10 628 404	10 792 886
Impôts et assimilés	6 484 036		6 484 036	8 730 286
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	17 462 612		17 462 612	15 732 464
TOTAL ACTIF COURANT	74 589 283		74 589 283	123 388 496
TOTAL GENERAL ACTIF	352 924 639	112 882 079	240 042 560	224 278 098



Annexe n°6 : Bilan (Passif) Entreprise Minoterie Année 2014 et 2015

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION		N.I.F 0 0 0	
Désignation de l'entreprise:			
Activité:	Production et Ccialisation de la Farine		
Adresse:			
Exercice clos le		31/12/2015	
BILAN (PASSIF)			
	2015	2014	
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	26 100 000	26 100 000	
Capital non appelé			
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	110 997 857	113 848 424	
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	39 533 248	26 593 469	
Autres capitaux propres - Report à nouveau	26 158 307	(-435 161)	
	Part de la société consolidante (1)		
	Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	202 789 412	166 106 732	
PASSIFS NON-COURANTS			
Emprunts et dettes financières	2 343 281	13 845 790	
Impôts (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			
TOTAL II	2 343 281	13 845 790	
PASSIFS COURANTS:			
Fournisseurs et comptes rattachés	16 619 001	25 918 884	
Impôts	10 231 078	9 752 202	
Autres dettes	8 053 944	8 557 245	
Trésorerie passif	5 841	97 244	
TOTAL III	34 909 865	44 325 576	
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	240 042 560	224 278 098	

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés



Annexe n°7 : Compte de résultat Entreprise Minoterie année 2013

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 0 0 0

Désignation de l'entreprise:

Activité: Production et Ccialisation de la Farine

Adresse:

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	N		N-1	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises				
Production vendue		452 837 085		436 477 528
Produits fabriqués				387 508
Prestations de services *				
Vente de travaux				
Produits annexes				- 8 902
Rabais, remises, ristournes accordés				
Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes		452 837 085		436 873 938
Production stockée ou déstockée		3 504 670		19 242 439
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		273 798		223 974
I-Production de l'exercice		456 615 552		456 340 352
Achats de marchandises vendues				
Matières premières	355 670 178		357 415 053	
Autres approvisionnements *	7 836 071		4 694 972	
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services	10 131		17 499	
Autres consommations	7 049 171		7 302 622	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Services extérieurs				
Sous-traitance générale	92 417		381 092	
Locations	353 472		353 472	
Entretien, réparations et maintenance	2 989 167		4 644 673	
Primes d'assurances	1 512 639		1 394 858	
Personnel extérieur à l'entreprise				
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	64 050			
Publicité	618 802		231 864	
Déplacements, missions et réceptions	735 290		212 640	
Autres services	512 612		1 061 346	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II-Consommations de l'exercice	377 444 003		377 710 094	
III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		79 171 550		78 630 257
Charges de personnel	19 623 054		18 080 902	

... la suite sur la page suivante

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 0 0 0

Désignation de l'entreprise:

Activité:

Production et Ccialisation de la Farine

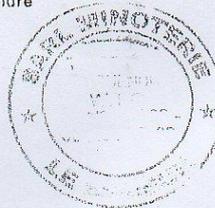
Adresse:

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

COMPTE DE RESULTAT .../..

RUBRIQUES	N		N-1	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Impôts et taxes et versements assimilés	1 649 104		539 637	
IV-Excédent brut d'exploitation		57 899 391		60 009 718
Autres produits opérationnels		268 199		1 471 631
Autres charges opérationnelles	1 322 429		178 159	
Dotations aux amortissements	17 954 203		16 129 772	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel		38 890 958		45 173 418
Produits financiers		3 541 416		4 247 662
Charges financières	1 830 085		1 525 089	
VI-Résultat financier		1 711 331		2 722 572
VII-Résultat ordinaire (V+VI)		40 602 289		47 895 991
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII-Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats	1 928 608		2 357 732	
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire				
IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		38 673 681		45 538 258

(*) A détailler sur état annexe à joindre



Annexe n°8 : Compte de résultat Entreprise Minoterie année 2014 et 2015

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION N.I.F 0 0 0

Désignation de l'entreprise:

Activité: Production et Ccialisation de la Farine

Adresse:

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	2015		2014	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises				
Produits fabriqués		394 166 140		470 844 375
Productions vendues				
Prestations de services				
Vente de travaux				
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordés				
Coût de l'effort net des Rabais, remises, ristournes		394 166 140		470 844 375
Production stockée ou désstockée	852 952		21 894 157	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		432 273		748 181
I-Productions de l'exercice		393 745 461		449 698 399
Achats de marchandises vendues				
Marchises premières	289 952 069		344 190 619	
Autres approvisionnements	6 672 912		11 107 271	
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services			30 098	
Autres consommations	4 499 578		6 752 572	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Sous-matériau générale			22 899	
Locations		434 172	1 207 696	
Services				
Entretien, réparations et maintenance	936 188		3 779 117	
Primes d'assurances	1 968 394		1 659 740	
Personnel extérieur à l'entreprise				
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	214 379		360 949	
Travailleurs	481 120		595 534	
Déplacements, missions et réceptions	991 967		568 675	
Autres services	711 391		1 039 483	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II-Consommations de l'exercice	305 993 828		377 314 657	
III- Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		87 751 633		78 383 742
Charges de personnel	22 674 479		23 122 606	
Impôts et taxes et versements assimilés	1 482 303		1 736 581	
IV-Expenses brut d'exploitation		63 594 850		53 524 554
Autres produits opérationnels		16 534		116 271
Autres charges opérationnelles	229 405		103 032	
Dotations aux amortissements	17 757 128		18 078 217	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel		45 624 851		35 459 575

... la suite suivante

SARL
Minoterie

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 0 0 0

Désignation de l'entreprise:

Activité:

Production et Commercialisation de la Farine

Adresse:

Exercice du

01/01/2015

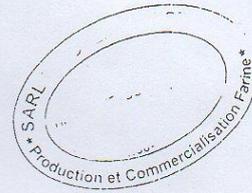
au

31/12/2015

COMPTE DE RESULTAT ./..

RUBRIQUES	2015		2014	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Produits financiers		3 604 113		134 049
Charges financières	422 485		1 056 651	
VI-Résultat financier		3 181 628	922 601	
VII-Résultat ordinaire (V+VI)		48 806 479		34 536 973
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII-Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats	9 273 231		7 943 504	
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire				
IX-RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		39 533 248		26 593 469

(*) A détailler sur état annexe à joindre



Annexe n°9 : Synthèse Finale de L'analyse SARL : Minoterie

Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

Synthèse Finale de l'analyste

N° DOSSIER : 58 034 158 161

Entreprise : SARL MINOTERIE LE SEMEUR

Cotations:

- Secteur d'activité: 2.30
- Management: 2.70
- Finances: 3
- Cotation du risque emprunteur: 3 A

De l'analyse financière de l'entreprise nous avons constaté ce qui suit:

- L'entreprise a enregistré des résultats positifs durant les trois les trois dernières années a savoir DA: 38.673.681 en 2013; DA: 26.593.469 en 2014 et DA:39.533.248 en 2015
- Un fonds de roulement qui couvre la totalité des besoins en fonds de roulement et ainsi elle dégage une trésorerie positive
- Une liquidité générale très appréciable

Du point de vu management:

- La qualité de la relation à nos guichets (mouvements confiés appréciables, respect des engagements...etc)

De l'analyse du plan de trésorerie, l'entreprise exprime un besoin de financement de DA: 8.553.160 ,Quand a la SARL elle exprime dans sa demande de découvert un montant de DA: 9.500.000

Toutefois le montant du découvert ne doit pas Dépassé les 15 jours du chiffre d'affaire réalisé au 31/12/2015 a savoir DA: 16.198.608

La SARL Minoterie le SEMEUR nous sollicite pour la mise en place d'un découvert d'un montant de de DA:9.500.000, a cet effet en guise de garantie la SARL nous sollicite pour la reconduction de l'hypothèque déjà détenu et comptabilisé à DA: 29.812.130

(Nous avons élargi aux constructeurs à une superficie de 3942 m²)
NB: la relation a déjà bénéficié de nos concours sous forme de crédits d'investissements; CREDOC; Découvert remboursé en leurs totalité sans aucun incident de paiement.

De ce qui précède nous laissons le soin à notre comité de crédit de statuer sur ce dossier.

Annexe n°10 : Le bilan financière EURL OVO

Actif	2014	2015	2016	Passif	2014	2015	2016
Actif non Courant	47138328	47138328	47138328	Capitaux permanents	2096608	2096608	2096608
Immob. Nette	37073565	37073565	37073565	Capitaux Propres	2096608	2096608	2096608
Autres immob	10064763	10064763	10064763	Dont Résultat	501717	501717	501717
				Passif non courant	0,00	0,00	0,00
				Dont DLMT	0,00	0,00	0,00
Actif courant	80608864	80608864	80608864	Passif Courant	62648906	62648906	62648906
Stocks	468372	468372	468372	Dont fournisseur	62648906	62648906	62648906
Créances	77576394	77576394	77576394				
Trésorerie Active	2564080	2564080	2564080	Trésorerie Passive	0,00	0,00	0,00
Total	127747174	127747174	127747174	Total	64745514		

Annexe n° 11 : Compte de résultat EURL OVO

Rubrique	N-1	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
March. Vendue	0,00	71676000	100346000	143352000	157687000	173456000	190802000	209882000
March. Consom	0,00	56694000	79372000	113388000	124727000	137199000	150919000	166011000
Marge Brut	0,00	14982000	20974000	29964000	32960000	36257000	39883000	43871000
Prod Vendu	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Stockée	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Immob	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prest.Service	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Annexe	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Cons et achats	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Service Extérieur	0,00	3584000	5017000	7168000	7884000	8673000	9540000	10494000
Valeur Ajouté	0,00	11398000	15957000	25076000	25076000	27584000	30343000	33377000
Autres produits	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod financ	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Charges Pers	0,00	3486000	3834000	4218000	4640000	5103000	5614000	6175000
Impôts et taxes	0,00	0	0	0	1577000	1735000	1908000	2099000
Charges financ	0,00	497000	497000	497000	398000	298000	199000	99000
Autres Charges	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Dot. Amortis	0,00	3036000	3036000	3036000	3036000	3036000	2384000	2384000
Résultat Brut	0,00	4379000	8590000	15045000	15425000	17412000	20238000	22620000
R.H Exploit	0,00	0	0	0	0	0	0	0
I.B.S	0,00	0	0	0	2931000	3308000	3845000	4298000
Résultat Net	0,00	4379000	8590000	15945000	12494000	14104000	16393000	18322000

Annexe n° : 12 Compte de résultat EURL ACCOUVAGE

Rubrique	N-1	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7
March. Vendue	0,00	35840000	37632000	39513600	41489280	43563744	45741931	48029028
March. Consom	0,00	20200000	21210000	22270500	23384025	24553226	25780887	27069932
Marge Brut		15640000	16422000	17243100	18105255	19010518	19961044	20959096
Prod Vendu	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Stockée	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Immob	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prest.Service	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod Annexe	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Cons et achats	0,00	1000000	1050000	1102500	1157625	1215506	1276281	1340095
Service Extérieur	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Valeur Ajouté	0,00	14640000	15372000	16140600	16947630	17795012	18684763	19619001
Autres produits	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Prod financ	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Charges Pers	0,00	5065200	5318460	5584383	5863602	6156783	6464622	6787853
Impôts et taxes	0,00	716800	752640	790272	829786	871275	914839	960581
Charges financ	0,00	935000	935000	748000	561000	374000	187000	0
Autres Charges	0,00	600000	630000	661500	694575	729304	765769	804057
Dot. Amortis	0,00	2152615	2152615	2152615	2152615	2152615	2152615	2152615
Résultat Brut	0,00	5170385	5583285	6203830	6846052	7511035	8199918	8913895
R.H Exploit	0,00	0	0	0	0	0	0	0
I.B.S	0,00	0	0	0	0	0	0	0
Résultat Net	0,00	5170385	5583285	6203830	6846052	7511035	8199918	8913895

Annexe n° 13 : Dossier à fournir « Crédit d'exploitation » secteur agricole

Dossier à fournir « crédit d'exploitation » secteur agricole

- Demande d'un crédit d'exploitation signée par le promoteur
- Extrait de rôles apuré
- Bilans réels des trois derniers exercices
- Plan de production prévisionnel
- Carte d'agriculteur/ éleveur
- Factures proforma des équipements à financer
- Acte de propriété, certificat de possession ou une promesse de location sur 05 ans
- Carte fiscale

Pv des associés donnant pouvoir au gérant de contracter un crédit

Garanties : réelle ou financière

- Hypothèque : le bien sa expertisé par l'expert de la BADR, sa valeur doit couvrir la totalité de notre engagement
- Nantissement des équipements existants
- Nantissement de bons de caisse ou DAT

- **Dossier complet original + 2 copies légalisées**

Annexe n° 14 : Dossier à fournir « Crédit d'exploitation » Avance d'exploitation garantie

Dossier à fournir « crédit d'exploitation » Avance D'exploitation Garantie

- Demande d'un crédit d'exploitation par le promoteur
- Extrait de rôles apuré
- Attestation de mise à jour CNAS+CASNOS+CACOBAPTH
- Bilans réels des trois derniers exercices
- Plan de charge prévisionnel.
- Plan de trésorerie prévisionnel
- Acte de propriété, certificat de possession ou une promesse de location sur 05 ans
- Qualification professionnelle (Diplôme ou tout autres documents justifiant l'expérience du promoteur dans le domaine convoité)
- Registre de commerce
- Carte fiscale
- Certificat de qualification professionnel pour les entreprises travaux publics, hydraulique et BTP
- Agrément ou autre autorisation spécifique
- Pour les cautions et les avances sur délégation de marché il faut présenter le marché, ou l'exemplaire unique pour procéder à son nantissement.

Pour les personnes morales (sarl+eurl...)

Les statuts

Boal

Annonce publicitaire

Pv des associés donnant pouvoir au gérant de contracter un crédit

Rapport du commissaire au compte certifiions les bilans

Garanties : réelle

- Hypothèque : le bien sa expertisé par l'expert de la BADR, sa valeur doit couvrir la totalité de notre engagement
- Nantissement de bons de caisse ou DAT

Le montant de crédit représentera 50% de la valeur du bien

- **Dossier complet original + 2 copies légalisées**

Annexe n° 15 : Dossier à fournir « Crédit d'investissement» Dossier agricole

Dossier à fournir « crédit d'investissement » dossier agricole

- Demande d'un crédit d'investissement signée par le promoteur adressée
- Extrait de rôles+attestation de mise à jour ou de non affiliation cnas et casnos
- Factures proforma des équipements à financer
- Etude technico-économique
- Plan de production prévisionnel sur 05 ans.
- Fiche signalétique de l'exploitation délivrée par la DSA
- Bilans+TCR des 05 derniers exercices
- Bilan + TCE prévisionnels sur 5 ans
- Acte de propriété des terrains et l'hangar ou un certificat de possession ou bien promesse de location sur 05 ans chez quelqu'un qui possède les actes de propriété.
- Copie carte fellah, pour les éleveurs cette carte doit remonter à trois exercices successifs

Pour les activités agricoles : Etablir :

- Un procès verbal de capacité et de conformité du hangar devant abriter l'activité envisagée délivré par la subdivision agricole
- Actes de propriété des terrains :
 - . **structure d'accueil :**
 - en stabulation libre :** 8 a 10 m²/vache
 - en stabulation entravée :** 6 a 7 m²/vache
 - structure fourragère** 0,25 Hectare par tête en irrigué ou 2 hectares par tête en non irrigué pour l'élevage bovins
 - structure d'accueil :** 2 M² par tête pour l'élevage ovin
 - structure fourragère :** 1 hectare pour 20 brebis

Minimum de tête : les vaches laitières : 20 têtes
Ovin : 150 têtes

Garanties : réelle

- Hypothèque : le bien sera expertisé par l'expert de la BADR, sa valeur doit couvrir la totalité de notre engagement.
- Nantissement de bons de caisse ou DAT
- Nantissement des équipements existant qui seront évalués par un expert.

Dossier complet original + 2 copies légalisées

M

Annexe n°16 : Dossier à fournir « Crédit d'investissement» ANSEJ & CNAC

Dossier à fournir « crédit d'investissement » ANSEJ & CNAC

- Demande d'un crédit d'investissement signée par le promoteur adressée au directeur d'agence
- Attestation CNAS et CASNOS récentes et apurées pour les activités hors agriculture
- Extrait de rôles
- Extrait de naissance, certificat de résidence, copie pièce d'identité, Photos d'identité
- Attestation d'éligibilité ANSEJ, CNAC.
- Etude technico-économique confectionnée par l'ANSEJ, CNAC
- Bilans + TCR sur 5 années prévisionnelles
- Factures proforma des équipements à financer + assurance
- **Présenter au préalable un acte de propriété ou certificat de possession du local devant abriter l'activité (siège social) pour vérification**
- Promesse de location signée et légalisée par l'APC pour une durée au moins égale à la durée du crédit (5 ans)
- Qualification professionnelle (Diplôme ou tout autres documents justifiant l'expérience du promoteur dans le domaine convoité)

Pour les activités agricoles : Etablir :

- Un procès verbal de capacité et de conformité du hangar devant abriter l'activité envisagée délivré par la subdivision agricole
- Actes de propriété des terrains :
 - . ½ Hectare par tête en irrigué ou 2 hectares par tête en non irrigué pour l'élevage bovins et un hangar.
 - Hangar à raison de 2 m² par tête pour l'élevage ovin
- Attestation de non endettement CRMA pour les activités agricoles
- Pour l'exploitation de terre agricole : avoir 15 hectare en propriété ou en location

Le dossier en 03 exemplaires : Original + 02 copies légalisées

Annexe n°17 : Dossier à fournir « Crédit LEASING»

- Demande de location du matériel ou équipement en crédit-bail remplie par le client
- Extrait de naissance original
- Certificat de résidence
- Photocopie légalisée de la pièce d'identité
- Carte d'agriculture
- Acte justifiant la jouissance ou la propriété de l'exploitation
- Facture- pro forma des équipements objet de la demande
- Fiche technique de l'exploitation
- Justificatifs des revenus agricoles
- Plan prévisionnel des cultures et des revenus attendus
- Attestation de non endettement délivré par la C.N.M.A
- Toute autorisation obligatoire à délivrer par les organismes compétents
- Cahier de charges
- Décision

